



RENDEMENT DU CRSH EN 2023-2024 : RAPPORT SUR LES CONCOURS

Septembre 2024

Préparé par la Division de la planification et des opérations des programmes



Si vous avez des questions ou des commentaires concernant ce rapport, communiquez avec l'équipe de l'évaluation du mérite du CRSH : evaluationdumerite@sshrc-crsh.gc.ca.

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada, 2024

N° de cat. : CR1-19F-PDF
ISSN 2564-3754

Table des matières

Introduction.....	4
Survol.....	5
Comités d'évaluation du mérite du CRSH	8
Sondages auprès des membres de comité et rapports des personnes observatrices : survol et principales conclusions	11
Occasions de financement 2023-2024	21
Formation en recherche et perfectionnement des compétences	21
Recherche axée sur la connaissance	40
Partenariats de recherche	48
Défis de demain.....	62
Initiatives conjointes.....	71
Annexe A – Questionnaire des membres de comité : résultats globaux et tendances sur trois ans.....	82
Annexe B – Liste des personnes observatrices et commentaires	98
Annexe C – Charge de travail des membres de comité.....	106
Annexe D – Statistiques sur les concours	111
Annexe E – Données des concours sur l'équité, la diversité et l'inclusion.....	118
Annexe F – Représentation des établissements par occasion de financement	128
Annexe G – Profils linguistiques dans le cadre des concours du CRSH	138

Introduction

Le Rapport sur les concours est élaboré chaque année pour le [Comité des programmes](#) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Il s'inscrit dans le mandat du Comité, qui consiste à évaluer comment les programmes du CRSH contribuent à réaliser les objectifs organisationnels ainsi qu'à formuler des recommandations au conseil d'administration sur les orientations stratégiques à adopter concernant l'affectation budgétaire ainsi que la structure et l'équilibre généraux des programmes du CRSH.

Le rapport donne une vue d'ensemble des activités entreprises dans l'année par les portefeuilles de programmes du CRSH et intègre les commentaires des membres de comité et des personnes observatrices. Des données ponctuelles¹ sur les demandes évaluées et attribuées au cours de l'exercice 2023-2024 sont incluses pour éclairer et appuyer les discussions en comité, et pour favoriser l'apprentissage continu et les améliorations aux programmes du CRSH. Le rapport contient des renseignements sur les concours pour lesquels l'évaluation du mérite a eu lieu entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024. Sont exclues les subventions et les bourses accordées plus tard dans le cycle de financement en raison d'une réaffectation de fonds entre les programmes et les occasions de financement ou d'un financement gouvernemental supplémentaire.

Le rapport présente aussi les données sur les taux d'acceptation et la charge de travail des membres des comités d'évaluation du mérite du CRSH, ainsi qu'un survol de leur formation universitaire et de la représentation des quatre groupes désignés : les femmes, les personnes autochtones, les personnes ayant un handicap et les personnes racisées (« minorités visibles »)². Encore cette année, le rapport présente les tendances pluriannuelles ainsi que des commentaires des membres de comité et de personnes observatrices formulés dans les questionnaires.

Le présent rapport est complémentaire aux divers rapports du CRSH, dont le Rapport sur les résultats ministériels annuel, ainsi qu'aux données exhaustives sur les concours fournies sur le site Web du CRSH, notamment dans les [tableaux de bord interactifs](#). D'autres détails et données connexes sont accessibles au public par le [moteur de recherche des attributions du CRSH](#) et sur la [page des statistiques relatives aux concours du CRSH](#) et le [Portail du gouvernement ouvert](#).

Ces rapports et sources de données complémentaires du CRSH ont diverses visées, et les données qu'on y trouve reflètent différents paramètres et couvrent des périodes variées.

Le CRSH publie le rapport sur le [Portail du gouvernement ouvert](#) par souci de transparence et conformément à la politique de gouvernement ouvert. Les éléments clés du rapport sont aussi mis en évidence sur le site Web du CRSH tout au long de l'année.

¹ L'emploi de données ponctuelles permet de procéder à une analyse et à un examen en temps opportun, le but étant une intégration plus rapide de la rétroaction aux concours du CRSH.

² Les termes « minorités visibles » et « personnes qui font partie des minorités visibles » sont couramment utilisés au Canada en raison de leur importance sur les plans juridique et statistique. Ceux-ci sont cependant largement considérés comme étant désuets. Dans le but de moderniser la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, et en réponse aux conclusions du [Groupe de travail sur l'examen de la Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), le gouvernement fédéral s'est engagé à remplacer le terme « personnes qui font partie des minorités visibles » par « personnes racisées », ainsi qu'à modifier la définition correspondante dans la *Loi*. Le présent rapport emploie le terme « personnes racisées » en lien avec les données recueillies dans la section « Minorités visibles » du formulaire de déclaration volontaire des trois organismes.

Survol

Le CRSH modifie continuellement le processus d'évaluation du mérite par les comités pour le faire évoluer, tenir compte des pratiques exemplaires internationales et intégrer les changements aux politiques et aux pratiques inspirés des parties prenantes du milieu de la recherche. Les analyses du Rapport sur les concours visent à tirer des leçons des concours du CRSH pour les améliorer.

Par ailleurs, le CRSH mène annuellement une consultation à l'échelle de l'organisme au sujet des changements apportés aux programmes et aux politiques connexes dans le but d'harmoniser systématiquement les changements transversaux dans la plupart de ses occasions de financement.

Voici ce qui ressort du rapport de cette année :

- Les commentaires des membres de comité et des personnes observatrices au sujet du processus d'évaluation du mérite demeurent globalement assez positifs. Ces deux groupes de personnes nous ont transmis des observations judicieuses sur la façon de rendre les procédures actuelles plus inclusives et équitables.
- Sauf pour la réunion du comité sur la recherche autochtone des subventions Savoir ainsi que pour les réunions des comités des prix Impacts et du Carrefour des idées qui se sont déroulées en format hybride, toutes les autres réunions de comité se sont tenues virtuellement.
- On a enregistré en 2023-2024 une hausse du nombre de demandes pour plusieurs occasions de financement – subventions Savoir, subventions de développement Savoir, subventions de partenariat, subventions de développement de partenariat, subventions d'engagement partenarial et subventions Connexion –, ce qui a contribué à une baisse des taux de réussites.
- La charge de travail des membres de comité continue de faire l'objet d'une surveillance. De nombreux comités – bourses postdoctorales du CRSH, subventions Savoir, subventions de développement Savoir, subventions de partenariat (étape 1), subventions de développement de partenariat, subventions d'engagement partenarial et subventions Connexion – ont connu une légère hausse du nombre de demandes assignées.
- Les taux d'attribution chez les femmes et les personnes autochtones demeurent supérieurs aux taux de demande, sauf pour ce qui est des bourses postdoctorales et des bourses de doctorat du CRSH, et chez les personnes autochtones, du Programme des bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise.
- Signe d'une avancée, les taux d'attribution des personnes déclarant avoir un handicap sont légèrement supérieurs aux taux de demande, à l'exception des bourses postdoctorales et des bourses de doctorat du CRSH, pour lesquelles les taux sont les mêmes ou presque³.
- Chez les candidates et candidats s'identifiant comme personnes racisées (« minorités visibles »), les taux d'attribution continuent d'être généralement inférieurs aux taux de demande, sauf pour les bourses de doctorat du CRSH.

³ La proportion de demandes venant de personnes déclarant avoir au moins un handicap reste inférieure au [pourcentage de personnes déclarant avoir au moins un handicap dans la population canadienne \(27 p. 100\)](#).

- Le CRSH a continué d’offrir en 2023 les bourses et suppléments pour universitaires autochtones dans le cadre du Programme des bourses d’études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise.
- Les premières bourses découlant du financement en recherche pour les universitaires noirs annoncé dans le Budget fédéral de 2022 ont été accordées en 2023-2024 à des étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs noirs, dans le cadre des occasions de financement du Programme de formation en recherche et de perfectionnement des compétences du CRSH (voir la section « Formation en recherche et perfectionnement des compétences » pour en savoir plus).
- Les taux d’attribution pour les demandes soumises en français demeurent supérieurs aux taux de demande.

Principaux changements mis en œuvre durant le cycle des concours de 2023-2024

Nouvelles occasions de financement

- **Subventions d’engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique** : Cette initiative menée conjointement avec l’Agence de la santé publique du Canada, intitulée « Faire progresser la recherche socioéconomique aux fins de prise de décisions en santé publique éclairées par des données probantes », consistait en une occasion de financement unique lancée pour le concours de décembre 2023. L’objectif était de repérer et de promouvoir la recherche socioéconomique aux fins d’une prise de décision éclairée par des données probantes relative à certains sujets prioritaires en santé publique au Canada.
- **Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires** : À l’automne 2023, le CRSH, en collaboration avec Patrimoine canadien, Génome Canada et le UK Research and Innovation’s Arts and Humanities Research Council (UKRI-AHRC), a lancé et administré un nouveau concours thématique de subventions de synthèse des connaissances, qui portait sur un des [16 défis mondiaux de demain](#) établis dans le cadre du [Plan d’action 2022-2025 de l’initiative Imaginer l’avenir du Canada du CRSH](#).
- **Carrefour des idées – La santé et le mieux-être à l’échelle mondiale au 21^e siècle** : Le Carrefour des idées, issu de l’initiative Imaginer l’avenir du Canada, était une occasion de financement thématique spéciale, lancée à titre de projet pilote en partenariat avec l’Agence de la santé publique du Canada et Génome Canada. Cette occasion de financement était conçue pour encourager la création de partenariats et la réalisation de projets de recherche novateurs, aider à éliminer les barrières méthodologiques et permettre aux personnes qui y participent d’explorer de nouvelles approches de recherche. Il a donné lieu à de nouvelles collaborations de recherche qui transcendaient les cloisonnements institutionnels et disciplinaires, incitaient à changer les modes de pensée et étaient bien adaptées pour relever des défis mondiaux complexes.
- **Huitième appel à propositions de l’Open Research Area** : Cette huitième occasion de financement de l’Open Research Area destinée aux sciences sociales reposait sur un accord conclu par l’Agence nationale de la recherche de France, la Fondation allemande pour la recherche, le UK Research and Innovation’s Economic and Social Research Council du Royaume-Uni et le CRSH. Ce dernier agissait en tant qu’organisme coordonnateur de cette huitième édition. La date limite de dépôt des demandes était le 14 novembre 2023; les résultats ont été annoncés à l’automne 2024 et figureront dans le rapport de l’an prochain.

- **Plateforme transatlantique : Démocratie, gouvernance et confiance** : Le CRSH s’est associé à des organismes de financement nationaux et internationaux des deux côtés de l’Atlantique pour le lancement du quatrième appel de propositions de la Plateforme transatlantique. Ce concours visait, en offrant un appui à des équipes de recherche internationales et interdisciplinaires, à accroître la capacité des bailleurs de fonds, des organismes de recherche ainsi que des chercheuses et chercheurs à s’engager dans une collaboration et un dialogue transnationaux sur les thèmes de la démocratie, de la gouvernance et de la confiance. Pour en savoir plus, visitez la page [Trans-Atlantic Platform for Social Sciences and Humanities](#) (en anglais). La date limite de dépôt des demandes était le 6 novembre 2023; les résultats ont été annoncés à l’été 2024 et figureront dans le rapport de l’an prochain.

En 2023-2024, pour une cinquième année, le CRSH a recueilli les [données de déclaration volontaire](#) auprès des personnes présentant une demande et des membres de comité. Ces données figurent à l’[annexe E](#).

Comités d'évaluation du mérite du CRSH

Évaluation du mérite au CRSH

Les subventions et les bourses de recherche du CRSH sont évaluées selon un processus indépendant d'évaluation du mérite. Les membres de comité évaluent le mérite des demandes et fournissent une note à l'aide du barème de notation préétabli du CRSH. Des centaines de bénévoles sont recrutés pour contribuer à ce processus. Le CRSH cherche à garantir une multitude d'expériences et de points de vue issus de partout au Canada et dans le monde. La plupart des membres de comité proviennent d'universités canadiennes, mais des membres sont également recrutés dans des collèges et d'autres établissements – dans les secteurs public, industriel et sans but lucratif –, en fonction de l'occasion de financement. À l'exception de quelques comités d'évaluation du mérite qui ne fonctionnent qu'en anglais, la majorité des membres de la plupart des comités sont fonctionnellement bilingues.

Qui étaient les membres de nos comités en 2023-2024?



En 2023-2024

Nombre de concours : **22**
Nombre de comités : **111**
Nombre total de membres de comité : **1 030**
(**43** de l'étranger⁴)
Âge moyen⁵ : **48,8**
Nombre moyen d'années de service⁶ : une : **55 %** ;
deux : **22 %** ; trois : **15 %** ; quatre : **8 %**
Taux d'acceptation moyen : **35 %**
Taux moyen de membres expérimentés⁷ : **30 %**
Nombre de membres de comité s'étant retirés du processus : **79**



Profil linguistique¹⁰

Anglais : **77 %**
Français : **23 %**

Capacités linguistiques déclarées

Anglais : parler **99 %**, lire **99 %**, écrire **99 %**,
compréhension orale **98 %**
Français : parler **68,5 %**, lire **84 %**, écrire **60 %**,
compréhension orale **81 %**



Déclaration volontaire⁸

51,7 % Femmes
40,7 % Hommes
1,7 % Autre⁹
3,7 % Personnes autochtones
9,6 % Personnes ayant un handicap
16 % Personnes racisées (« minorités visibles »)
6,8 % Préfère ne pas répondre (moyenne pour les questions sur les groupes désignés)



Représentation sectorielle¹¹

98,4 % Établissements d'enseignement postsecondaire
< 1 % Secteur industriel
< 1 % Organismes sans but lucratif
1 % Secteur public

Représentation institutionnelle¹²

43 % Établissement de grande taille
27,6 % Établissement de taille moyenne
20 % Établissement de petite taille
2,1 % Collège
4,2 % Établissement international
3,1 % Autre

Postes au sein de l'établissement

39 % Professeure agrégée/professeur agrégé
28,6 % Professeure/professeur titulaire
21,5 % Professeure adjointe/professeur adjoint
10,3 % Autre
< 1 % Professeure associée/professeur associé

⁴ Membres d'un établissement international.

⁵ Selon 480 réponses aux questionnaires de déclaration volontaire en appui à l'équité, la diversité et l'inclusion compilées en 2023-2024.

⁶ Selon 352 réponses aux sondages sur l'expérience générale des évaluatrices et évaluateurs du mérite de 2023-2024.

⁷ Membres ayant siégé à un comité d'une occasion de financement à la ronde ou au cycle précédents.

⁸ Selon 592 formulaires de déclaration volontaire en appui à l'équité, la diversité et l'inclusion remplis. Voir l'**annexe E**.

⁹ La catégorie Autre comprend les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans et « Je ne m'identifie à aucune des catégories proposées ». Les données de déclaration volontaire étant de niveau « Protégé B », nous ne divulguons pas les points de données agrégés de groupes inférieurs à 10 personnes (< 10).

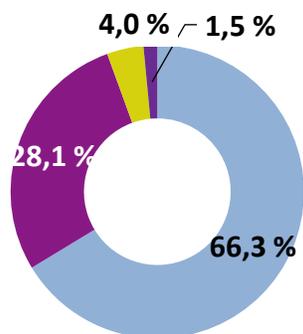
¹⁰ Selon la langue de correspondance des membres de comité. L'ajout de données sur les capacités linguistiques déclarées par les membres de comité sert à donner un portrait du bilinguisme.

¹¹ Voir l'**annexe F** pour obtenir de plus amples renseignements, notamment une ventilation par occasion de financement.

¹² La taille des établissements est établie selon la définition du Programme des chaires de recherche du Canada. Les collèges sont ceux qui figurent dans la liste interne des collèges. Les établissements internationaux sont ceux compris dans la base de données du CRSH (pays de l'organisme); sont aussi compris les collèges internationaux. Voir l'**annexe F** pour obtenir de plus amples renseignements, notamment une ventilation par occasion de financement.

Formations disciplinaires des membres

Les pourcentages sont calculés selon la participation des membres et le nombre de participantes et participants qui ont nommé ces domaines comme l'une de leurs disciplines principales (le tableau ci-dessous présente la répartition par discipline). Les personnes qui participent à plus d'un comité au cours de l'année sont comptées chaque fois qu'elles participent. Il n'y a eu aucun changement notable depuis l'année dernière.



DISCIPLINES PRINCIPALES

- SCIENCES SOCIALES
- SCIENCES HUMAINES
- PLURIDISCIPLINAIRES
- AUTRE

SCIENCES SOCIALES	
Éducation	17,0 %
Sciences administratives, gestion des affaires et commerce	12,3 %
Psychologie	12,2 %
Sciences politiques	8,8 %
Science économique	7,0 %
Sociologie	6,5 %
Anthropologie	6,4 %
Linguistique	6,4 %
Travail social	5,5 %
Géographie	4,6 %
Droit	4,6 %
Urbanisme, aménagement régional et études environnementales	3,3 %
Criminologie	2,3 %
Archéologie	1,8 %
Relations industrielles	1,1 %
Démographie	0,3 %
Folklore	0,0 %

SCIENCES HUMAINES	
Beaux-arts	23,3 %
Littératures et langues modernes	19,0 %
Histoire	17,9 %
Communications et études des médias	14,0 %
Philosophie	10,8 %
Études religieuses	4,3 %
Bibliothéconomie et science de l'information	3,9 %
Études anciennes et langues classiques et mortes	3,2 %
Études médiévales	2,9 %
Archivistique	0,7 %

Sondages auprès des membres de comité et rapports des personnes observatrices : survol et principales conclusions



352 sondages auprès des membres de comité ont été remplis



8 rapports de 9 personnes observatrices

14 concours ont fait l'objet d'un sondage

Taux de réponse de **39,5 %**

Sondages auprès des membres de comité : Pour favoriser l'amélioration continue, le CRSH envoie un sondage en ligne à la plupart des comités afin d'obtenir de la rétroaction à la fin du processus d'évaluation du mérite. Ce sondage vise à en savoir plus sur l'expérience des membres de comité durant ce processus et à obtenir des commentaires sur l'utilité des outils et des lignes directrices. L'**annexe A** présente les résultats quantitatifs du sondage auprès de membres de comité et une analyse des tendances sur trois ans (n = 352; 890 invitations, taux de réponse de 39,5 p. 100).

Rapports des personnes observatrices : Le CRSH invite également les membres de la communauté universitaire à observer le processus d'évaluation du mérite et à donner leur avis sur les façons de l'améliorer. Des personnes observatrices participent aux réunions d'évaluation du mérite, puis soumettent un rapport narratif au CRSH. La liste des rapports reçus en 2023-2024, incluse à l'**annexe B**, présente un survol des résultats quantitatifs ainsi que certains des commentaires formulés.

Principales conclusions

Les commentaires des 352 membres de comité et des 9 personnes observatrices donnent un précieux éclairage sur le processus d'évaluation du mérite. Le taux de participation au sondage auprès des membres de comité a connu une baisse marquée, ayant passé de 50 à 39,5 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cette baisse pourrait être attribuable à des problèmes techniques en lien avec l'administration du sondage, comme la présence de pare-feu dans les établissements qui empêche l'accès au lien du sondage, l'acheminement des courriels d'invitation vers le dossier de pourriels et la nécessité d'envoyer plus de courriels de rappel. Le CRSH étudie des moyens de diminuer les problèmes techniques afin d'améliorer le taux de réponse.

Sont présentés ci-dessous les principaux résultats et les points à retenir issus des questions ouvertes du sondage (pour plus de détails sur les résultats quantitatifs et les conclusions tirées des rapports des personnes observatrices, voir respectivement l'[annexe A](#) et l'[annexe B](#)).

À noter que ces résultats ne représentent pas tous les commentaires reçus en 2023-2024; ils visent plutôt à montrer les commentaires récurrents qui ont émergé d'une analyse (réalisée avec le logiciel

NVivo) de la rétroaction qualitative. Ces résultats pourront servir à tirer profit des réussites pour orienter les changements et les améliorations dans chaque programme.

De plus, bien que la rétroaction concernant le processus d'évaluation du mérite du CRSH demeure dans l'ensemble très positive, la section sur l'accessibilité et les obstacles systémiques et la section sur l'équité, la diversité et l'inclusion fournissent de précieuses informations sur les façons de rendre les procédures existantes plus inclusives et équitables.

Le CRSH est extrêmement reconnaissant envers les membres de comité et les personnes observatrices pour leurs commentaires des plus pertinents. Une analyse plus approfondie de ceux-ci, bien qu'elle ne corresponde pas au mandat du présent rapport, pourrait s'avérer utile et instructive dans le cadre de futurs examens de programmes et d'initiatives.

Les forces du CRSH

Dans les commentaires, les personnes répondantes ont souligné de nombreux aspects très positifs du processus d'évaluation du mérite du CRSH, comme le soutien du personnel, le format des réunions et l'utilité des outils mis à leur disposition. Voici certains des éléments du processus les plus souvent mentionnés :

1. Soutien offert par le personnel du CRSH

Cet aspect a été le plus abondamment salué par les personnes répondantes (voir la question 4 à l'[annexe A](#)), qui ont fait l'éloge du personnel du CRSH pour son professionnalisme, sa réactivité et l'aide offerte. Dans l'ensemble, elles ont indiqué que les membres du personnel ont fait preuve de courtoisie, d'une grande compétence et de serviabilité durant tout le processus d'évaluation du mérite. De nombreux commentaires ont aussi reconnu le rôle de soutien de la présidence pour régler les problèmes, gérer le temps et aider au déroulement des activités. Ces avis s'inscrivent dans la tendance des deux derniers exercices et concordent avec les rapports des personnes observatrices ([annexe B](#)). Les citations ci-dessous sont représentatives des commentaires concernant le personnel du CRSH :

« Le personnel du CRSH a été d'une grande aide pour les membres du comité lors de la réunion d'orientation et tout au long du processus d'évaluation. Il a su se montrer rapide et efficace pour répondre aux questions et rappeler les politiques et critères d'évaluation du CRSH. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement de partenariat

« J'ai eu une très bonne impression du personnel, qui donnait des réponses rapides et des explications claires, ainsi que des outils mis à notre disposition (p. ex., feuille de notation) qui m'ont permis de bien me préparer à la discussion. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, bourses postdoctorales

2. Efficacité et équité du processus d'évaluation

Les sondages comprenaient bon nombre de commentaires soulignant globalement l'organisation et l'intégrité du processus d'évaluation du mérite et le souci du détail manifesté durant l'exécution.

« Selon moi, le processus d'évaluation a été juste et équitable. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Connexion

« Toute l'organisation du processus d'évaluation a été gérée de manière très professionnelle de la part du CRSH. Franchement, j'ai bien peu à redire à cet égard. Il s'agit d'un travail exceptionnel. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

3. Atmosphère de travail agréable et collégiale

Beaucoup de personnes répondantes ont mentionné le caractère agréable et enrichissant du processus et étaient heureuses d'avoir pu apprendre de cette expérience, prendre connaissance des recherches de pointe en cours et participer à des discussions stimulantes avec des pairs tenus en haute estime.

« J'ai appris beaucoup de choses lors de cette expérience, et j'espère qu'on me demandera à nouveau d'y participer... »

Membre de comité ayant répondu au sondage, bourses postdoctorales

« La collégialité entre les membres du comité. Si certaines personnes se connaissaient déjà, l'animateur a su inclure les nouveaux membres avec beaucoup de gentillesse. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

4. Importance et utilité des réunions de calibrage et (ou) d'orientation

Autre aspect dont l'excellence a été soulignée : les **outils, lignes directrices et séance d'orientation ou de calibrage** (voir la question 5 de l'annexe A sur l'utilité des différents outils).

« Cette année, l'exercice de calibrage supplémentaire, dans lequel nous avons évalué trois demandes – de vrais dossiers présentés par le passé – aux fins de discussions, a été utile pour ce qui est de l'équité et de la parité au sein du comité d'évaluation et a permis de parler des attentes. J'ai particulièrement aimé le fait qu'il ne s'agissait pas seulement de demandes exemplaires, mais de demandes qui ont eu divers degrés de succès. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, bourses de doctorat du CRSH

« Le processus de calibrage initial était excellent et a vraiment aidé à mettre la table pour les membres du comité, ce qui s'est avéré très utile et pertinent »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

Le processus d'évaluation dans son ensemble a fait l'objet de nombreux commentaires élogieux, comme l'illustrent les commentaires suivants :

« Je participerais de nouveau à ce processus. Étant en début de parcours en tant qu'universitaire, j'ai trouvé l'exercice extrêmement enrichissant, car j'ai pu tester mes capacités à évaluer des demandes, rencontrer de nouveaux collègues et prendre part à de très belles discussions comme à des décisions difficiles. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

« L'expérience a été positive! J'ai aimé pouvoir découvrir les recherches et les activités de mobilisation des connaissances qui se font à la grandeur du pays, rencontrer des collègues d'autres établissements et voir les processus du CRSH sous un autre angle. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Connexion

Changements ou améliorations d'ordre général que devrait envisager le CRSH

Bien que les commentaires sur la qualité générale du processus d'évaluation du mérite du CRSH aient été surtout positifs (voir la question 3 à l'[annexe A](#)), nous avons demandé aux personnes répondantes de faire des suggestions pour améliorer le processus et l'expérience des membres de comité et des personnes observatrices.

1. Charge de travail

Malgré le fait que 78 p. 100 des personnes répondantes aient affirmé qu'il était probable ou très probable qu'elles siègent à nouveau à un comité du CRSH, on trouve aussi dans les réponses des indications que la charge de travail associée à l'évaluation du mérite est une préoccupation importante et un aspect déterminant dans la décision de siéger à nouveau ou non. La moitié des personnes répondantes (51 p. 100) ont désigné la charge de travail comme le principal élément dissuasif, tandis que 29 p. 100 ont affirmé ne pas vouloir siéger à nouveau à cause des dates des réunions. Bien qu'en 2023-2024 la charge de travail ait légèrement augmenté pour la plupart des concours, l'analyse sur trois ans montre que ce facteur est un peu moins évoqué que lors des années précédentes pour justifier la décision de ne pas siéger à nouveau, contrairement aux facteurs « Dates des concours » et « Technologie utilisée », qui eux sont davantage mentionnés (voir la question 13 à l'[annexe A](#)).

« Je voudrais juste rappeler que la charge de travail était beaucoup trop lourde cette année. Je ne voudrai pas siéger à nouveau tant qu'on n'agira pas pour limiter cette charge. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

« La seule chose qui me fait hésiter à siéger à ce comité est que cela tend à empiéter sur mes responsabilités à mon établissement d'attache, au pire moment de l'année. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

Comparativement aux années précédentes, la hausse du nombre de demandes en 2023-2024 a entraîné, pour de nombreux comités, une légère hausse de la charge de travail (nombre moyen de demandes que chaque membre doit examiner); à l'inverse, cette charge était un peu moins lourde pour ce qui est des bourses de doctorat du CRSH (voir l'annexe C).

Le **temps réservé à l'examen des demandes** est un autre défi important. Comme on le voit à la question 14 de l'annexe A, 43 p. 100 des membres de comité ont consacré en moyenne de une à deux heures à l'examen des lignes directrices, et 23 p. 100 y ont consacré de deux à quatre heures. Le temps moyen requis pour l'examen d'une demande était de 30 à 60 minutes pour 39 p. 100 des personnes répondantes, et de une à deux heures pour 34 p. 100 d'entre elles. Ces chiffres doivent ensuite être multipliés par le nombre de demandes assignées à la personne.

Bien qu'on ne le voie pas nécessairement dans les résultats du sondage, les problèmes techniques imprévus (comme la panne sans précédent du système en ligne du CRSH à l'automne 2023, qui a touché les concours des subventions Savoir et des bourses de doctorat), la hausse du nombre de demandes pour certaines occasions de financement et le désistement tardif de certains membres de comité

(comme dans le cas des subventions de développement de partenariat) peuvent ensemble avoir une incidence sur la charge de travail. Selon les données fournies par les agentes et agents de programme, les principales raisons évoquées pour justifier un désistement sont : les problèmes de santé touchant la personne elle-même ou une personne proche, l'inadmissibilité parce que la personne a déposé une demande au concours, un conflit d'horaire de dernière minute, des obligations familiales, des changements imprévus de situation professionnelle et la tenue d'une grève.

Le personnel des programmes fait tout ce qui est en son pouvoir pour remplacer les membres de comité qui se désistent. Lorsque la chose n'est pas possible, les demandes sont redistribuées aux autres membres. Les données qualitatives recueillies indiquent que les membres de comité ne semblent pas toujours au courant que le CRSH, avant de redistribuer les dossiers, déploie des efforts pour pallier les désistements, ce qui entraîne une certaine frustration. Il serait utile, à des fins de transparence, d'élaborer des mesures pour atténuer ces pressions et d'indiquer les procédures pertinentes dans la documentation ou le manuel remis aux comités.

Dans la rétroaction qualitative, les personnes répondantes ont aussi mentionné le besoin de simplifier les demandes, de réduire le nombre de demandes par lectrice ou lecteur, de distribuer les dossiers assignés parmi un plus grand groupe et de laisser plus de temps pour l'examen des demandes. Le CRSH continuera de surveiller la charge de travail, en prenant acte du travail supplémentaire imposé aux chercheuses et chercheurs en plus de leur emploi (supervision, recherche, enseignement et autres tâches au sein de leur département ou faculté).

2. Calibrage et notation

Dans la rétroaction de 2023-2024, les personnes répondantes ont souligné la pertinence des exercices de calibrage pour le processus d'évaluation. Elles ont entre autres suggéré des ajustements en matière de notation et de calibrage, par exemple : améliorer les instructions et le calibrage des barèmes de notation, harmoniser les approches pour les évaluatrices et évaluateurs externes et les membres de comité (échelles de notation et formulaires d'évaluation), réduire les écarts de notation, clarifier l'emploi de toute l'échelle de notation et prévoir le calibrage le plus tôt possible dans le processus.

3. Format des réunions d'évaluation du mérite

Des membres de comité favorables aux réunions à distance ont mentionné que le format virtuel était plus accessible pour les personnes ayant certains handicaps et celles qui ont de jeunes enfants. D'autres ont toutefois souligné les défis technologiques associés aux réunions à distance, comme les problèmes de connexion, ainsi que le côté pénible des vidéoconférences enchaînées sur plusieurs jours. Certains commentaires mettaient l'accent sur la valeur et la qualité des discussions lors des réunions en personne, un aspect qui compensait la lourdeur de la charge de travail. Le format hybride a suscité des opinions diverses, allant de « encourageant » à très critique. On a aussi proposé de combiner stratégiquement les réunions virtuelles et en personne.

« Les réunions d'évaluation en personne sont importantes pour favoriser la collégialité parmi les membres de comité et permettre l'apprentissage informel entre nous. En l'absence d'une rémunération substantielle pour ce travail, je crois fermement que les réunions en personne sont d'une importance vitale. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

« Si l'on maintient les délibérations en format virtuel, il faut alors former davantage les agentes et agents de programme et les personnes qui président les comités sur la façon de fonctionner dans ce type d'environnement plutôt "inconfortable". »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement de partenariat

4. Gestion des réunions

Dans les réponses qualitatives, on trouve les éléments de rétroaction suivants :

- mieux planifier le calendrier considérant les responsabilités professorales en fin de session;
- tenir des réunions plus courtes et (ou) avec plus de pauses;
- organiser les discussions de manière plus stratégique, avec de plus petits groupes, laisser plus de temps pour la discussion et veiller à ce que chaque membre participe;
- trouver des solutions pour améliorer la convivialité de l'extranet.

« C'était la première fois que je participais à une évaluation, et j'ai eu beaucoup de difficulté à comprendre la plateforme, à trouver les documents dont j'avais besoin et à savoir exactement ce que je devais faire. Pour mieux comprendre la procédure à suivre avant l'évaluation des dossiers, j'ai attendu la réunion de calibrage, ce qui ne m'a laissé qu'une semaine pour examiner 23 demandes... »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

« Actuellement, la présence du CRSH sur le Web est un fouillis total. Je ne sais pas pourquoi il y a le portail de demande, le portail de recherche, l'extranet et les autres systèmes, et c'est fou à quel point les formulaires Web sont mal organisés et inaccessibles. En toute franchise, il faudrait concevoir un système central et se débarrasser des autres. Pourquoi est-ce qu'il faut soumettre les demandes dans un système, mais aller dans un autre système pour avoir les résultats? C'est ridicule. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

Formation sur les préjugés, équité, diversité, inclusion et accessibilité

Le CRSH continue de mettre en œuvre les recommandations du [Comité consultatif sur l'accessibilité et le capacitisme systémique](#), du [Plan sur l'accessibilité du CRSH](#) et du [rapport final du Comité consultatif de lutte contre le racisme à l'endroit des personnes noires dans les programmes de recherche et de formation en recherche](#). Dans ce contexte, il reconnaît l'importance des avis exprimés par les membres de comité ayant une expérience vécue et une expertise pertinente, le but étant de renforcer son engagement en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité dans le milieu de la recherche et d'asseoir ses priorités en ce sens. C'est pourquoi le sondage de 2023-2024 comprenait, en plus des questions de nature quantitative, des questions à réponse ouverte portant sur la formation sur les préjugés inconscients destinée aux membres de comité, l'accessibilité ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion.

1. Formation sur les préjugés

Comme lors des années précédentes, les membres de comité devaient suivre le module de formation des trois organismes, « Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs ». Les questions connexes dans le sondage ont été revues cette année, comme on peut le voir en détail à l'annexe A.

Cette année, 62 p. 100 des personnes répondantes ont trouvé le module de formation extrêmement utile ou très utile, comparativement à 56 p. 100 l'an dernier. Dans la rétroaction qualitative, on mentionnait qu'en plus d'une formation sur les préjugés, il fallait une meilleure sensibilisation aux préjudices visant les membres de comité issus de groupes historiquement sous-représentés, confrontés au racisme et au capacitisme lors du processus d'évaluation, ainsi que de meilleures stratégies de prévention en ce sens.

Les trois organismes devraient lancer un module de formation révisé sur la sensibilisation aux préjugés en 2024-2025.

2. Accessibilité et obstacles systémiques dans le processus d'évaluation du mérite

Le sondage de 2023-2024 comprenait des sous-questions supplémentaires pour aider le CRSH à avoir un meilleur portrait des obstacles systémiques rencontrés par les personnes répondantes au cours du processus d'évaluation du mérite. Sur le plan de l'accessibilité, les réponses montraient une opinion favorable à l'égard des réunions hybrides ou virtuelles, des délibérations moins rapides, des réunions plus courtes ainsi que de l'offre de sous-titrage dans les deux langues officielles (par défaut) et (ou) de l'interprétation simultanée.

D'autres suggestions ont aussi été formulées afin d'assurer l'accessibilité et de diminuer la charge de travail : simplifier les formulaires de demande, utiliser une police accessible et de grande taille dans la documentation existante, utiliser des micros de meilleure qualité et des écrans plus grands pour faciliter le partage d'écran, et simplifier et raccourcir les communications et les instructions transmises aux membres de comité.

« Le format virtuel rend les réunions plus gérables pour les personnes ayant des responsabilités parentales, et permettrait une meilleure accessibilité pour les personnes ayant des problèmes auditifs. »
Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

3. Équité, diversité et inclusion dans le processus d'évaluation du mérite

Dans les réponses aux questions sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans le processus d'évaluation du mérite, on voit émerger les thèmes suivants :

3.1 Représentation au sein des comités

Certaines personnes répondantes ont encouragé le CRSH à faire plus d'efforts pour diversifier davantage la composition des comités, notamment en recrutant des membres de groupes historiquement sous-représentés ou en élargissant la palette de perspectives disciplinaires et méthodologiques qui y sont représentées.

« Veiller à ce qu'il y ait assez de membres qui ont une expertise des théories et méthodes féministes, interprétativistes et post-positivistes, ainsi que de la théorie critique de la race et de ses méthodes. Essayer de jumeler les membres de comité aux projets qui correspondent à leur expertise méthodologique et éviter de les jumeler à des dossiers en l'absence d'expertise pertinente. Établir explicitement que les projets de nature qualitative et interprétativiste ne devraient pas être évalués selon des critères quantitatifs et positivistes, et vice-versa. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

Le personnel des programmes du CRSH tient compte de plusieurs facteurs dans le recrutement des membres de comité afin d'assurer une représentation sur les plans, entre autres, de la géographie, des langues officielles (bilinguisme), de la taille des établissements, du genre et de l'expertise. Les conflits d'intérêts et la disponibilité peuvent aussi avoir une incidence sur le recrutement.

3.2 Critères d'évaluation et pondération

Les personnes répondantes ont abordé l'examen des **critères d'évaluation** sous l'angle de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, ainsi que la révision des sous-critères pour une application plus uniforme, pratique et équitable des critères. Par exemple :

- reconnaître davantage les méthodes de recherche et les épistémologies de nature qualitative et provenant de diverses cultures, au lieu du nombre de publications;
- mettre moins l'accent sur les réalisations de la candidate ou du candidat ou sur les bourses reçues;
- accorder moins d'importance aux antécédents de mobilisation des connaissances et revoir la pondération des critères d'évaluation pour mettre en avant le soutien aux chercheuses et chercheurs qui commencent leur carrière;
- ajouter un critère d'équité reposant sur une définition large et intégré à la documentation des programmes afin d'encourager les recherches axées sur l'équité, ainsi qu'un sous-critère sur l'engagement communautaire et social.

« On ne devrait pas attendre des candidates et candidats qui vivent avec le racisme et la discrimination, et qui accomplissent plus de tâches connexes en raison de leur identité marginalisée, qu'ils produisent autant de publications avec comité de lecture que les autres... Il faudrait des instructions plus directes concernant la prise en compte des circonstances personnelles dans l'évaluation des autres critères

(produits et documents issus de la recherche), surtout lorsque l'énoncé de recherche et les lettres de recommandation sont très solides. Exiger des candidates et candidats de groupes marginalisés le même niveau de production que les autres ne fait qu'accroître les iniquités. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, bourses de doctorat du CRSH

« ... mettre une notation adaptée (mettre plus d'accent sur certains critères que d'autres) pour les projets portés par des chercheurs moins séniors. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement de partenariat

3.3 Iniquités régionales, grands et petits établissements

Certaines personnes répondantes ont mentionné que les établissements de grande taille en milieu urbain ont potentiellement plus de ressources pour appuyer les candidatures comparativement aux plus petits, situés généralement en milieu rural. Elles ont indiqué certains aspects touchés par cette iniquité, comme la nécessité d'avoir des fonds de contrepartie – une exigence qui peut être plus difficile à respecter dans un établissement de petite taille – ou encore le soutien général à la rédaction des demandes, plus accessibles dans les établissements ayant des ressources importantes. On a aussi évoqué dans les commentaires le besoin d'avoir, afin d'assurer une évaluation plus équitable, des instructions plus précises pour évaluer ou comparer les demandes provenant d'établissements de grande taille par rapport à celles provenant d'établissements de petite taille. Ont aussi été demandées des instructions plus claires sur la prise en compte du fait qu'un établissement est de petite taille dans le processus d'évaluation.

« On semble vouloir davantage transférer aux établissements la responsabilité d'assurer le respect des lignes directrices et des exigences. Le risque, selon moi, est que les établissements ayant moins de ressources n'arrivent pas à satisfaire à ces exigences et soient plus à risque de subir un échec ou d'être disqualifiés. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Connexion

« Dans mon comité, comme ce fut le cas selon mon expérience, nous avons abordé divers enjeux en lien avec l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité. Nous avons veillé à consacrer le même temps et la même énergie à chaque dossier, et à prendre en compte les facteurs contextuels, comme la taille de l'établissement ou les interruptions de carrière et les circonstances particulières. Je ne pense pas que cet aspect soit nécessairement de la compétence du CRSH, mais il est important de reconnaître que les candidates et candidats n'ont pas tous le même soutien de leur établissement dans la préparation de leur dossier. Je pense que celles et ceux qui sont affiliés à de petits établissements ayant moins de capacité de recherche sont désavantagés, même si les comités en tiennent compte. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

3.4 Meilleure structuration des processus et des documents de consignes

Des personnes répondantes ont fait part du besoin d'offrir des consignes, une structure et une formation de sensibilisation plus concrètes, par exemple :

- pratiques et instructions plus claires et uniformes pour l'évaluation des circonstances particulières;
- stratégies pratiques en lien avec l'évaluation et nécessité de réserver une portion de la réunion aux demandes touchant la recherche autochtone;
- sensibilisation aux défis rencontrés par les candidates et candidats francophones vivant dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire;

- plus grande sensibilisation à l'importance d'assigner les dossiers en fonction de l'expertise disciplinaire et méthodologique des membres de comité;
- formation de sensibilisation aux diverses méthodologies et conventions liées à la recherche qualitative;
- lignes directrices plus explicites au sujet des différentes façons de mobiliser les connaissances mis à part les publications habituelles;
- sensibilisation à l'utilisation d'un langage exempt de préjugés dans les évaluations.

« Il doit y avoir des formations de sensibilisation pour les universitaires concernant, entre autres, la recherche autochtone et la recherche communautaire que pratiquent souvent les historiennes et historiens noirs. Placer un dossier dans la catégorie "recherche autochtone" ou le soumettre à une lecture sensible ne veut pas dire grand-chose si les universitaires ne connaissent pas les bases des méthodologies de recherche communautaire ou autochtone ».

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

Pour terminer, si certaines personnes répondantes étaient heureuses que les « circonstances particulières » soient abordées dans les discussions, d'autres ont évoqué la réticence de candidates et candidats à divulguer des renseignements personnels, ainsi que les inégalités créées par les responsabilités de garde des enfants, qui incombent inégalement aux professeures ayant des enfants, une situation qui peut nuire à la production de recherches, comme c'était particulièrement le cas pendant la pandémie de COVID 19.

« Au moins la moitié de la réunion de calibrage devrait être consacrée à une discussion générale sur les points importants de la notation des dossiers, par exemple : comment prendre en compte les CV des cocandidates et cocandidats dans la note sur la capacité? Comment noter les CV des candidates et candidats en début de carrière qui n'ont pas encore de publications? Comment (et dans quelle mesure) tenir compte des circonstances particulières? La proposition doit-elle être cohérente pour obtenir une note élevée dans la catégorie "défi"? Est-il nécessaire que la chercheuse principale ou le chercheur principal soit fortement impliqué dans tous les projets proposés? Une fois que le comité s'est mis d'accord sur ces points généraux, la notation des dossiers devient plus facile et plus cohérente. Ensuite, on peut appliquer les principes convenus pour la notation des dossiers utilisés pour le calibrage. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

« Les discussions sur les circonstances particulières et les interruptions de carrière ont été très bien intégrées au processus. J'espère que les candidates et candidats sont conscients de l'importance de remplir cette section. Ayant moi-même dû composer avec des "circonstances particulières" durant ma carrière, j'ai constaté avec satisfaction que cette question a été bien traitée au sein de mon comité. Merci! »

Membre de comité ayant répondu au sondage, bourses postdoctorales

Occasions de financement 2023-2024

Formation en recherche et perfectionnement des compétences

Résumé des statistiques sur les concours de 2023-2024

Concours	Allocations	Demandes admissibles	Attributions ^a	Taux de réussite ^b	Total attribué
Bourses postdoctorales du CRSH	S.O.	590	130	22 %	11 610 000 \$
Bourses de doctorat du CRSH/ Programme de BÉSC au niveau du doctorat	2 201	3 972	477 (CRSH)/ 458 (BÉSC)	42 %	26 340 000 \$ (CRSH)/ 48 090 000 \$ (BÉSC)
Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise ^c	1 405	3 011 ^d	1 398	46 %	24 465 000 \$
Programme de BÉSC – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith	125	S.O.	103	S.O.	616 185 \$
Programme de bourses de recherche de 1 ^{er} cycle	95	S.O.	34	S.O.	204 000 \$
Prix Impacts ^e	S.O.	64	5	8 %	300 000 \$

Acronymes : BÉSC = bourses d'études supérieures du Canada; S.O. = sans objet.

^a Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après l'évaluation du mérite. Les bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

^b Le taux de réussite observé pour le programme de bourses de doctorat du CRSH et le programme de BÉSC au niveau du doctorat est influencé par les processus de sélection et les quotas des établissements, qui limitent le nombre total de demandes.

^c L'allocation pour le Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise est fixée à 1 365 par année; le nombre ci-dessus comprend aussi 40 bourses supplémentaires destinées aux universitaires noirs. Ces données reflètent les résultats du concours immédiatement après la sélection (selon la note de service d'approbation) et excluent toute autre bourse attribuée ultérieurement en raison d'une disponibilité de fonds. Ces données sont fondées sur la date limite du concours (1^{er} décembre 2022).

^d Les demandes admissibles représentent le nombre de personnes (3 011) ayant soumis une demande pour le programme de BÉSC au niveau de la maîtrise, et c'est ce nombre qui sert à calculer le taux de réussite. Chaque personne pouvait soumettre une demande à un maximum de trois établissements, pour un total de 4 137 demandes (demandes secondaires). Sont exclues de ce nombre les demandes ayant le statut « Inadmissible » ou « Retiré ».

^e Les prix Impacts du CRSH reposent sur des mises en candidature plutôt que sur un processus de demande. Pour ces prix, on utilise le terme « Mises en candidature admissibles ».

Nouveautés en 2023-2024

FINANCEMENT RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTES-CHERCHEUSES ET ÉTUDIANTS-CHERCHEURS NOIRS

Dans le Budget 2022, les organismes fédéraux de financement de la recherche ont obtenu des fonds pour financer les chercheuses et chercheurs noirs dès 2023-2024 pour une période d'au moins cinq ans. Grâce à ce nouveau financement, ils pourront soutenir environ 400 chercheuses et chercheurs noirs de plus par année, par l'intermédiaire des programmes de bourses existants. Le CRSH a commencé à attribuer les fonds dans la dernière année dans ses programmes existants, avec 95 bourses de recherche de 1^{er} cycle, 20 allocations supplémentaires pour le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, 10 bourses supplémentaires pour le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat, et 6 bourses postdoctorales supplémentaires.

Grâce à cette enveloppe supplémentaire, le CRSH a pu offrir à des candidates et candidats qui s'identifient comme des personnes noires et qui ont consenti à ce que leur demande soit prise en considération en vue de l'obtention de fonds destinés à des groupes particuliers les bourses suivantes :

- 4 bourses postdoctorales du CRSH
- 10 bourses du Programme de BÉSC au niveau du doctorat
- 28 bourses du Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise
- 34 bourses de recherche de 1^{er} cycle

Les statistiques des concours reposent sur des données de sélection ponctuelles. Les bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas prises en compte.

Le nombre de bourses offertes dépend du nombre de demandes admissibles reçues. Les fonds non utilisés sont redistribués l'année suivante.

Le CRSH continuera d'offrir des bourses aux étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs noirs lors d'un deuxième cycle en 2024-2025. L'organisme a bonifié ses efforts sur les médias sociaux et auprès des établissements afin de recevoir plus de demandes dans le cadre de l'initiative pour les universitaires noirs, notamment de la part d'étudiantes et d'étudiants de 1^{er} cycle.

Changements prévus en 2024-2025

ANNONCE DU BUDGET FÉDÉRAL 2024

Dans le cadre du Budget fédéral 2024, annoncé le 16 avril 2024, le gouvernement du Canada engagera 825 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les étudiantes et étudiants et les chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral recevant des fonds des organismes fédéraux de financement de la recherche. Cette mesure prévoit une augmentation de la valeur et du nombre de bourses de maîtrise et de doctorat et de bourses postdoctorales.

Changements prévus en 2025-2026

ANNONCE DU BUDGET FÉDÉRAL 2024

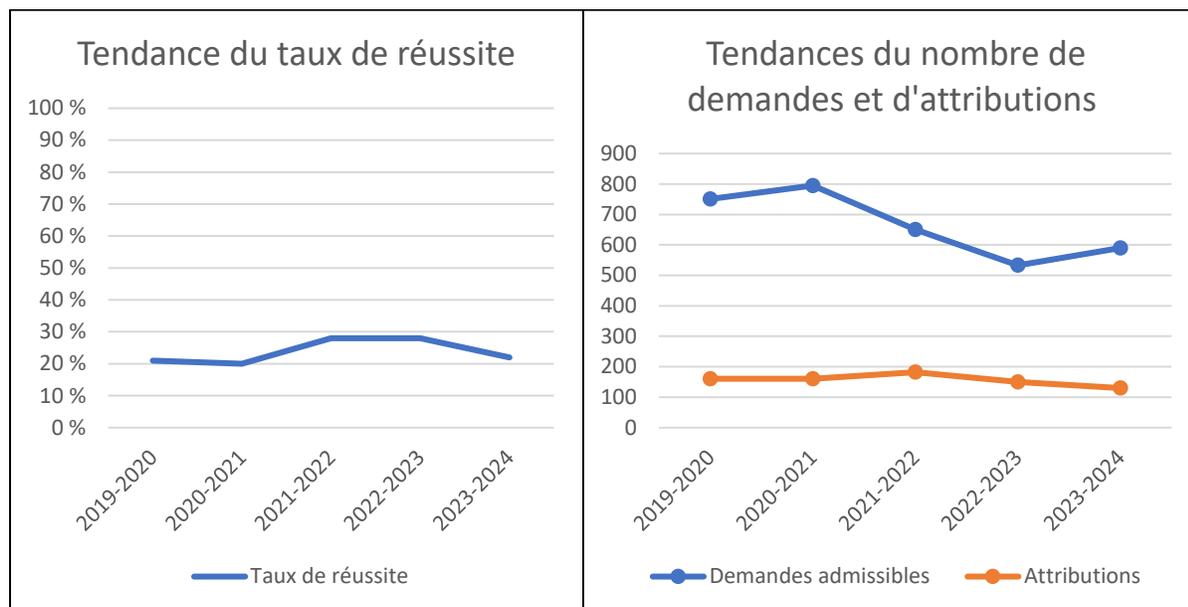
En plus de profiter des changements entrant en vigueur en 2024-2025, les étudiantes et étudiants et les titulaires de bourse auront un meilleur accès au soutien grâce à une offre améliorée et simplifiée, avec des programmes réunis en un même programme consacré à la formation. Le CRSH collaborera avec les autres organismes subventionnaires fédéraux pour mettre au point cette offre rationalisée et informera directement les candidates et candidats, les titulaires de bourse et les partenaires institutionnels des changements qui découleront de cette annonce.

Le Budget 2024 a prévu l'ajout de 1 720 attributions. Pendant que les organismes se préparent à la mise en œuvre du nouveau programme interorganismes harmonisé, des discussions sont en cours afin de déterminer la meilleure approche pour la distribution de ces nouvelles attributions entre les organismes.

Bourses postdoctorales du CRSH

 Montant :	45 000 \$ par année
 Durée :	1 ou 2 ans
Date limite pour faire une demande :	13 septembre 2023
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 17 au 31 janvier 2024
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	8
Nombre de membres de comité :	53 (dont 8 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 34 % Le CRSH a invité 163 spécialistes 56 ont accepté 3 ont abandonné le processus</p> <p>43 % de membres expérimentés 23 des 53 membres ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 22 demandes</p>

Le taux de réussite représente le nombre de bourses attribuées divisé par le nombre de demandes admissibles. Le nombre de demandes et le nombre de bourses peuvent varier d'une année à l'autre, ce qui influe sur le taux de réussite.



- **Suppléments** : Des suppléments sont attribués suivant la publication des résultats du concours pour les bourses postdoctorales du CRSH.
- **Bourse Jules-et-Gabrielle-Léger** : Une bourse de 10 000 \$ est remise chaque année à une ou un titulaire de bourse postdoctorale du CRSH faisant de la recherche sur la contribution historique et contemporaine de la Couronne à la vie dans le pays.
- **Bourse canadienne Bora-Laskin pour la recherche sur les droits de la personne** : Une bourse de 10 000 \$ est remise chaque année à une ou un titulaire de bourse postdoctorale du CRSH faisant de la recherche dans le domaine des droits de la personne.
- **Bourse Alice-Wilson** : Une bourse de 1 000 \$ est remise chaque année à une femme d'une compétence exceptionnelle qui entreprend une carrière d'universitaire ou de chercheuse au niveau postdoctoral dans le domaine des arts ou des sciences humaines.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les bourses postdoctorales et les suppléments attribués dans le cadre de partenariats.

Nouveautés en 2023-2024

DIRECTIVES CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS À LA RECHERCHE

Pour le concours 2023-2024, le CRSH a harmonisé les directives de rédaction du document sur les contributions à la recherche avec celles de ses autres concours de subventions. Ce changement favorise la prise en compte d'un éventail de contributions à la recherche, comme les contributions non soumises à des comités de lecture, les créations artistiques et d'autres types de services et d'expériences pertinents.

Observations sur le concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (96 %) ou bon (4 %).

87 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (54 %) ou bonne (33 %).

n = 24 (53 invitations, taux de réponse de 45 %)

« Le personnel du CRSH a été excellent et a fait preuve de patience en me guidant durant le processus. L'exercice de calibrage a été bien fait et s'est avéré TRÈS important pour assurer des chances égales pour chaque candidate et candidat, quelles que soient les deux personnes assignées à leur dossier. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« Les discussions sur les circonstances particulières et les interruptions de carrière ont été très bien intégrées au processus. J'espère que les candidates et candidats sont conscients de l'importance de remplir cette section. Ayant moi-même dû composer avec des "circonstances particulières" durant ma carrière, j'ai constaté avec satisfaction que cette question a été bien traitée au sein de mon comité. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changements prévus pour le concours 2024-2025

DURÉE DE LA BOURSE

À partir du concours de 2024-2025, toutes les bourses postdoctorales du CRSH auront une durée de 24 mois. Ce changement a pour but de simplifier les processus de demande et d'évaluation du mérite et d'harmoniser la durée à celle d'autres occasions de financement interorganismes au niveau postdoctoral.

ADAPTATION DE L'ADMISSIBILITÉ EN RAISON DE LA COVID-19

Pour atténuer les répercussions de la pandémie sur les titulaires récents d'un doctorat, la fenêtre pour faire une demande dans le cadre de cette occasion de financement est prolongée depuis septembre 2021.

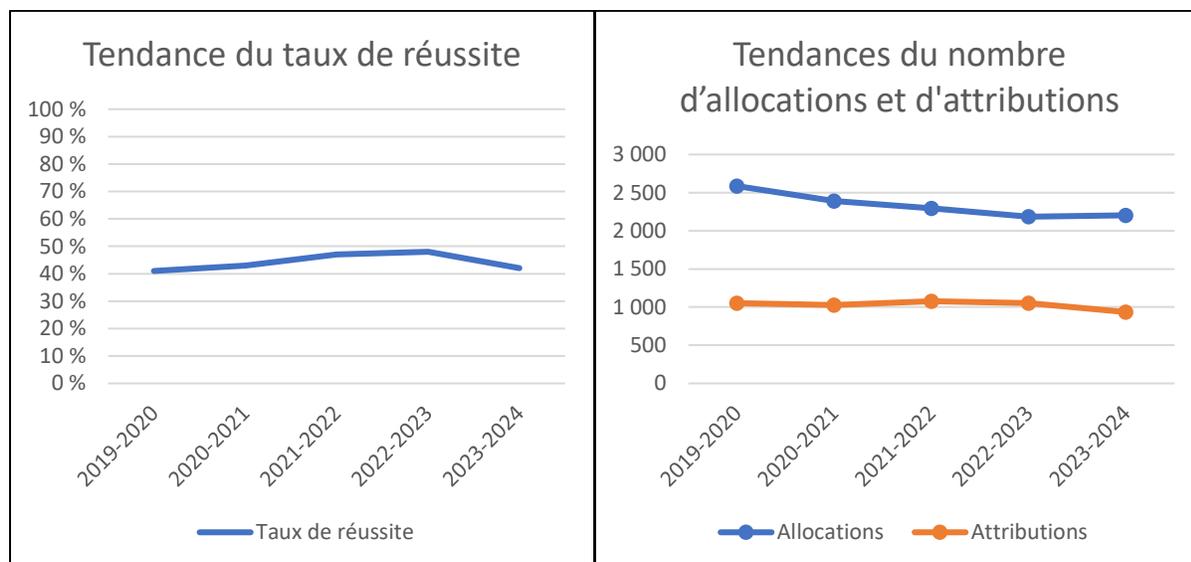
Bourses de doctorat (bourses de doctorat du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat)

 Montant :	20 000 \$ par année (CRSH) / 35 000 \$ par année (BÉSC)
 Durée :	12, 24, 36 ou 48 mois (CRSH) / 36 mois (BÉSC)
Date limite pour faire une demande :	17 octobre 2023 (directement au CRSH)* Fixée par l'établissement (par l'entremise d'un établissement canadien disposant d'un quota)**
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 4 au 25 mars 2023
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	19
Nombres de membres de comité :	131 (dont 21 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 34 % Le CRSH a invité 416 spécialistes 140 ont accepté 8 ont abandonné le processus 1 n'a pas été retenu</p> <p>40 % de membres expérimentés 53 des 131 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 34 demandes</p>

* La date limite a été repoussée au 26 octobre 2023 en raison de problèmes techniques touchant le système.

** La date limite pour les demandes de bourse de doctorat déposées par les établissements ayant un quota a été repoussée au 30 novembre 2023 en raison de problèmes techniques touchant le système.

Le taux de réussite représente le nombre de bourses divisé par le nombre de demandes admissibles soumises au concours national. Le taux est calculé en utilisant le total combiné des bourses du CRSH et des BÉSC, par rapport au nombre de demandes admissibles à l'échelle nationale (voir la colonne « Allocations » dans le tableau de résumé).



Suppléments : Des suppléments sont attribués suivant la publication des résultats du concours pour les bourses de doctorat du CRSH.

- **Bourse Aileen-D.-Ross :** 10 000 \$ versés annuellement à une ou un titulaire de bourse de doctorat du CRSH dont la recherche en sociologie se rapporte à la pauvreté.
- **Bourse de la Reine :** 10 000 \$ versés annuellement à une ou un titulaire de bourse de doctorat du CRSH inscrit à un programme d'études canadiennes dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les autres bourses de doctorat et les suppléments attribués dans le cadre de partenariats.

Nouveautés en 2023-2024

OUTIL D'ÉVALUATION FACULTATIF

Cette année, le CRSH a mis à l'essai un outil d'évaluation facultatif pour aider les membres de comité à faire une évaluation uniforme des demandes en fonction des critères de sélection.

MESURES EN LIEN AVEC LA COVID-19

Bien que les mesures harmonisées mises en place pour la COVID-19 aient pris fin, le CRSH a accepté les demandes avec relevés de notes non officiels. Les candidates et candidats ayant fait une demande par l'intermédiaire d'un établissement canadien devaient se conformer à la politique de ce dernier en

matière de relevés de notes officiels. De plus, les candidates et candidats avaient encore la possibilité d'indiquer, en tant que « pièce jointe admissible », les répercussions de la COVID-19 sur leur recherche, leur carrière, leurs réalisations universitaires ou de recherche, ou l'obtention d'un diplôme.

Observations sur les concours



90 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (73 %) ou bon (17 %).

86 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (44 %) ou bonne (42 %).

n = 48 (131 invitations, taux de réponse de 36 %)

« Le processus de formation et de calibrage du comité a été extrêmement utile, autant pour intégrer les recrues que pour mettre les membres sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la notation. J'ai aussi eu l'impression que les liens ainsi créés entre les membres ont aidé aux discussions sur la notation. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« Les discussions sur les mérites des candidatures ont été à la fois exhaustives et efficaces. Les membres ont fait leur évaluation de manière réfléchie et l'ont modifiée dans certains cas à la suite des échanges. »

Personne observatrice

Changements prévus pour les concours 2024-2025

COMPOSITION DU COMITÉ

Le CRSH recrutera plus de chercheuses et de chercheurs de niveau postdoctoral dans le cadre de son engagement à soutenir les personnes en début de carrière, tout en assurant la fiabilité de son processus d'évaluation du mérite.

MISE À JOUR DE LA DOCUMENTATION DU PROGRAMME

La documentation des programmes de BÉSC au niveau du doctorat et de bourses de doctorat du CRSH a été mise à jour pour clarifier à quel moment les candidates et candidats peuvent soumettre une demande directement au CRSH et quand ils doivent faire une demande par l'intermédiaire d'un établissement canadien. On y précise aussi que les personnes et les établissements qui ont des

préoccupations en lien avec l'évaluation de leur demande dans une des langues officielles du Canada peuvent communiquer avec l'organisme pour obtenir de l'aide.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL) – PROGRAMME DE BOURSES SUR LE LOGEMENT DU CRSH

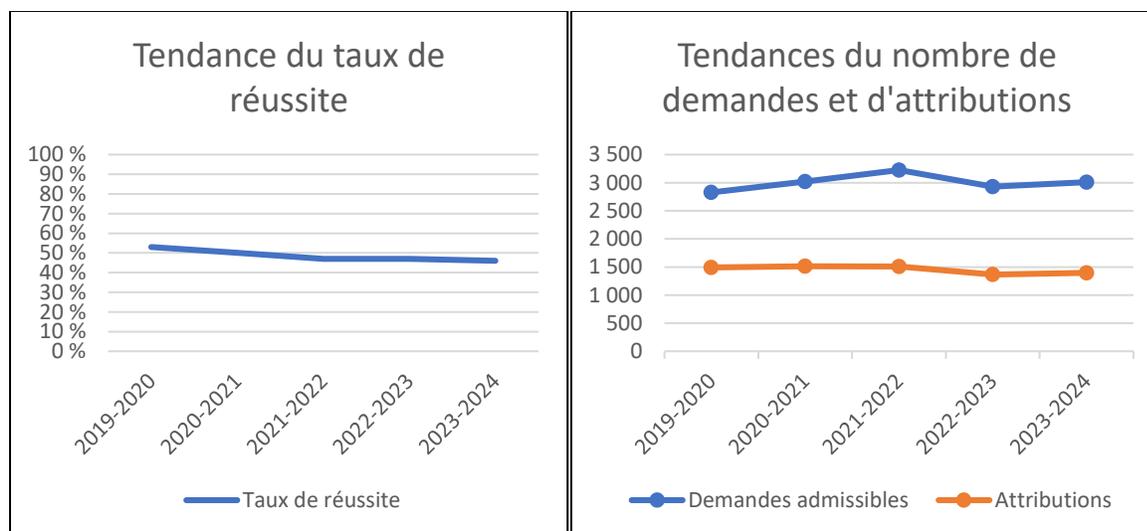
Cette initiative permettra d'offrir des bourses de doctorat à des personnes menant des recherches en sciences humaines liées au logement et correspondant aux [domaines d'intervention prioritaires de la Stratégie nationale sur le logement](#). Chaque bourse est d'une valeur de 40 000 \$ par an et peut être attribuée pour une durée maximale de trois ans. Pour faire une demande, les candidates et candidats doivent passer par le concours des bourses de doctorat du CRSH. Les candidatures méritantes sont transmises à la SCHL aux fins d'examen.

Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise

 Montant :	17 500 \$
 Durée :	1 an
Date limite pour faire une demande :	1 ^{er} décembre 2022*
Système de demande :	Portail de recherche en ligne
Dates de sélection :	S.O.
Méthode de sélection :	Évaluation du mérite dans les établissements canadiens

* À noter que les données suivantes sont fondées sur la date limite du concours (1^{er} décembre 2022).

Le nombre de bourses offertes dépend du nombre de demandes admissibles reçues. Quelques établissements ne reçoivent pas suffisamment de demandes admissibles pour être en mesure d'utiliser pleinement les fonds attribués. Les fonds non utilisés sont redistribués à la fin de l'année. Le taux de réussite pour le Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise tient compte du nombre de bourses attribuées et des quotas impartis au titre du programme.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les suppléments et les BÉSC au niveau de la maîtrise attribués dans le cadre de partenariats.

Nouveautés en 2023-2024

MESURES EN LIEN AVEC LA COVID-19

Bien que les mesures harmonisées mises en place pour la COVID-19 aient pris fin, certains établissements ont continué d'accepter les relevés de notes non officiels. On demande aux candidates et candidats de vérifier directement auprès de l'établissement qui reçoit leur demande quelle est la politique en matière de relevés de notes officiels et si les relevés non officiels sont acceptés dans le cadre du processus d'examen interne.

INITIATIVE PILOTE SUR LES BOURSES ET LES SUPPLÉMENTS POUR CHERCHEUSES ET CHERCHEURS AUTOCHTONES

En 2023, le CRSH et le CRSNG ont continué d'offrir les bourses et suppléments pour universitaires autochtones, une initiative qui vise à accroître le soutien aux personnes des Premières Nations, inuites et métisses qui suivent un programme de maîtrise. Celles-ci ont accès à une bourse de 17 500 \$ ainsi qu'à un supplément de 5 000 \$, attribués pour 12 mois et non renouvelables. Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit s'identifier, dans un module intégré à la demande de BÉSC au niveau de la maîtrise, comme étant membre d'une Première Nation ou comme Inuit ou Métis, et joindre une déclaration personnelle. Le CRSH a ainsi attribué 49 suppléments de 5 000 \$ et 32 bourses avec supplément (22 500 \$), pour un investissement total représentant 965 000 \$ en fin d'exercice.

NOUVEAU MODULE SUR LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES DANS LA DEMANDE

Les candidates et candidats au Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise ont maintenant accès à un nouveau module sur les circonstances particulières. Cet espace d'une page leur sert à décrire les circonstances particulières ayant eu une incidence sur leur recherche, leur carrière, leurs réalisations universitaires ou de recherche, ou l'obtention d'un diplôme, tout en permettant de donner de l'information ouvertement, sans contrainte liée aux dates.

SOUTIEN AUX PERSONNES ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL

Avant l'année de concours 2023-2024, les titulaires ne pouvaient détenir leur bourse à temps partiel que pour des raisons parentales ou médicales ou en raison de responsabilités familiales. Désormais, les trois organismes fédéraux de financement de la recherche examinent les demandes de statut à temps partiel au cas par cas, quelle qu'en soit la raison. Ce type d'arrangement doit d'abord être approuvé par l'établissement, puis soumis à l'approbation de la [personne-ressource du programme](#) concerné au moyen d'une brève déclaration à cet effet envoyée par courriel. Si la demande est approuvée, les titulaires de bourses peuvent, en collaboration avec leur établissement, concevoir l'arrangement à temps partiel qui répondra le mieux à leurs besoins. Comme avant, le montant de la bourse reste inchangé, mais la durée de la bourse est recalculée au prorata selon l'arrangement convenu.

Changements prévus pour le concours 2024-2025

MISE À JOUR SUR LA CONFIRMATION DU PROGRAMME

Comme toujours, pour qu'un programme d'études supérieures soit admissible, il doit comporter une importante composante de recherche qui aboutit à la réalisation d'une thèse, d'un projet de recherche important, d'un mémoire, d'une publication savante, d'un spectacle, d'un récital ou d'une exposition dont le mérite est évalué par des spécialistes de l'établissement comme exigence pour l'achèvement du programme. Considérant que certains programmes exigent une autre demande d'admission pour accéder au volet recherche, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir la confirmation de son acceptation en milieu de programme avant de se prévaloir de la bourse.

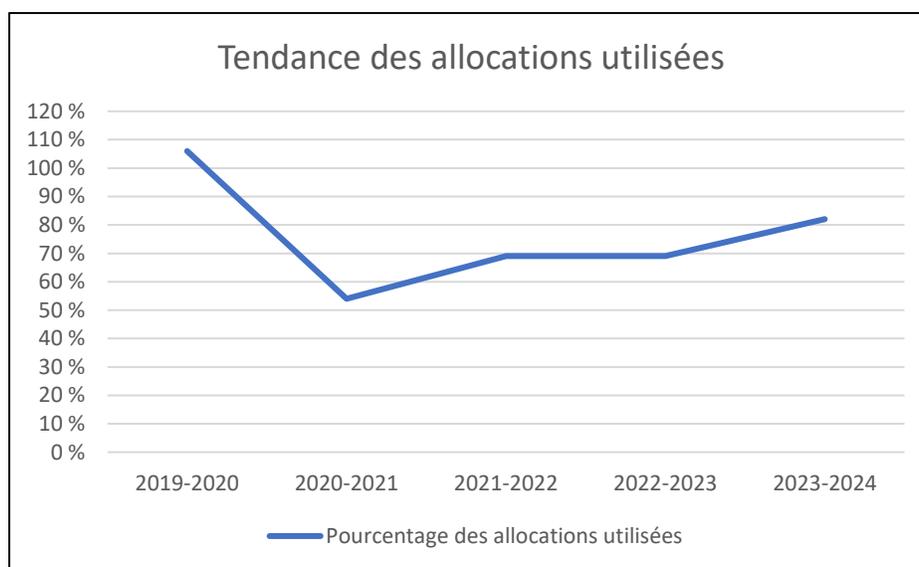
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL) – PROGRAMME DE BOURSES SUR LE LOGEMENT DU CRSH

Cette initiative conjointe de la SCHL et du CRSH permet d'offrir du financement supplémentaire aux personnes qui sélectionnent le domaine de recherche « sciences humaines » dans leur formulaire de demande de BÉSC au niveau de la maîtrise. Il s'agit d'un supplément forfaitaire de 10 000 \$ destiné à soutenir la recherche dans les [domaines d'intervention prioritaire de la Stratégie nationale sur le logement](#).

Bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith

 Montant :	Jusqu'à 6 000 \$
 Durée :	2 à 6 mois
Date limite pour faire une demande :	10 juin 2023 et 10 octobre 2023
Système de demande :	Système en ligne du CRSH et extranet des trois organismes subventionnaires
Dates de sélection :	S.O.
Méthode de sélection :	Présentation des demandes dans les établissements canadiens

Chaque établissement canadien admissible présente une liste classée de demandes à chaque organisme. Celui-ci procède ensuite à une évaluation de l'admissibilité avant d'attribuer les suppléments aux candidates et candidats admissibles.



À noter qu'au total, le CRSH alloue des fonds pour 125 suppléments par année. Ces derniers sont donc tributaires de ces fonds. Les bourses sont accordées seulement aux candidates et candidats admissibles.

TENDANCES DES DEMANDES : La plupart des personnes ayant reçu cette bourse en 2023-2024 sont titulaires d'une bourse de doctorat du Programme de BÉSC (68 p. 100), et les autres, d'une bourse de maîtrise du même programme (24 p. 100) ou d'une Bourse d'études supérieures du Canada Vanier (8 p. 100). Le pourcentage de bourses disponibles utilisées en 2020-2021, soit durant la pandémie, avait

atteint un plancher de 54 p. 100, mais ce chiffre continue de remonter depuis, pour atteindre 82 p. 100 en 2023-2024.

Nouveautés en 2023-2024

Aucune modification n'a été apportée à ces concours.

Changements prévus pour les concours 2024-2025

Aucun changement n'est prévu actuellement.

Bourses de recherche de 1^{er} cycle

 Montant :	6 000 \$ plus la contribution de l'établissement d'accueil
 Durée :	14 à 16 semaines
Date limite pour faire une demande :	Fixée par l'établissement
Système de demande :	Portail de recherche en ligne
Dates de sélection :	S.O.
Méthode de sélection :	Présentation des demandes dans les établissements canadiens

Dans le Budget 2022, le gouvernement a accordé aux IRSC et au CRSH 95 bourses chacun pour soutenir les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs noirs de premier cycle. Ces bourses ont été intégrées au Programme de bourses de recherche de 1^{er} cycle du CRSNG. Les demandes à ce programme sont d'abord présentées à l'établissement canadien où la candidate ou le candidat souhaite détenir la bourse, et l'établissement transmet ensuite les demandes sélectionnées aux organismes au moyen du système en ligne du CRSNG. Les établissements se font attribuer un certain quota de bourses, comme l'indique la [page Web sur le sujet](#). Le quota total du CRSH est de 95 bourses par an. Les bourses sont accordées seulement aux candidates et candidats admissibles. En 2023-24, les bourses distribuées par le CRSH représentaient environ 36 p. 100 de ce quota.

Changements prévus pour le concours 2024-2025

Aucun changement n'est prévu actuellement.

Prix Impacts

 Montant :	100 000 \$ (médaille d'or) / 50 000 \$ (autres prix)
 Durée :	1 an
Date limite pour faire une demande :	1 ^{er} avril 2023
Système de demande :	Site de téléversement sécurisé
Dates de sélection :	20 et 21 juin 2023
Méthode de sélection :	Hybride
Nombre de comités :	1
Nombre de membres de comité :	13 (dont 1 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 41 % Le CRSH a invité 32 spécialistes 13 ont accepté Aucun n'a abandonné le processus</p> <p>38 % de membres expérimentés 5 des 13 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 16 demandes</p>

Parmi les programmes du CRSH, les [prix Impacts](#) sont uniques en ce qu'ils reposent sur des mises en candidature plutôt que sur un processus de demande.

Statistiques sur le concours 2023-2024

	Mises en candidature admissibles	Finalistes	Attributions	Taux de réussite	Taux de réussite moyen (sur cinq ans)	Total attribué
Médaille d'or	10	S.O.	1	10 %	9 %	100 000 \$
Prix Talent	19	3	1	5 %	6 %	50 000 \$
Prix Savoir	14	3	1	7 %	7 %	50 000 \$
Prix Connexion	10	3	1	10 %	7 %	50 000 \$
Prix Partenariat*	11	3	1	9 %	10 %	50 000 \$

* Un seul prix a été décerné à deux personnes.

Nouveautés en 2023-2024

RÉUNION EN FORMAT HYBRIDE

La réunion de sélection s'est tenue en format hybride. C'était la première fois que les délibérations se tenaient en personne depuis la pandémie de COVID-19; 10 membres du jury ont pris part à la réunion en personne, et 3 l'ont fait virtuellement.

COLLECTE DES DONNÉES SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION AUPRÈS DES PERSONNES MISES EN CANDIDATURE

Les personnes mises en candidature de même que les cocandidates et cocandidats ont été invités à remplir le formulaire de déclaration volontaire, le but étant d'améliorer l'exactitude des données de ce type.

Observations sur le concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (80 %) ou bon (20 %).

100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (40 %) ou bonne (60 %).

n = 5 (13 invitations, taux de réponse de 38 %)

« Le soutien du personnel lors du processus a été exemplaire, et la réunion a été menée de manière très efficace, notamment lorsqu'il s'agissait de prendre des décisions difficiles et de départager deux dossiers. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« [En ce qui concerne l'accessibilité], je pense que le fait qu'il y ait de très grandes disparités dans le financement que les chercheuses et chercheurs reçoivent lorsqu'ils demandent des subventions constitue un obstacle, car celles et ceux qui travaillent dans des universités plus petites ou moins riches reçoivent moins d'aide et de conseils pour la préparation de leurs demandes. Il existe également une certaine tendance à privilégier la recherche quantitative au détriment de la recherche qualitative (comme les sciences humaines et les sciences sociales non quantitatives) – par exemple les domaines où il est normal d'avoir 10 à 15 autrices et auteurs pour un article, par rapport à d'autres où il est plus courant d'en avoir seulement un ou deux. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

MISES EN CANDIDATURE : Cette année, 64 candidatures provenant de 26 établissements ont été soumises, ce qui représente une baisse de 1,54 p. 100 par rapport aux 65 candidatures de l'année précédente. Le nombre moyen de mises en candidature par an des six derniers concours (2018 à 2023) est aussi de 64.

PARTICIPATION DE TOUS LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS, QUELLES QUE SOIENT LEUR TAILLE OU LEUR LANGUE : Les établissements de petite et de moyenne taille ont représenté 28,1 p. 100 des mises en candidature, par rapport à 16,9 p. 100 l'année précédente. Environ 15,6 p. 100 des candidatures ont été soumises par des établissements francophones ou bilingues, et environ 10,9 p. 100 des mises en candidature ont été soumises en français.

Changements prévus pour le concours 2024-2025

INSTRUCTIONS DE MISE EN CANDIDATURE

Afin que les instructions de mise en candidature concordent avec celles des autres occasions de financement du CRSH, celles-ci ont été retirées de la page Web du concours et pourront être consultées sur la page « Instructions pour la préparation des demandes » du site Web du CRSH.

CHANGEMENT DE POLITIQUE TOUCHANT LES PRIX IMPACTS

La Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes s'appliquera au concours des Prix Impacts lancé à l'automne 2024.

Recherche axée sur la connaissance

Résumé des statistiques sur les concours de 2023-2024

Concours	Demandes admissibles	Attributions*	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
Subventions Savoir	1 477	503	34 %	314 848 542 \$	86 315 253 \$
Subventions de développement Savoir	1 203	579	48 %	77 449 710 \$	35 467 433 \$

* Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après l'évaluation du mérite. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

Changements prévus pour les concours 2024-2025

CHANGEMENT DE POLITIQUE TOUCHANT LE PROGRAMME DE RECHERCHE AXÉE SUR LA CONNAISSANCE

La Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes s'appliquera aux concours de subventions Savoir et de subventions de développement Savoir lancés à partir du 1^{er} mai 2024.

Subventions Savoir

 Montant :	Volet A : 7 000 \$ à 100 000 \$ Volet B : 100 001 \$ à 400 000 \$
 Durée :	2 à 5 ans
Date limite pour faire une demande :	4 octobre 2023 ^a
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 26 février au 1 ^{er} mars 2024 ^b
Méthode de sélection :	Vidéoconférence Format hybride (en personne et vidéoconférence) pour le comité sur la recherche autochtone seulement
Nombre de comités :	26
Nombre de membres de comité :	250 (dont 1 de l'étranger)
Nombres d'évaluatrices et évaluateurs ^c (reçus) :	2 944 (dont 1 124 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 41 % Le CRSH a invité 757 spécialistes 313 ont accepté^d 250 ont été retenus^e</p> <p>42 % de membres expérimentés 106 des 250 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 14 demandes</p>

^a La date limite (habituellement le 1^{er} octobre) a été repoussée en raison de problèmes techniques touchant le système.

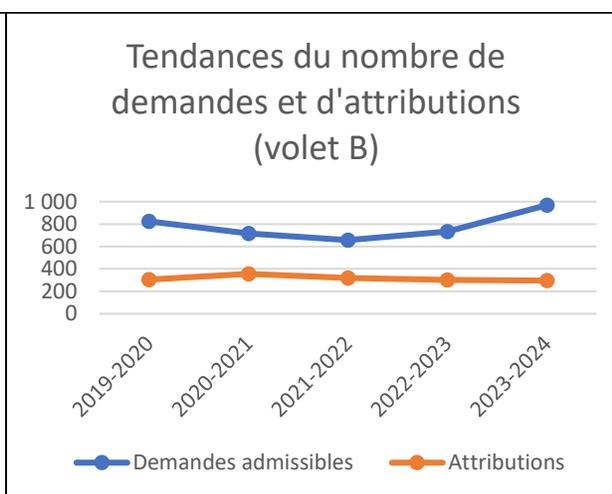
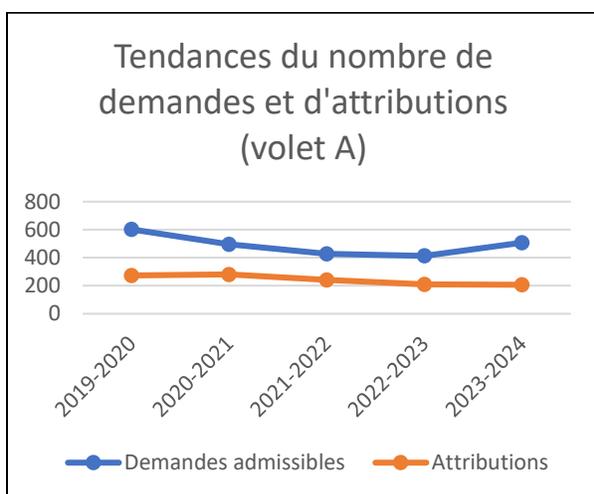
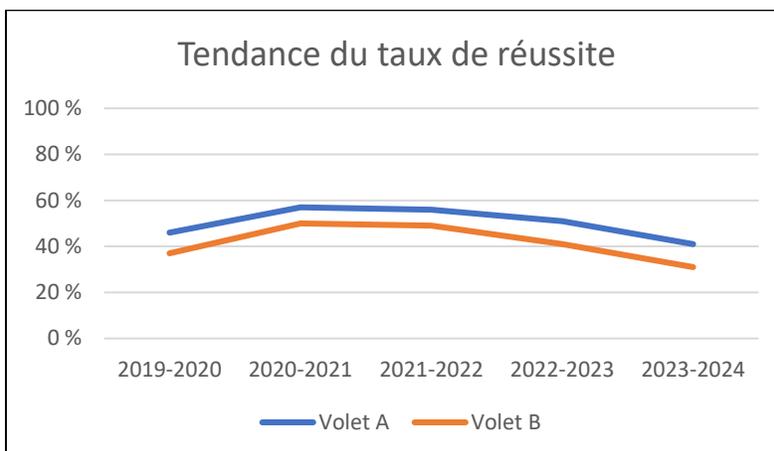
^b La session pilote pour les subventions Savoir du Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes a eu lieu du 27 au 29 février 2024 et est prise en compte dans ces statistiques.

^c Une évaluatrice ou un évaluateur externe fournit une évaluation écrite d'une demande. Le CRSH recherche, mais ne peut garantir, un minimum de deux évaluations externes pour chaque demande. Le comité tient compte des évaluations externes, mais n'y est pas lié.

^d Des 313 spécialistes ayant accepté, 24 se sont désistés après avoir initialement accepté l'invitation, et 39 n'ont pas été retenus. Ces 63 personnes sont prises en compte dans le calcul final du taux d'acceptation.

^e Ces données comprennent le recrutement pour le projet pilote de Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes, chapeauté par le CRSH. Les membres qui ont accepté de siéger au Comité forment un bassin dans lequel le CRSH, le CRSNG et les IRSC peuvent piger pour leurs occasions de financement. Les membres qui acceptaient de siéger à ce comité, mais n'étaient pas affectés à la subvention Savoir, sont considérés comme étant « non retenus » dans le présent rapport.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les subventions Savoir attribuées dans le cadre de l'Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale, du programme Accélération de Mitacs et de l'Initiative de recherche sur la participation au sport.

Nouveautés en 2023-2024

PROLONGEMENT DU PROJET DE COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS ORGANISMES

Le projet pilote de Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes a été prolongé pour une troisième année. Les candidates et candidats aux subventions Savoir qui proposaient des projets de recherche interdisciplinaire ancrés dans les sciences humaines et comportant des éléments soit en 1) sciences naturelles et génie, soit en 2) santé et bien-être, soit dans les deux

domaines pouvaient soumettre leur demande à un comité commun d'évaluation du mérite ayant une vaste expertise interdisciplinaire.

PROCESSUS EN PARALLÈLE DE DEMANDE À MITACS

Les candidates et candidats intéressés par l'initiative conjointe [Accélération de Mitacs](#) pouvaient soumettre une demande à Mitacs en même temps que celle pour la subvention Savoir. Les deux demandes ont été évaluées séparément, mais simultanément, ce qui a permis une communication rapide des résultats aux candidates et candidats.

Observations sur le concours



95 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (82 %) ou bon (13 %).

89 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (44 %) ou bonne (45 %).

n = 113 (250 invitations, taux de réponse de 45 %)

« Le processus de calibrage initial était excellent et a vraiment aidé à mettre la table pour les membres du comité, ce qui s'est avéré très utile et pertinent »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« Ce comité a fonctionné de façon admirable. La charge de travail était considérable, et les contraintes de temps importantes (pour de très bonnes raisons), mais chaque membre a pris sa tâche très au sérieux. Les décisions prises sont lourdes de conséquences pour les candidates et candidats, et j'ai beaucoup apprécié le professionnalisme, la collégialité, l'équité et le respect dont les membres du comité ont fait preuve, entre eux et envers les candidates et candidats. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changements prévus pour le concours 2024-2025

FIN DU PROJET PILOTE DE COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS ORGANISMES

Après un projet pilote de trois ans couronné de succès, le Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes sera intégré de façon permanente aux principales occasions de financement des trois organismes, y compris les subventions Savoir et les subventions de développement Savoir du CRSH. Les organismes montrent ainsi leur engagement continu à soutenir la recherche qui réunit des disciplines et des domaines de recherche relevant d'au moins deux d'entre eux. Pour en savoir plus, notamment sur les conditions d'admissibilité et les modalités de candidature, consultez la [page Web du Comité](#).

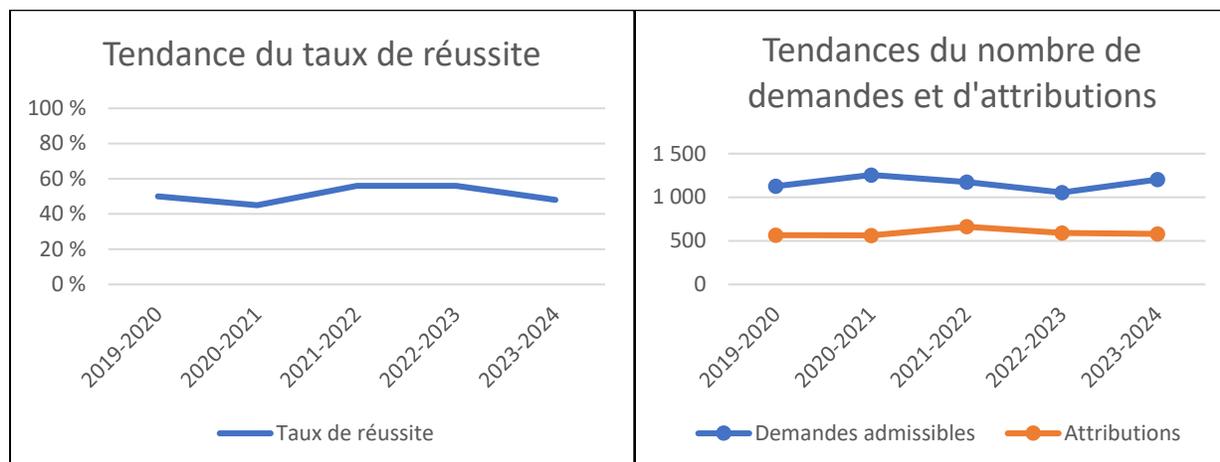
Subventions de développement Savoir

 Montant :	7 000 \$ à 75 000 \$
 Durée :	1 à 2 ans
Date limite pour faire une demande :	2 février 2023
Système de demande :	Portail de recherche en ligne
Dates de sélection :	Du 1 ^{er} au 12 mai 2023*
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	24
Nombre de membres de comité :	248 (dont 1 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 45 % Le CRSH a invité 667 spécialistes 300 ont accepté** 248 ont été retenus</p> <p>37 % de membres expérimentés 91 des 248 membres de comité ont déjà participé au processus</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 17 demandes</p>

* La session pilote pour les subventions de développement Savoir du Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes a eu lieu du 2 au 4 mai 2023 et est prise en compte dans ces statistiques.

** Des 300 spécialistes qui ont accepté, 21 se sont désistés après avoir initialement accepté l'invitation, et 31 n'ont pas été retenus. Ces 52 personnes sont prises en compte dans le calcul final du taux d'acceptation.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour consulter la liste des subventions de développement Savoir attribuées dans le cadre du Forum Belmont et de l'Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale.

Nouveautés en 2023-2024

RÉTROACTION AMÉLIORÉE POUR LES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS EN DÉBUT DE CARRIÈRE

En appui à l'engagement du [Comité de coordination de la recherche au Canada](#) à soutenir les chercheuses et chercheurs en début de carrière et à leur fournir une meilleure rétroaction sur les demandes non retenues (c'est-à-dire celles qui n'ont pas reçu de financement, qu'elles aient été recommandées ou non par le comité) dans le cadre des occasions de financement phares des



organismes subventionnaires fédéraux, le CRSH a éliminé, pour la catégorie des chercheuses émergentes et chercheurs émergents, la règle de triage des demandes initialement classées parmi les 30 p. 100 les plus bas. Toutes les demandes non retenues de ce volet ont fait l'objet de discussions, et un formulaire d'évaluation du comité leur a été envoyé avec leur dossier de résultats.

COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS ORGANISMES – OPTION DE SÉLECTION DU COMITÉ

La subvention de développement Savoir a été ajoutée aux occasions de financement du projet pilote de Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes. Les candidates et candidats dont les propositions concernaient le mandat d'au moins deux organismes fédéraux de financement de la recherche (CRSH, CRSNG et IRSC) avaient la possibilité de sélectionner ce [comité](#). À noter que le projet concerné doit être axé avant tout sur les sciences humaines. Le Comité s'appuie sur un processus d'évaluation par les pairs harmonisé entre les trois organismes et sur des critères d'évaluation distincts de ceux employés habituellement pour cette occasion de financement.

Observations sur le concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (95 %) ou bon (5 %).

95 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (62 %) ou bonne (33 %).

n = 84 (248 invitations, taux de réponse de 33 %)

« C'était bien d'avoir une personne représentant le CRSH qui se montrait diligente, enthousiaste et à l'écoute, avec l'intention d'améliorer le processus. En tant que nouveau membre de comité, je dirais que cette personne était très accessible. J'ai été à l'aise de poser des questions qui m'ont permis de m'initier rapidement au processus. J'éprouve également de la reconnaissance pour avoir pu servir en tant que membre d'une minorité visible. Je pense que c'était une brillante idée de créer un groupe extrêmement diversifié. C'était excellent. Cela permet d'entendre d'autres voix et des points de vue différents, mais non moins importants. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« Il y avait beaucoup d'informations écrites pour aider au processus d'examen, et je m'y référais souvent pour savoir comment procéder. J'ai trouvé que les échanges avec les autres membres de l'équipe étaient respectueux et engagés, sans pour autant que la rigueur de l'examen, la critique et le débat aient été mis de côté. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changements prévus pour le concours 2024-2025

PROLONGEMENT DU COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS ORGANISMES

Le projet pilote de Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes a été renouvelé pour le concours 2024 des subventions de développement Savoir. Le Comité s'adresse aux candidates et candidats dont les recherches concernent le mandat d'au moins deux organismes fédéraux de financement de la recherche (CRSH, CRSNG et IRSC). À noter que le projet concerné doit être axé avant tout sur les sciences humaines. Le Comité s'appuie sur un processus d'évaluation par les pairs harmonisé entre les trois organismes et sur des critères d'évaluation distincts de ceux employés habituellement pour cette occasion de financement.

Partenariats de recherche

Résumé des statistiques sur les concours de 2023-2024

Concours	Demandes admissibles	Attributions ^a	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
Subventions de partenariat	81 ^b	15	19 %	54 963 245 \$ ^c	37 470 850 \$
Subventions de développement de partenariat	186	75	40 %	36 059 361 \$	14 688 305 \$
Subventions d'engagement partenarial	405	268	66 %	9 870 155 \$	6 555 965 \$
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique ^d	17	12	71 %	423 761 \$	298 876 \$
Subventions Connexion ^e	792	318	40 %	22 460 677 \$	9 372 212 \$
Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances	1	1	100 %	8 999 992 \$	8 999 992 \$

^a Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après l'évaluation du mérite. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

^b Comprend uniquement les demandes admissibles reçues à l'étape 1. Il y avait 22 demandes admissibles à l'étape 2.

^c Comprend les montants demandés à l'étape 2 seulement.

^d Cette occasion de financement ponctuelle sera incluse dans la section des subventions d'engagement partenarial.

^e Les fonds de l'initiative conjointe PCH-CRSH pour la recherche en matière de citoyenneté numérique ne sont pas inclus dans ce tableau. Pour en savoir plus, voir la section sur les initiatives conjointes.

Subventions de partenariat

	Étape 1	Étape 2 (sur invitation seulement)
 Montant :	Jusqu'à 20 000 \$	Jusqu'à 2 500 000 \$
 Durée :	1 an	4 à 7 ans
Date limite pour faire une demande :	10 février 2023	29 octobre 2023
Dates de sélection :	Du 10 au 12 mai 2023	Du 28 février au 1 ^{er} mars 2024
Système de demande :	Système en ligne du CRSH	Système en ligne du CRSH
Méthode de sélection :	Réunion en personne	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1	1
Nombre de membres de comité :	15 (dont 1 de l'étranger)	11 (dont 1 de l'étranger)
Nombre de membres de groupe d'expertes et experts ^a :	S.O.	80 (dont 44 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 32 %^b Le CRSH a invité 50 spécialistes 16 ont accepté 1 n'a pas été retenu Aucun n'a abandonné le processus</p> <p>0 % de membres expérimentés^c Les membres de comité ont examiné en moyenne 17 demandes</p>	S.O.

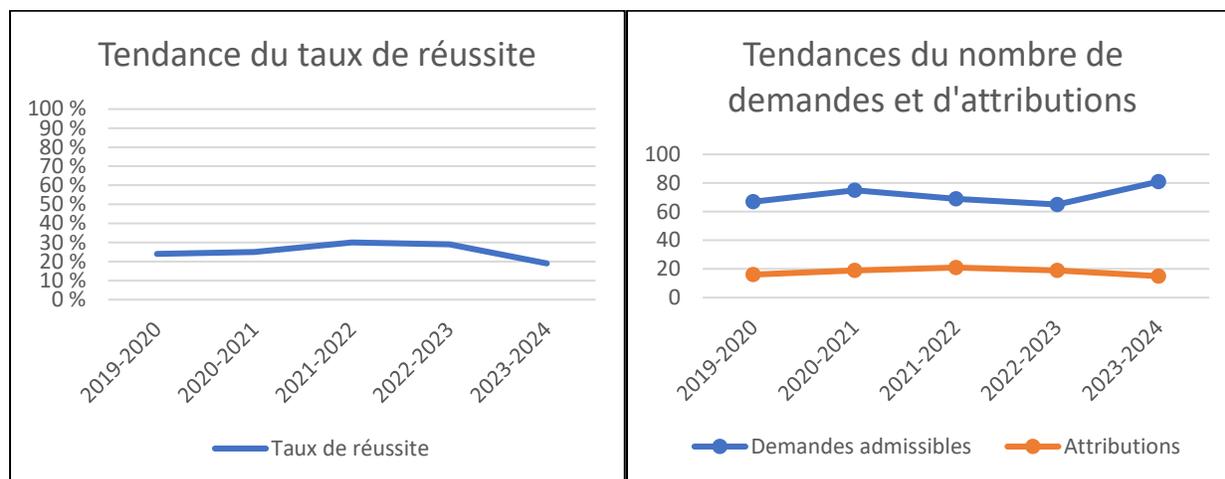
^a Les groupes d'expertes et experts sont composés de trois ou quatre évaluatrices et évaluateurs externes possédant une expertise disciplinaire pour chaque demande. Les membres de ces groupes rédigent conjointement un rapport narratif soulignant les forces et les faiblesses de chaque demande en fonction des critères d'évaluation du CRSH.

^b Les données sont fondées sur le processus de subventions de partenariat de l'étape 1.

^c Les membres expérimentés s'entendent des membres ayant siégé lors de la ronde ou du cycle précédents. Habituellement, les membres ne siègent pas pour deux cycles consécutifs de la subvention de partenariat – étape 1. Or, comme le taux d'acceptation entre les étapes 1 et 2 est élevé, il est possible pour des membres de se représenter à des cycles ultérieurs. Aucune ni aucun des membres du comité de la subvention de partenariat – étape 1 de 2023 n'avait siégé au même comité de l'année précédente, mais deux membres (13 p. 100) avaient déjà siégé à un comité de la subvention de partenariat dans le passé.

Chaque appel annuel comporte un processus en deux étapes. Les autrices et auteurs des propositions retenues à l'étape 1 sont invités à soumettre une demande à l'étape 2 du concours.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les subventions de partenariat attribuées dans le cadre du Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Nouveautés en 2023-2024

MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION DES DONNÉES À L'ÉTAPE 2

Pour le concours de l'étape 2, en octobre 2023, le CRSH a mis en œuvre un projet pilote dans le cadre duquel les candidates et candidats devaient présenter un plan de gestion des données dans leur demande. Il a donc fallu ajouter un module au formulaire de demande et modifier les processus d'examen respectifs des groupes d'expertes et d'experts et du comité d'évaluation du mérite. Bien que le projet pilote fasse l'objet d'une évaluation en 2024-2025, la présentation d'un plan de gestion des données fera encore partie des exigences lors du prochain concours.

Observations sur les concours



100 % des répondantes et répondants ont évalué le soutien du personnel du CRSH pour les étapes 1 et 2 comme étant excellent (93 %) ou bon (7 %).

100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité globale du processus d'évaluation du mérite pour les étapes 1 et 2 était excellente (57 %) ou bonne (43 %).

n = 14 (7 pour l'étape 1 et 7 pour l'étape 2)

(étape 1 : 15 invitations, taux de réponse de 46 %; étape 2 : 11 invitations, taux de réponse de 63 %)

« Le processus était excellent, avec l'utilisation des feuilles de notation et le fait que chaque évaluatrice ou évaluateur devait donner son avis aux deux autres, ce qui alimentait la rétroaction en appui aux notes convenues par tout le groupe. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, étape 1

« Le personnel nous a soutenus tout au long du processus, a répondu avec diligence aux questions de chaque personne et du groupe, a été clair dans ses communications écrites et orales et a su s'adapter à mon emploi du temps. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, étape 2

Changements prévus pour les concours 2024-2025

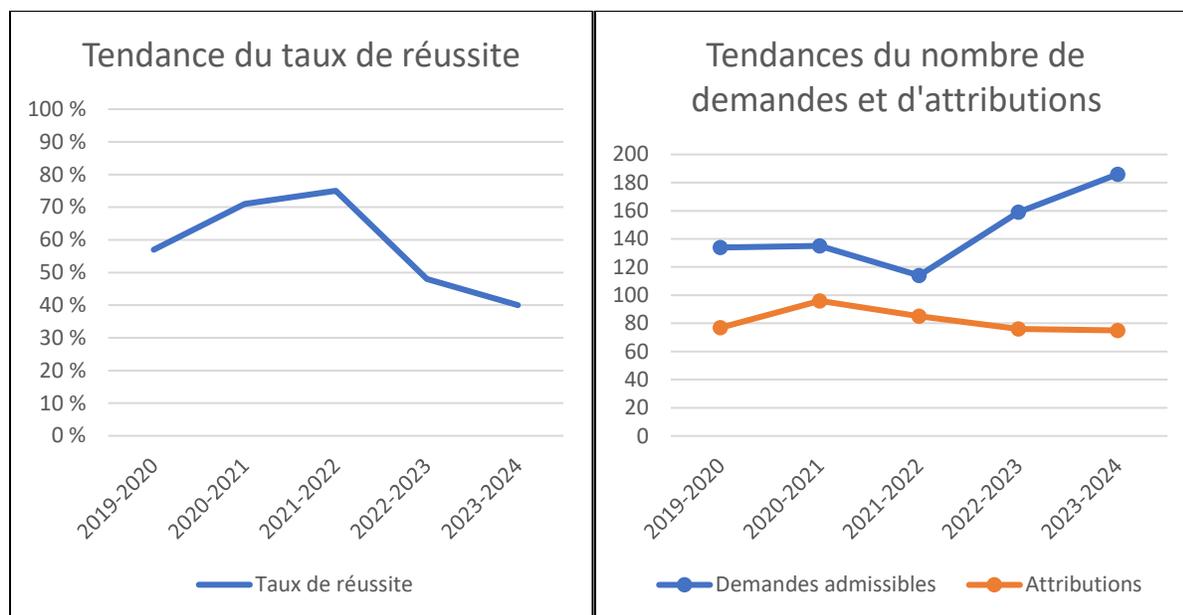
CHANGEMENTS DE POLITIQUE TOUCHANT LES SUBVENTIONS DE PARTENARIAT

Deux nouvelles politiques du CRSH auront une incidence sur les concours de subventions de partenariat en 2024 : la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes ainsi que la politique permettant la rémunération des personnes autochtones affiliées à un organisme à but non lucratif qui participent à un projet. De l'information à ce sujet sera ajoutée au webinaire sur les subventions de partenariat et aux documents d'orientation pour les membres de comité.

Subventions de développement de partenariat

 Montant :	75 000 \$ à 200 000 \$
 Durée :	1 à 3 ans
Date limite pour faire une demande :	15 novembre 2023
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 21 au 29 février 2024
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	2
Nombre de membres de comité :	34 (dont 1 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 18 % Le CRSH a invité 253 spécialistes 46 ont accepté 12 ont abandonné le processus</p> <p>21 % de membres expérimentés 7 des 34 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 17 demandes</p>

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les subventions de développement de partenariat attribuées dans le cadre du Forum Belmont et du programme Accélération de Mitacs.

Nouveautés en 2023-2024

HAUSSE DU VOLUME DE DEMANDES ET BAISSÉ DU TAUX DE RÉUSSITE

Cette année, le taux de réussite des subventions de développement de partenariat a diminué de 8 p. 100, ayant passé de 48 p. 100 en 2022-2023 à 40 p. 100 en 2023-2024. Cette situation est due à une hausse de 17 p. 100 du nombre de demandes reçues (le CRSH a reçu 186 demandes admissibles en 2023-2024, par rapport à 159 en 2022-2023 et à 114 en 2021-2022), tandis que le nombre de projets financés est resté similaire (75 par rapport à 76 l'année précédente).

TAUX DE ROULEMENT ÉLEVÉ

Dans le mois précédant la sélection, 26 p. 100 des membres ont quitté le comité, une perte sans précédent.

Observations sur le concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (84 %) ou bon (16 %).

89 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (42 %) ou bonne (47 %).

n = 19 (34 invitations, taux de réponse de 55 %)

« Le personnel sur le comité était toujours très attentif à ce que les membres du comité puissent s'exprimer librement et que tous soient à l'aise avec les consensus. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« [Pour rendre les choses plus équitables,] il serait utile de mettre en place du mentorat pour les candidates et candidats affiliés à un petit établissement ou ayant un bagage particulier. Les petits établissements ne peuvent tout simplement pas offrir le même soutien que les grandes universités. Il en va de même pour certaines catégories de personnes, qui peuvent éprouver des difficultés avec le processus du CRSH. Des occasions de mentorat pour tous les nouveaux candidats et candidates seraient un bon début.

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changement prévu pour le concours 2024-2025

CHANGEMENTS DE POLITIQUE TOUCHANT LES SUBVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT

Deux nouvelles politiques du CRSH auront une incidence sur les concours de subventions de développement de partenariat en 2024 : la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes ainsi que la politique permettant la rémunération des personnes autochtones affiliées à un organisme à but non lucratif qui participent à un projet. De l'information à ce sujet sera ajoutée au webinaire sur les subventions de développement de partenariat et aux documents d'orientation pour les membres de comité.

Subventions d'engagement partenarial

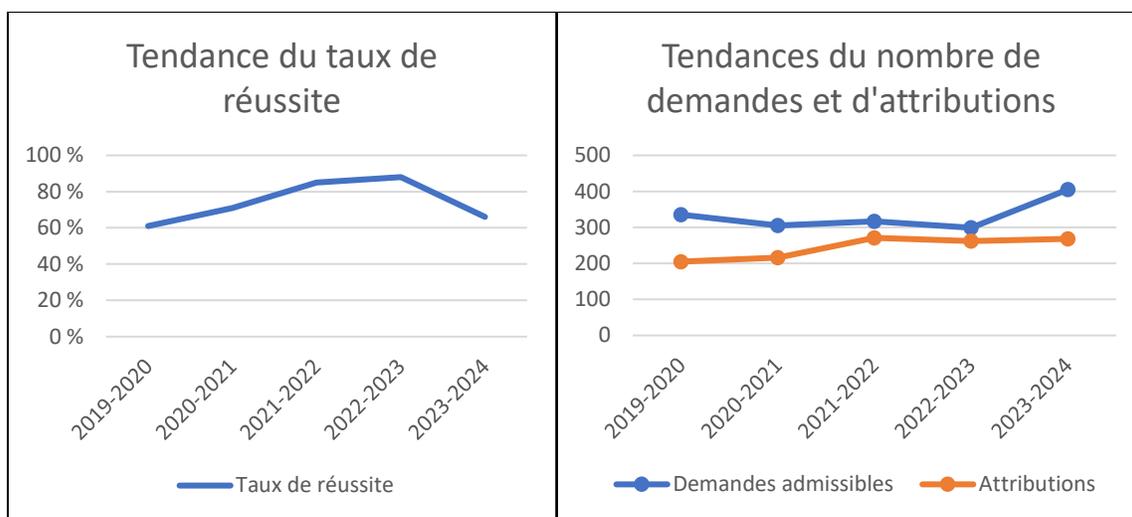
	Subventions d'engagement partenarial 1-4				SEP – IC
 Montant :	7 000 \$ à 25 000 \$				7 000 \$ à 25 000 \$
 Durée :	1 an				1 an
Système de demande :	Système en ligne du CRSH				Système en ligne du CRSH
Méthode de sélection :	Vidéoconférence				Vidéoconférence
Date limite pour faire une demande :	15 mars 2023	15 juin 2023	15 septembre 2023	15 décembre 2023	15 décembre 2023
Dates de sélection :	3 et 4 mai 2023	2 et 3 août 2023	1 ^{er} et 2 novembre 2023	7 et 8 février 2024	6 février 2024
Nombre de comités :	2	2	2	2	1
Nombre de membres de comité :	19	17	18	22	8
Nombre total de membres de comité :	76 (plusieurs membres ont siégé plus d'une fois)				8
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 24 % Le CRSH a invité 350 spécialistes 83 ont accepté 3 n'ont pas été retenus 4 ont abandonné le processus</p> <p>22 % de membres expérimentés 17 des 76 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents*</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 13 demandes</p>				<p>Taux d'acceptation de 28 %** Le CRSH a invité 46 spécialistes 13 ont accepté 5 n'ont pas été retenus Aucun n'a abandonné le processus</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 5 demandes</p>

* À cette fin, on a comptabilisé ensemble les membres des comités des quatre concours annuels. La ronde ou le cycle précédent vise les quatre concours de l'année précédente. Une personne était considérée comme une ou un membre expérimenté si elle ou il avait participé à l'un d'entre eux. Deux personnes ont été comptées plusieurs fois parce qu'elles ont siégé à de nombreuses reprises pour les différents concours.

** Il n'y avait pas de membres expérimentés pour la subvention d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique, puisqu'il s'agissait d'une occasion de financement non récurrente.

Le CRSH administre quatre concours distincts par exercice financier. Les subventions d'engagement partenarial ont été mises en œuvre pour la première fois lors de l'année de concours 2017-2018.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles. À noter que le taux de réussite (71 p. 100) pour l'initiative conjointe 2023-2024 de la subvention d'engagement partenarial est exclu du graphique ci-dessous.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus les subventions d'engagement partenarial attribuées dans le cadre du programme Accélération de Mitacs.

Nouveautés en 2023-2024

HAUSSE DES DEMANDES

En 2023-2024, le volume de demandes de subventions d'engagement partenarial a augmenté de 35 p. 100 par rapport à 2022-2023. En particulier, le CRSH a reçu 138 demandes admissibles pour le concours de décembre 2023, soit une augmentation de 55 p. 100 par rapport à la moyenne des trois concours précédents de l'année. Les membres de comité ont indiqué que les réunions étaient longues et fastidieuses. Pour résoudre ce problème lors du concours de mars 2024 (123 demandes admissibles), trois sous-comités ont été formés au lieu des deux habituels, afin que chaque membre ait moins de dossiers à examiner.

INITIATIVE CONJOINTE AVEC L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (ASPC)

Cette initiative conjointe du CRSH et de l'ASPC, intitulée « Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique », a été lancée dans le cadre du concours des subventions d'engagement partenarial de décembre 2023. L'objectif global était de repérer et de promouvoir la recherche socioéconomique aux fins d'une prise de décision éclairée par des données probantes relative à certains sujets prioritaires en santé publique au Canada. Les candidates et candidats devaient présenter leur demande dans le cadre d'un des 12 thèmes, qui étaient regroupés en six grandes catégories. Les subventions, d'une

valeur allant de 7 000 à 25 000 \$ sur un an (comme les subventions d'engagement partenariales ordinaires), offrent un soutien à court terme et opportun aux activités de recherche partenariales portant sur des thèmes stratégiques liés à la santé. Le financement des 12 recherches sélectionnées a été rendu possible grâce à un investissement de 298 876 \$ de l'ASPC.

Observations sur les concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent.

100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (53 %) ou bonne (47 %).

n = 11 (sondages sur les concours de mars et septembre 2023)
Seuls les membres de comités des subventions d'engagement partenarial ordinaires ont répondu à ces questions.
(37 invitations, taux de réponse de 30 %)

« ... je tiens à souligner que j'ai GRANDEMENT apprécié pouvoir m'exprimer dans la langue officielle de mon choix, et ce, en tout respect. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, mai 2023

« Les membres du personnel étaient très ouverts et accessibles. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, novembre 2023

Changements prévus pour les concours 2024-2025

PROCÉDURES POUR LES RÉUNIONS

Webex, la plateforme habituellement utilisée pour les réunions de sélection des subventions d'engagement partenarial, n'offre plus la fonctionnalité de salle d'attente. C'est pourquoi en 2024 les réunions auront lieu sur MS Teams. Ce changement s'inscrit dans la transition en cours au CRSH, qui délaisse Webex pour favoriser MS Teams en tant que plateforme de prédilection pour les réunions des comités.

CHANGEMENTS DE POLITIQUE TOUCHANT LES SUBVENTIONS D'ENGAGEMENT PARTENARIAL

Deux nouvelles politiques du CRSH auront une incidence sur les concours de subventions d'engagement partenarial en 2024 : la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes ainsi que la politique permettant la rémunération des personnes autochtones affiliées à un organisme à but non lucratif qui participent à un projet. De l'information à ce sujet sera ajoutée au webinaire sur les subventions d'engagement partenarial et aux documents d'orientation pour les membres de comité.

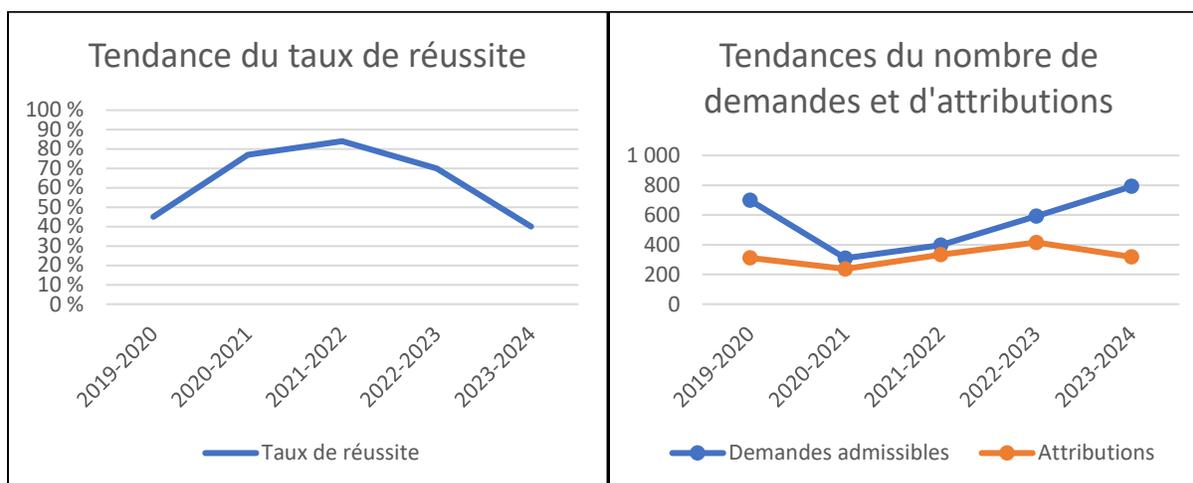
Subventions Connexion

 Montant :	7 000 \$ à 25 000 \$ (événements) / 7 000 \$ à 50 000 \$ (activités de rayonnement)			
 Durée :	1 an			
Système de demande :	Système en ligne du CRSH			
Méthode de sélection :	Vidéoconférence			
Date limite pour faire une demande :	1 ^{er} mai 2023	1 ^{er} août 2023	1 ^{er} novembre 2023	1 ^{er} février 2024
Dates de sélection :	Du 13 au 16 juin 2023	Du 14 au 18 septembre 2023	Du 11 au 14 décembre 2023	Du 12 au 15 mars 2024
Nombre de comités :	4	3	4	4
Nombre de membres de comité :	37 (dont 1 de l'étranger)	33	44	34
Nombre total de membres de comité :	158 (plusieurs membres ont siégé plus d'une fois)			
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 26 % Le CRSH a invité 638 spécialistes 164 ont accepté 6 ont abandonné le processus</p> <p>23 % de membres expérimentés 37 des 158 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents*</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 11 demandes</p>			

* À cette fin, on a comptabilisé ensemble les membres des comités des quatre concours annuels. La ronde ou le cycle précédent vise les quatre concours de l'année précédente. Une personne était considérée comme une ou un membre expérimenté si elle ou il avait participé à l'un d'entre eux. Cinq personnes ont été comptées plusieurs fois parce qu'elles ont siégé à de nombreuses reprises pour les différents concours.

Le CRSH administre quatre concours distincts par exercice financier. Les candidates et candidats dont le projet est une activité de rayonnement peuvent demander plus de 50 000 \$, avec justification.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.



INITIATIVE DE GESTION DE DONNÉES : L'[Initiative visant le renforcement de la capacité de gestion des données de recherche](#) est un appel spécial lancé dans le cadre des subventions Connexion. L'initiative favorise une meilleure compréhension des considérations et des pratiques relatives à la gestion de données dans le milieu de la recherche, dans le contexte de la [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche](#). Quatorze subventions ont ainsi été accordées durant l'exercice 2023-2024.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les subventions Connexion attribuées dans le cadre de l'Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique.

Nouveautés en 2023-2024

HAUSSE IMPORTANTE DU VOLUME DE DEMANDES

Comme il est mentionné dans le Rapport sur les concours de 2022-2023, le CRSH constate depuis l'an passé un retour au volume de demandes prépandémique. Cette année, la tendance a été encore plus marquée, avec une hausse globale de 26 p. 100 par rapport à l'année dernière, ce qui a contribué à faire baisser le taux de réussite.

Observations sur les concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (97 %) ou bon (3 %).

97 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (74 %) ou bonne (23 %).

n = 27 (sondages pour les concours de mai et novembre 2023)
(81 invitations, taux de réponse de 33 %)

« Le processus est exemplaire, mais dans certaines circonstances, l'attribution de mentors pourrait être une stratégie favorable pour les personnes qui rejoignent les comités. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, juin 2023

« L'expérience a été positive! J'ai aimé pouvoir découvrir les recherches et les activités de mobilisation des connaissances qui se font à la grandeur du pays, rencontrer des collègues d'autres établissements et voir les processus du CRSH sous un autre angle. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, décembre 2023

Changements prévus pour les concours 2024-2025

INITIATIVE POUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

L'Initiative conjointe pour la recherche en matière de citoyenneté numérique se termine en 2024-2025. Le dernier concours aura lieu en février 2025.

ÉVALUATION DES SUBVENTIONS CONNEXION

Cette année, le programme de subventions Connexion sera évalué, en consultation avec les membres de la communauté, et révisé. On s'attend à ce que ce processus entraîne des changements dans le programme.

Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances

 Montant :	Jusqu'à 9 millions de dollars (1,5 million par année)
 Durée :	6 ans
Date limite pour faire une demande :	1 ^{er} avril 2023
Système de demande :	Cette demande a été envoyée par courriel
Dates de sélection :	31 mai 2023
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1
Nombre de membres de comité :	4
Statistiques sur les membres de comité :	Taux d'acceptation de 33 % Le CRSH a invité 15 spécialistes* 5 ont accepté 1 a abandonné le processus

* Cette subvention réservée étant accordée dans le cadre d'une initiative spéciale, le comité ne peut pas comporter de membres expérimentés. L'édition précédente remonte à 2020. Les données concernant la charge de travail moyenne ont été exclues puisque les membres n'avaient qu'une demande à examiner.

Lancée dans un premier temps en 2020, l'Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances est une initiative spéciale qui vise à améliorer l'accès aux revues savantes pour accroître la découvrabilité et l'incidence de la recherche canadienne en sciences humaines, au pays et à l'étranger. Elle répond au besoin de la communauté de disposer d'une plateforme nationale pour les revues canadiennes consacrées aux sciences humaines. Cette plateforme vient appuyer les efforts des autrices et auteurs financés par le CRSH pour se conformer à la Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications, en assurant des voies de publication ouvertes et une large diffusion des résultats de recherche au Canada. Elle vise aussi à accroître la diffusion et la découvrabilité des recherches et des revues financées par le CRSH dans les deux langues officielles. La subvention associée à l'initiative est d'une valeur maximum de 9 millions de dollars sur six ans (2023-2029), et est entrée en vigueur le 1^{er} août 2023. Comme il s'agissait d'une initiative spéciale et d'un concours pour une subvention réservée, le sondage n'a pas été transmis aux membres de comité.

Résumé des statistiques sur les concours de 2023-2024

Concours	Demandes admissibles	Attributions ^a	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires ^b	49	31 ^c	63 %	1 340 328 \$	800 665 \$ ^d
<i>Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées : La santé et le mieux-être à l'échelle mondiale au 21^e siècle</i> Étape 2 ^e	6	4	67 %	1 470 925 \$	973 779 \$

^a Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après l'évaluation du mérite. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

^b Combinaison de deux volets. Pour en savoir plus sur chaque volet, consultez la [section sur les subventions de synthèse des connaissances](#) ci-dessous (section « Nouveautés en 2023-2024 – Partenariat internationaux »).

^c Une demande a été financée directement par notre partenaire Génome Canada, ce qui porte le total à 31 attributions.

^d Montant total accordé par le CRSH. Une partie du financement du volet 2 était des fonds en livres sterling provenant de UK Research and Innovation (UKRI). UKRI a financé cinq projets du volet 2 pour une valeur totale de 37 591,84 £.

^e Seule l'étape 2 est considérée comme une occasion de financement dont les demandes sont examinées par un comité d'évaluation du mérite. Seules les équipes créées lors de l'atelier de l'étape 1 pouvaient déposer une demande.

Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires

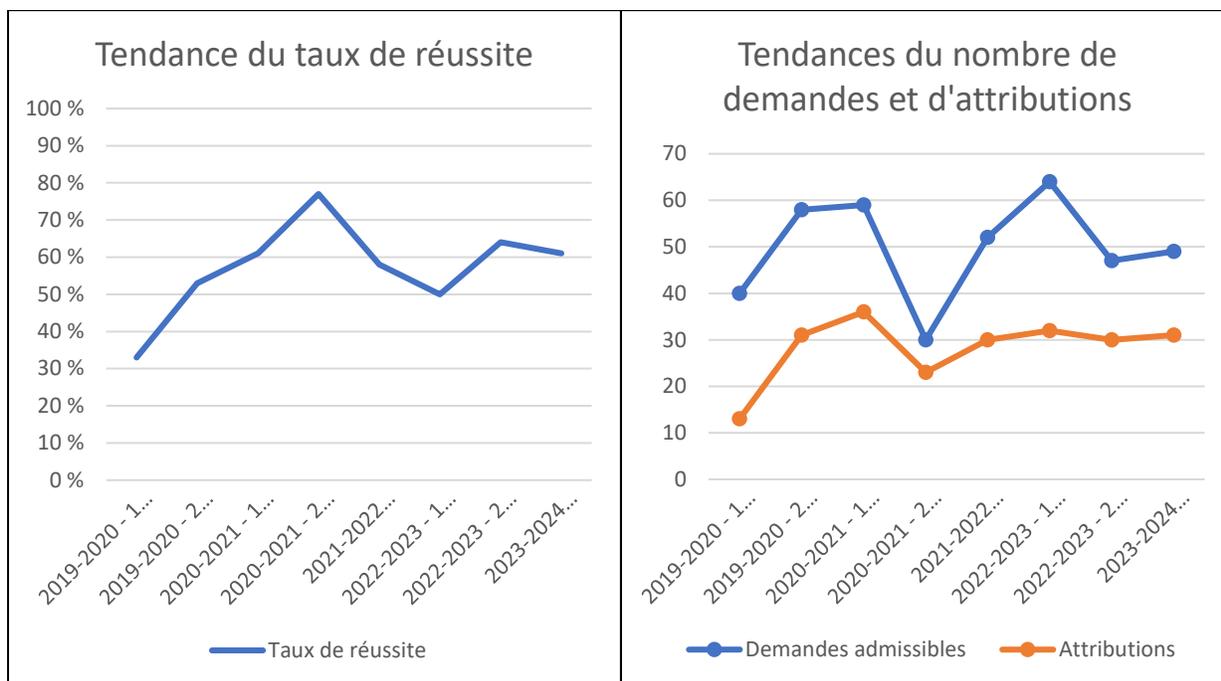
 Montant :	Jusqu'à 30 000 \$
 Durée :	1 an
Date limite pour faire une demande :	14 décembre 2023
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	27 février 2024
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1
Nombre de membres de comité :	11 (dont 4 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 48 % Le CRSH a invité 23 spécialistes* 11 ont accepté Aucun n'a abandonné le processus</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 10 demandes</p>

* La subvention de synthèse des connaissances étant un concours thématique, les comités ne peuvent pas comporter de membres expérimentés.

Le **concours sur les récits évolutifs des cultures et des histoires** portait sur un des [16 défis mondiaux de demain](#) établis dans le cadre du [Plan d'action 2022-2025 de l'initiative Imaginer l'avenir du Canada du CRSH](#). Il a été mené en partenariat avec Patrimoine canadien, Génome Canada et le UK Research and Innovation's Arts and Humanities Research Council.

Le concours de subventions de synthèse des connaissances comprenait deux volets. Pour le volet 1 (national), le CRSH a reçu 42 demandes admissibles, et 26 d'entre elles ont été financées. Le budget demandé était de 1 234 327 \$, et le montant total accordé, de 727 664 \$. Pour le volet 2 (international), le CRSH a reçu 7 demandes admissibles, et 5 d'entre elles ont été financées. Le budget demandé était de 106 001 \$, et le montant total accordé, de 73 001 \$. Les montants demandés et accordés ne comprennent que la portion financée par le CRSH (les sommes remises par UKRI ne sont pas prises en compte).

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles. Les concours de subventions de synthèse des connaissances de 2023-2024 sont compris dans les graphiques ci-dessous.



Remarque : Chaque concours de subventions de synthèse des connaissances porte sur un thème de recherche distinct.

Nouveautés en 2023-2024

PARTENARIAT INTERNATIONAL

Ce concours de subventions de synthèse des connaissances comprenait un partenaire international, UKRI-AHRC. Il s'agissait de la première collaboration bilatérale du CRSH et de UKRI-AHRC en matière de financement, de la première collaboration internationale du CRSH dans le cadre d'une subvention de synthèse des connaissances depuis 2019 et du premier concours de cette occasion de financement à comporter deux volets : le volet 1 (national) pour les candidates et candidats affiliés à un établissement canadien admissible, et le volet 2 (international) pour les demandes soumises conjointement par deux personnes, l'une au Canada et l'autre au Royaume-Uni. En octobre 2023, le CRSH a organisé le tout premier webinaire d'information sur les subventions de synthèse des connaissances afin d'informer les candidates et candidats potentiels sur la procédure de présentation des demandes conjointes Canada-Royaume-Uni dans le cadre du volet 2.

Observations sur le concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent.

80 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (40 %) ou bonne (40 %).

n = 5 (11 invitations, taux de réponse de 45 %)

« La personne représentant le CRSH qui était mon lien direct a fait un excellent travail en communiquant clairement et régulièrement avec moi au sujet du processus. Elle a été exemplaire. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« Étant donné leur nature même, les obstacles systémiques sont difficiles à surmonter. Cependant, je salue la manière dont divers aspects ont été gérés dans le cadre du processus d'évaluation. Je pense que vous faites un excellent travail et j'ai certainement beaucoup appris de cette première participation au processus. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changements prévus pour le concours 2024-2025

Pour le prochain concours de subventions de synthèse des connaissances, qui portera sur le défi de demain intitulé « Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent », le CRSH a conclu un partenariat international avec UKRI-AHRC et le UKRI Economic and Social Research Council (UKRI-ESRC). Comme cette collaboration pourrait donner lieu à un plus grand nombre de subventions que lors des années précédentes, on peut s'attendre à des changements touchant les événements de mobilisation des connaissances.

Afin de favoriser la collaboration entre les candidates et candidats canadiens et britanniques pour le volet 2, le CRSH a prévu deux webinaires d'information. De plus, un formulaire de réseautage volontaire sera aussi mis en place pour faciliter la création de relations entre les candidates et candidats potentiels du Canada et du Royaume-Uni.

Carrefour des idées – La santé et le mieux-être à l'échelle mondiale au 21e siècle

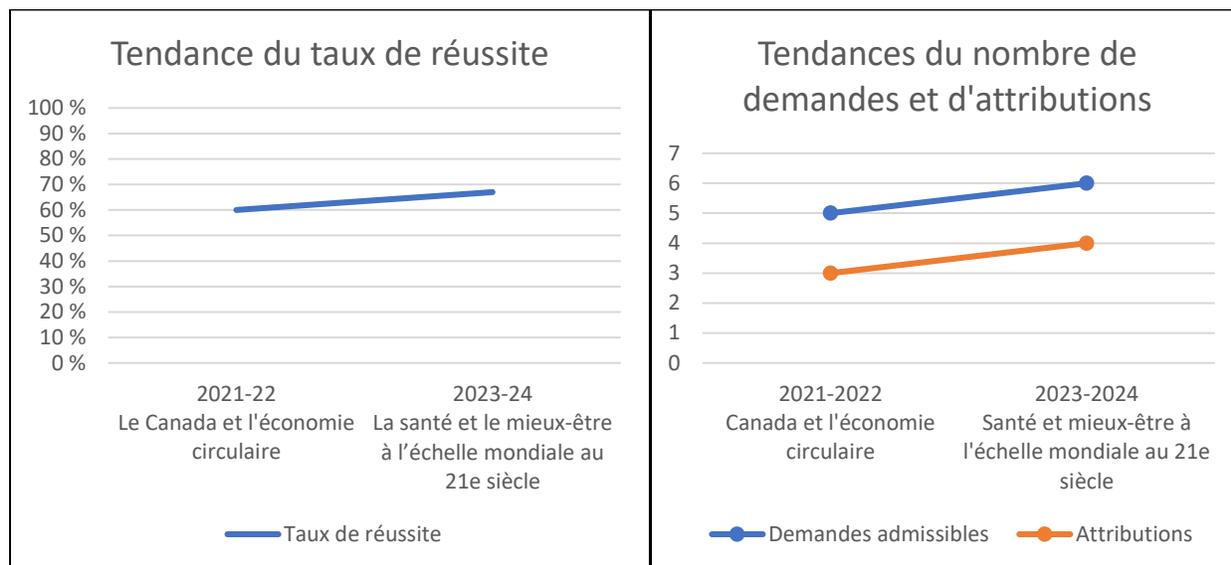
	Étape 1 (atelier)	Étape 2 (demande complète)
 Montant :	S.O.	Jusqu'à 250 000 \$
 Durée :	S.O.	2 ans
Date limite pour faire une demande :	25 mai 2023	22 novembre 2023
Système de demande :	Portail Convergence	Portail Convergence
Dates de sélection :	Du 14 au 30 août 2023	2 février 2024
Méthode de sélection :	Hybride	Vidéoconférence
Nombre de comités :	S.O.	1
Nombre de membres de comité :	S.O.	6 (dont 1 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	S.O.	<p>Taux d'acceptation de 55 % Le CRSH a invité 11 spécialistes* 6 ont accepté Aucun n'a abandonné le processus</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 5 demandes</p>

* Le Carrefour des idées étant une occasion de financement pilote sur un thème particulier, le comité ne peut pas comporter de membres expérimentés.

Le [Carrefour des idées de l'initiative Imaginer l'avenir du Canada](#) est une occasion de financement pilote conçue pour encourager la création de partenariats et la réalisation de projets de recherche novateurs. Il aide à éliminer les barrières méthodologiques et permet aux personnes qui y participent d'explorer de nouvelles approches de recherche. Puisqu'il crée de nouvelles collaborations de recherche qui transcendent les cloisonnements institutionnels et disciplinaires pour encourager des modes de pensée différents, le Carrefour des idées est bien adapté pour relever des défis mondiaux complexes.

En tout, 62 personnes ont présenté une lettre d'intérêt pour participer à l'atelier de l'étape 1, et 35 ont été sélectionnées par un comité d'évaluation du mérite. Au cours de l'atelier, les participantes et participants ont formé six équipes, qui ont pu poser leur candidature au concours de l'étape 2 du Carrefour des idées.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles. Le premier concours du Carrefour des idées s’est tenu en 2021-2022, et le deuxième, en 2023-2024. Les deux concours sont compris dans les graphiques ci-dessous.



Nouveautés en 2023-2024

PARTENARIATS

Ce concours du Carrefour des idées était le premier à comprendre un partenariat avec l’ASPC. Bien que Génome Canada ait aussi été un partenaire potentiel pour ce concours, aucune demande n’a porté sur des domaines liés à la génomique; par conséquent, l’organisme n’a financé aucun projet.

FORMAT DE L’ATELIER

L’atelier a consisté en une session en personne de trois jours suivie d’une session virtuelle de trois jours, alors que l’atelier précédent du Carrefour des idées, en 2021, avait été entièrement virtuel. Une semaine de pause avait été prévue entre les sessions en personne et virtuelles, afin de permettre aux équipes de développer leurs idées de recherche.

COMPOSITION DU COMITÉ D’ÉVALUATION DU MÉRITE

En 2021, les pairs-mentors avaient rempli une fiche d’évaluation des propositions à la fin de l’atelier pour décider quelles équipes passeraient à l’étape 2, et avaient aussi participé à l’évaluation du mérite de l’étape 2. Durant l’atelier du Carrefour des idées de 2023, le rôle des pairs-mentors s’est limité à fournir des conseils et du soutien aux équipes de recherche, de façon à éviter tout conflit potentiel entre ce rôle de soutien et le processus d’évaluation du mérite. Ainsi, toutes les équipes ayant participé à l’atelier étaient admissibles à l’étape 2.

CV DES TROIS ORGANISMES

L'équipe chargée de la solution de gestion des subventions des trois organismes a conçu un CV descriptif qui a été mis à l'essai pour le Carrefour des idées de l'initiative *Imaginer l'avenir du Canada*. Le but était d'en tirer des leçons pour l'élaboration de ce nouveau CV. Celui-ci permettait aux utilisatrices et utilisateurs de contextualiser leur travail afin d'en souligner les répercussions. Les personnes candidates et cocandidates pouvaient ainsi décrire le contexte entourant leurs publications, présentations et subventions de recherche, afin d'exposer clairement en quoi elles étaient interreliées et contribuaient à la production de connaissances.

Observations sur le concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent.

100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente.

n = 2 (réponses au sondage de l'étape 2 seulement)
(6 invitations, taux de réponse de 33 %)

« Une chose que j'ai remarquée dans nos discussions, c'est la façon de composer avec l'interdisciplinarité du processus compte tenu de nos différents bagages. Manifestement, la plupart des membres du comité ne connaissaient pas très bien cet aspect. Une chose qui n'était peut-être pas claire, c'était de savoir si les candidates et candidats avaient besoin de plus de conseils sur la rédaction d'une proposition pour un comité interdisciplinaire, ou si nous, les membres du comité, avions besoin de conseils sur l'acceptation des limites de nos connaissances disciplinaires et le fait qu'il peut y avoir des termes, méthodologies ou autres éléments que nous ne comprenons pas. Je pense que l'une ou l'autre de ces approches serait légitime, mais le CRSH doit expliquer clairement ce qu'il attend d'une candidature interdisciplinaire ou des membres d'un comité interdisciplinaire. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« La personne-ressource du CRSH communique très bien avec nous, qu'il s'agisse de parler de la procédure, d'intervenir pendant la réunion ou d'expliquer la façon normale de procéder du CRSH. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changements prévus pour le concours 2024-2025

Aucun concours du Carrefour des idées n'est prévu en 2024-2025.

Initiatives conjointes

L'architecture des programmes du CRSH favorise le développement de [partenariats](#) entre les membres de la communauté de recherche au Canada et à l'étranger, ainsi qu'entre la communauté de recherche canadienne et les secteurs public, privé et sans but lucratif. Les initiatives conjointes font naître d'autres occasions de financement, de collaboration, de formation et de réseautage en lien avec la recherche.

Les [initiatives conjointes](#) suivantes sont gérées soit par le CRSH, soit par des ministères, des organismes gouvernementaux ou d'autres organismes externes. Elles ne sont pas toutes assorties d'un financement. Au nombre de 18, elles sont présentées brièvement dans le tableau ci-dessous (en ordre alphabétique), accompagnées de leurs principaux résultats pour 2023-2024. Pour en savoir plus, on peut consulter les descriptions qui suivent le tableau.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)
Centres internationaux de la National Science Foundation	National Science Foundation (NSF) Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)	S.O.	Voie 1 : 1 Voie 2 : 1	Voie 1 : 1 Voie 2 : 1	Voie 1 : 5 ans Voie 2 : 2 ans	Voie 1 : Financement total de 3 750 000 \$ du CRSH Voie 2 : 200 000 \$ du CRSH

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)
Fonds des leaders John-R.-Evans	Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) – Fonds des leaders John-R.-Evans	Subventions de partenariat – Étape 2 (SP2) Subventions Savoir (SS)	SP2 : 4 SS : 0	SP2 : 3 SS : S.O.	SP2 : 4 à 7 ans	Financement de la FCI actuellement inconnu
Forum Belmont	Forum Belmont	Subventions de développement Savoir (SDS) Subventions Savoir (SS) Subventions de développement de partenariat (SDP) Subventions de partenariat (SP)	SDS : 5 SS : 2 SDP : 1 SP : 0	SDS : 0 SS : 0 SDP : 1 SP : 0	Variable	S.O.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)
Initiative de bourses de recherche Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité (MINDS) du ministère de la Défense nationale	Ministère de la Défense nationale (MDN)	Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (BÉSC M) Bourses de doctorat du CRSH (BDC) Bourses postdoctorales du CRSH (BPC)	BÉSC M : 22 MINDS (étudiantes et étudiants autochtones) : 2 BDC : 29 BPC : 4	BÉSC M : 6 MINDS (étudiantes et étudiants autochtones) : 1 BDC : 10 BPC : 1	BÉSC M : 1 an MINDS (étudiantes et étudiants autochtones) : 1 an BDC : 1 à 3 ans BPC : 2 ans	MDN : 429 500 \$
Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale	Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC)	Subventions de développement Savoir (SDS) Subventions Savoir (SS)	SDS : 4 SS : 5	SDS : 3 SS : 4	SDS : 1 an SS : maximum de 3 ans	RDDC : 461 315 \$
Initiative de recherche sur la participation au sport	Sport Canada	Subventions Savoir (SS) Bourses de doctorat du CRSH (BDC) Bourses postdoctorales du CRSH (BPC)	SS : 18 BDC : 21 BPC : 5	SS : 11 BDC : 13 BPC : 4	SS : 3 à 5 ans BDC : 1 an BPC : 1 an	Sport Canada : 577 466 \$

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)
Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique	Patrimoine canadien	Bourses de doctorat du CRSH (BDC) Bourses postdoctorales du CRSH (BPC) Subventions Connexion (SC)	BDC : 19 BPC : 4 SC : 5	BDC : 14 BPC : 1 SC : 4	1 an	Versé par Patrimoine canadien : Formation en recherche et perfectionnement des compétences : 150 000 \$ Connexion : 143 716 \$
Programme de stage parlementaire	Programme de stage parlementaire	S.O.	1	1	1 an	66 000 \$ du CRSH

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)
<p><u>Programme d'innovation dans les collèges et la communauté</u>¹³</p>	<p>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)</p> <p>Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)</p> <p>Conseil des arts du Canada (CAC)</p> <p>Mitacs</p>	<p>Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC)</p> <p>Subventions de mobilisation (SM)</p>	<p>FISCC : 16</p> <p>SM : 3</p>	<p>FISCC : 16</p> <p>SM : 3</p> <p>Mitacs : aucune demande recommandée pour financement</p> <p>CAC : 1 demande financée</p>	<p>FISCC : 1 à 3 ans</p> <p>SM : Jusqu'à 5 ans</p>	<p>Financement total pour un maximum de 3 ans :</p> <p>FISCC : CRSH : 5 633 154 \$ CRSNG et IRSC : 3 114 335 \$</p> <p>SM : CRSH : 4 750 000 \$ CRSNG : 51 750 000 \$ (aucun projet financé par les IRSC cette année)</p> <p>CAC : 223 684 \$ au total (sur 3 ans)</p>

¹³ Ce programme comprend le Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés et les subventions de mobilisation.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)
<u>Programme Accélération de Mitacs</u>	Mitacs	Subventions de partenariat – Étape 2 Subventions de développement de partenariat Subventions d'engagement partenarial Subventions Savoir	S.O.	81	4 à 6 mois	1 196 667 \$
<u>Programme Élévation de Mitacs</u>	Mitacs	Bourses postdoctorales du CRSH	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
<u>Programme Perfectionnement de Mitacs</u>	Mitacs	Bourses de doctorat du CRSH Bourses postdoctorales du CRSH	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
<u>Réseau de recherche en sciences humaines sur l'agriculture durable dans une économie carboneutre</u>	Agriculture et Agroalimentaire Canada	S.O.	2	1	5 ans	1 993 716 \$ du CRSH

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)
Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65	Centre national pour la vérité et la réconciliation	S.O.	6	6	5 ans	5 935 187 \$ du CRSH
Société canadienne d'hypothèques et de logement – Programme de bourses pour la formation en recherche sur le logement du CRSH	Société canadienne d'hypothèques et de logement	Bourses postdoctorales du CRSH	6	3	24 mois	SCHL : 90 000 \$ CRSH : 45 000 \$
Transformer le système de santé par le renforcement de son effectif	Instituts de recherche en santé du Canada	S.O.	22	2	3 ans	1 499 501 \$ du CRSH

Centres internationaux de la National Science Foundation (NSF) des États-Unis

À propos de cette initiative : L'initiative des Centres internationaux est un effort conjoint du CRSNG, du CRSH, de la NSF, de la Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation de l'Australie (CSIRO) et de UKRI visant à encourager la création de carrefours d'excellence en recherche sur les changements climatiques et l'énergie propre qui feront progresser le savoir, renforceront les moyens d'action des communautés et mèneront à des découvertes et à des solutions novatrices à l'échelle régionale et internationale.

L'initiative comprend deux voies :

- Voie 1 : Mise en œuvre (financement jusqu'à 750 000 \$ par année sur quatre à cinq ans)
- Voie 2 : Conception (financement jusqu'à 100 000 par année sur un à deux ans)

Complément d'information : Dans le cadre du concours inaugural des Centres internationaux, la NSF et ses partenaires de financement de l'Australie, du Canada et du Royaume-Uni ont annoncé l'attribution de bourses d'une valeur totale de 76,4 millions de dollars. Ces centres de recherche collaboratifs internationaux et interdisciplinaires appliqueront les meilleures pratiques pour accroître la participation et l'engagement communautaire afin de concevoir des recherches à but pratique sur les changements climatiques et l'énergie propre. De plus, les centres créeront et encourageront, à l'intention des étudiantes et étudiants et des chercheuses et chercheurs en début de carrière, des occasions d'acquérir des connaissances et une formation en matière de recherche de classe mondiale, et travailleront aussi à améliorer la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité.

Fonds des leaders John-R.-Evans

À propos de cette initiative : Le fonds offre du financement d'infrastructure pour appuyer la recherche ou les activités de recherche réalisées en partenariat. Les universités peuvent soumettre des propositions de financement jusqu'à concurrence de 800 000 \$, le maximum des coûts admissibles étant fixé à 2 millions de dollars. La FCI accepte des propositions de demande inférieures ou égales à 75 000 \$ dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines et des arts, ou provenant des universités qui ont accès au Fonds des petits établissements.

Complément d'information : S.O.

Forum Belmont

À propos de cette initiative : Les chercheuses et chercheurs du Canada s'intéressant aux thèmes proposés par le Forum Belmont sur les questions touchant la recherche sur les changements environnementaux dans le monde préparent des propositions impliquant des partenariats de recherche internationaux. Les titulaires de subvention du CRSH peuvent utiliser leur fonds de recherche existant pour participer à titre de collaboratrices ou collaborateurs.

Complément d'information : Cette initiative n'offre pas de financement.

Initiative de bourses de recherche Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité du ministère de la Défense nationale

À propos de cette initiative : Le ministère de la Défense nationale offre des bourses et des suppléments de formation en recherche au niveau de la maîtrise, du doctorat et du postdoctorat à des étudiantes et étudiants et à des chercheuses et chercheurs en sciences humaines. La recherche doit se rapporter aux [défis stratégiques du programme MINDS](#), de même qu'à la [politique de défense du Canada, Protection, Sécurité, Engagement](#).

L'initiative repose sur trois occasions de financement, soit le Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise, les bourses de doctorat et les bourses postdoctorales du CRSH. L'initiative comprend des bourses pour les candidates et candidats retenus dans le cadre du Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise qui s'identifient comme étant Autochtones et dont les recherches s'inscrivent dans les domaines de la politique de défense du Canada.

Complément d'information : En 2023, 23 demandes au niveau doctoral et postdoctoral ont été transmises au MDN. Celui-ci a jugé que 19 d'entre elles correspondaient aux objectifs du programme et a offert un supplément de 10 000 \$ à 15 chercheuses et chercheurs.

Pour l'exercice financier 2023-2024, le budget total de l'initiative MINDS était de 602 000 \$. Sur ce montant, 172 500 \$ ont été consacrés à des bourses en cours, et 429 500 \$, à de nouvelles dépenses : 57 demandes ont été transmises au MDN, qui a jugé que 37 correspondaient aux objectifs du programme et étaient admissibles à un financement. Le MDN a proposé que le CRSH distribue la totalité des fonds en offrant de petits suppléments avec tout excédent restant à la fin de l'exercice. Ainsi, les deux personnes étudiant au doctorat les mieux classées par le MDN ont reçu chacune un supplément de 1 000 \$, qui s'ajoute à leur bourse de doctorat financée par l'initiative MINDS. Le CRSH et le MDN ont renouvelé le protocole d'entente jusqu'à l'exercice financier 2037-2038.

Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale

À propos de cette initiative : L'initiative appuie la recherche en sciences humaines et les activités connexes correspondant aux domaines de recherche prioritaires de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), y compris l'état de préparation du personnel militaire, l'efficacité organisationnelle et opérationnelle et l'efficacité humaine dans le cadre d'opérations modernes. Les chercheuses et chercheurs intéressés présentent leur demande dans le cadre des [programmes de recherche axée sur la connaissance](#) du CRSH.

Complément d'information : Les titulaires de subventions Savoir sélectionnés peuvent recevoir un supplément pouvant aller jusqu'à 60 000 \$ sur trois ans, et les titulaires de subventions de développement Savoir sont admissibles à un supplément forfaitaire de 10 000 \$. À noter que RDDC peut examiner des demandes de financement correspondant à ses priorités qui lui ont été recommandées par le comité d'évaluation du mérite du CRSH, mais qui n'ont pas reçu de financement.

Initiative de recherche sur la participation au sport

À propos de cette initiative : L'Initiative de recherche sur la participation au sport appuie les objectifs de la Politique canadienne du sport en finançant des projets de recherche ciblés sur des enjeux liés à l'amélioration de la participation aux sports au Canada. La politique vise à ce qu'un plus grand nombre et une plus grande diversité de membres de la population canadienne participent à des activités

sportives. Les chercheuses et chercheurs intéressés peuvent faire évaluer leur demande dans le cadre des concours liés aux subventions Savoir et aux bourses de niveau doctoral et postdoctoral du CRSH.

Complément d'information : Les suppléments de l'Initiative de recherche sur la participation au sport, d'une valeur maximale de 10 000 \$ et s'étendant sur 12 mois, sont remis aux titulaires de bourse de doctorat et de bourse postdoctorale et s'ajoutent au montant annuel de la bourse du CRSH. Quant aux suppléments aux subventions de recherche accordée dans le cadre de l'initiative, d'une valeur maximale de 20 000 \$, ils sont offerts aux titulaires de subventions Savoir. De plus, des bourses de recherche, d'une valeur maximale de 250 000 \$ sur trois ans, sont disponibles pour les candidates et candidats aux subventions Savoir dont les demandes ont été recommandées par le comité d'évaluation du mérite du CRSH, mais qui n'ont pas reçu de financement.

Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique

À propos de cette initiative : L'initiative appuie les objectifs de l'approche du ministère du Patrimoine canadien pour la protection de la démocratie et ceux de l'[Initiative de citoyenneté numérique](#) en finançant des recherches sélectionnées sur des questions liées à la désinformation en ligne au Canada. Elle prévoit un montant annuel maximal de 600 000 \$. Le financement de l'initiative a été accordé dans le cadre de subventions Connexion, de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales.

Complément d'information : En 2023, 23 demandes au niveau doctoral et postdoctoral ont été transmises à Patrimoine canadien pour examen. Celui-ci a jugé que 19 d'entre elles correspondaient aux objectifs du programme et a offert un supplément de 10 000 \$ à 15 chercheuses et chercheurs.

Programme de stage parlementaire

À propos de cette initiative : Ce programme offre à un groupe de jeunes professionnelles et professionnels des stages sur la Colline du Parlement. Les stagiaires participent à une expérience de travail-études parmi les plus complètes au Canada pour les étudiantes et étudiants diplômés, et travaillent en étroite collaboration avec les députées et députés des deux côtés de la Chambre. De plus, elles et ils participent à des séminaires universitaires, rédigent des documents de recherche et font des séjours d'études législatives et des échanges à la grandeur du pays et à l'étranger.

Complément d'information : La contribution du CRSH au **Programme de stage parlementaire** consiste en une subvention institutionnelle de 66 000 \$ versée durant l'exercice 2023-2024.

Programme d'innovation dans les collèges et la communauté

À propos de cette initiative : Le programme vise à favoriser l'innovation à l'échelle communautaire et régionale en permettant aux collèges canadiens d'améliorer leur capacité de collaborer avec des entreprises locales, en particulier de petites et moyennes entreprises. Il appuie la recherche appliquée et les collaborations qui facilitent la commercialisation ainsi que le transfert et l'adaptation de technologies, de même que l'adoption de nouvelles technologies. Les subventions sont financées par le CRSNG, sauf pour les propositions portant exclusivement sur les sciences humaines et (ou) les sciences de la santé, qui seront financées par le CRSH ou les IRSC, selon le cas.

Ce programme comprend sept types de subventions. Certaines occasions de financement de ce programme offrent aussi des initiatives conjointes avec Mitacs.

Complément d'information : S.O.

Programme Accélération de Mitacs

À propos de cette initiative : Les titulaires de subvention de partenariat, de subvention de développement de partenariat, de subvention d'engagement partenarial et de subvention Savoir sont admissibles à un processus de demande simplifié pour les stages Accélération de Mitacs. Le programme soutient les stages en recherche d'étudiantes et étudiants et de chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral dans des entreprises privées, des organismes sans but lucratif admissibles, des municipalités et des hôpitaux du Canada.

Complément d'information : En 2023-2024, 81 stages étudiants et postdoctoraux liés à des subventions du CRSH ont été accordés par Mitacs. On comptait 19 établissements d'enseignement postsecondaire participants et 28 organismes d'accueil de stage issus des secteurs public, privé et sans but lucratif. Le programme a reçu un investissement de 1 196 667 \$ de Mitacs et de ses partenaires.

Programme Élévation de Mitacs

À propos de cette initiative : Les candidates et candidats à une bourse postdoctorale du CRSH qui travaillent avec une entreprise canadienne ou un organisme canadien sans but lucratif peuvent présenter, avec leur demande de bourse du CRSH, une demande de bourse Élévation de Mitacs, d'un montant de 55 000 \$ par année, pour une période allant jusqu'à deux ans. Les fonds de la bourse Élévation proviennent entièrement de Mitacs, le seul rôle du CRSH consistant à promouvoir le programme auprès des candidates et candidats.

Complément d'information : Le CRSH n'a reçu aucune demande conjointe pour le programme de bourse Élévation de Mitacs.

Programme Perfectionnement de Mitacs

À propos de cette initiative : Cette initiative donne accès à un programme de deux ans qui consiste en des activités de formation et de réseautage en ligne axées sur l'acquisition de compétences en leadership et en gestion, en communication et en établissement de relations ainsi qu'en gestion personnelle et professionnelle. Le seul rôle du CRSH consiste à promouvoir le programme auprès des candidates et candidats.

Complément d'information : Pour une deuxième année, les personnes sélectionnées pour une bourse postdoctorale ou une bourse de doctorat ont reçu dans leur dossier de résultats une invitation à s'informer sur ce programme de perfectionnement.

Réseau de recherche en sciences humaines sur l'agriculture durable dans une économie carboneutre

À propos de cette initiative : Le Budget 2022 comprenait un engagement à prendre des mesures immédiates pour atténuer les effets des changements climatiques et à soutenir le [Plan de réduction des émissions du Canada pour 2030 : prochaines étapes du Canada pour un air pur et une économie forte](#), afin de soutenir les agricultrices et agriculteurs en tant que partenaires dans la construction d'un avenir propre et prospère. Le CRSH et Agriculture et Agroalimentaire Canada renforcent leur collaboration pour souligner la nécessité de favoriser la recherche en sciences humaines dans cette sphère, en créant le Réseau de recherche en sciences humaines sur l'agriculture durable dans une économie carboneutre. Celui-ci permettra de réunir des chercheuses et chercheurs et des praticiennes et praticiens en sciences humaines de tous les secteurs afin d'améliorer les apprentissages, l'expertise et le partage des

connaissances partout au Canada en ce qui a trait aux études sur l'agriculture, les changements climatiques et l'environnement. Ce réseau répond à l'appel à la recherche fondamentale et appliquée portant sur le recensement des possibilités et des lacunes en matière de recherche. En outre, il interagira avec Agriculture et Agroalimentaire Canada pour assurer un arrimage entre politiques et recherche qui reflètent les besoins du ministère en matière de politiques et de données.

Complément d'information : Le 19 mars 2024, l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, et l'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, ont annoncé un investissement de 1,9 million de dollars dans le projet Common Ground Canada Network dirigé par Karen Foster, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le développement rural durable pour le Canada atlantique, à la Dalhousie University.

Le réseau Common Ground Canada Network promeut la collaboration et les partenariats entre les établissements universitaires, les instituts de recherche, les communautés autochtones, les organismes non gouvernementaux, l'industrie et les productrices et producteurs. Le projet réunira des universitaires de différentes disciplines de tout le pays, des organismes partenaires tels que l'Arrell Food Institute, le Réseau pour une alimentation durable et le Syndicat national des cultivateurs, ainsi que des organismes de la société civile comme JustFOOD Action Plan Halifax, le Réseau Communautés Nourricières, Aliments pour tous NB, le Centre canadien de politiques alternatives, la Humane Society International et De la ferme à la cafétéria Canada.

Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65

À propos de cette initiative : Le grand objectif du Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65 est la création d'un programme de recherche national, dirigé par des chercheuses et chercheurs autochtones, afin de favoriser la compréhension collective de la réconciliation. La sélection finale pour le financement vise à établir un réseau équilibré qui reflète, entre autres, les objectifs suivants : couvrir plusieurs domaines; couvrir plusieurs régions du Canada; atteindre un large éventail de communautés, y compris les Premières Nations, les Métis et les Inuit; et favoriser la réconciliation au Canada, tel que l'exprime le mandat du Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR). Cette initiative conjointe unique a été créée en février 2024 et représente un investissement total de 5 935 187 \$. Six équipes ont reçu une subvention pouvant aller jusqu'à 1 million de dollars sur cinq ans.

Complément d'information : En réponse à l'appel à l'action 65 de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, le CRSH et le CNVR ont entamé une collaboration qui a fait l'objet d'une annonce conjointe en février 2022. Cette collaboration a pris la forme de trois nouvelles occasions de financement, dont deux étaient des initiatives conjointes avec le CNVR. La présente occasion de financement, annoncée par l'honorable François-Philippe Champagne en novembre 2022, est la plus importante initiative découlant de ce partenariat à ce jour. Ces démarches représentent collectivement une réponse à l'appel à l'action 65 et appuient aussi la réponse aux appels à l'action 71 à 76.

Société canadienne d'hypothèques et de logement – Programme de bourses pour la formation en recherche sur le logement du CRSH

À propos de cette initiative : Dans le cadre de cette initiative, des bourses postdoctorales sont offertes à des personnes faisant de la recherche en sciences sociales et humaines dans les [domaines d'interventions prioritaires de la Stratégie nationale sur le logement](#). Chaque bourse de 45 000 \$ par année peut s'échelonner sur une période d'un ou deux ans. Les candidates et candidats font une demande dans le cadre de l'occasion de financement des bourses postdoctorales du CRSH. Les demandes méritoires sont transmises à la SCHL aux fins d'examen.

Complément d'information : Pour l'exercice 2023-2024, six candidates et candidats ont manifesté leur intérêt pour cette initiative conjointe. La SCHL a jugé que les projets de cinq d'entre eux correspondaient aux objectifs du programme et leur a versé du financement. Trois chercheuses ou chercheurs de niveau postdoctoral ont accepté la bourse offerte dans le cadre de cette initiative. Celle-ci a également permis de financer une personne pour la deuxième année de sa bourse de recherche, ce qui représente un investissement total de 135 000 \$ de la part de la SCHL. De plus, la SCHL et le CRSH ont renouvelé le protocole d'entente jusqu'à l'exercice 2026-2027, en faisant passer le budget annuel de 243 000 \$ à 450 000 \$ et en élargissant l'initiative aux étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat.

Transformer le système de santé par le renforcement de son effectif

À propos de cette initiative : Cette occasion de financement a pour but d'appuyer les projets de recherche qui visent à renforcer l'effectif du secteur de la santé, un élément essentiel vers l'atteinte des quatre objectifs et de l'équité en santé dans le cadre de la transformation du système de santé. Elle encourage les recherches concernant tous les aspects de l'effectif de la santé, y compris les champs d'exercice élargis et interprofessionnels (infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, ambulancières et ambulanciers paramédicaux, intervenantes et intervenants sociaux, professionnelles et professionnels paramédicaux, etc.); le statut de profession réglementée ou non réglementée; le statut de membre du personnel rémunéré ou non rémunéré; la composition et la répartition de l'offre de main-d'œuvre (facteurs sociodémographiques et régions géographiques, etc.) et le secteur (soins primaires, à domicile et en milieu communautaire, soins de longue durée, soins hospitaliers et santé publique). Dans le contexte de cette occasion de financement, la solution proposée (l'intervention) doit être axée sur la ou le prestataire de soins de santé, son équipe ou son rôle, et non sur les cheminements cliniques propres à une maladie. L'Institut des services et des politiques de la santé des IRSC travaillera de concert avec le CRSH à soutenir la recherche sur des solutions appuyées par des données probantes qui répondent à des problèmes d'ordre systémique.

Complément d'information : La contribution du CRSH s'élèvera à un maximum de 1 500 000 \$ et servira à financer jusqu'à deux demandes complètes correspondant à la classe de financement (Effectif de la santé équitable, diversifié et inclusif) qu'il chapeaute.

Annexe A – Questionnaire des membres de comité : résultats globaux et tendances sur trois ans

Les graphiques et tableaux ci-dessous présentent les résultats globaux des 352 questionnaires destinés aux membres de comité qui ont été remplis en 2023-2024, et les tendances triennales, lorsqu'elles sont disponibles. Il se peut que les pourcentages d'une ligne ne totalisent pas 100 p. 100 en raison de l'arrondissement des données (retrait des décimales) et du mode de distribution des données entre les catégories.

Quelques modifications ont été apportées au questionnaire. Les deux questions et (ou) sections ci-dessous ont été révisées afin de pouvoir mieux orienter les processus du CRSH :

1. Dans le sondage de 2022-2023, la question 6 était formulée ainsi :

« Quel type de formation à la sensibilisation aux préjugés avez-vous suivi? *Choisir toutes les options applicables.*

- Le module de formation en ligne portant sur les préjugés inconscients : “Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs”
- Une autre formation de sensibilisation aux préjugés qui m'a été proposée ou recommandée *Définir/décrire (facultatif)*
- Je n'ai pas suivi de formation de sensibilisation aux préjugés »

Dans le questionnaire de 2023-2024, la question a été reformulée pour avoir une meilleure estimation du nombre de personnes qui suivent la formation « Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs » :

« Avez-vous suivi le module de formation en ligne du CRSH sur les préjugés dans le processus d'évaluation par les pairs? Si non, veuillez préciser pourquoi (par exemple, indiquez les formations similaires suivies).

Oui/Non (veuillez préciser) »

2. La question 9 a aussi été modifiée. En 2022-2023, elle était formulée ainsi :

« Le CRSH travaille à la création d'un plan d'accessibilité dans le cadre de ses engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le milieu de la recherche et conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Pour l'aider dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan, le CRSH invite les membres de comité à lui faire part de leurs commentaires sur l'accessibilité et les mesures d'adaptation dans le contexte du processus d'évaluation du mérite.

En tant que membre d'un comité, avez-vous rencontré des obstacles quant à votre participation? *Oui/Non*

De quelles façons le CRSH pourrait-il améliorer l'accessibilité du processus de sélection pour les membres des comités? *Définir/décrire (facultatif) »*

Dans le questionnaire de 2023-2024, la question a été reformulée ainsi :

« Dans le cadre de son engagement pour l'équité, la diversité et l'inclusion dans ses travaux de recherche et conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, le CRSH a publié en 2022 un plan d'accessibilité. Pour relever, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité, le CRSH aimerait connaître votre avis sur les mesures d'accessibilité et d'adaptation qui pourraient améliorer le processus d'évaluation du mérite. Dans son plan stratégique [Momentum 2020-2025](#) et dans le [Plan d'action des trois organismes pour l'équité, la diversité et l'inclusion](#), le CRSH s'engage à améliorer l'évaluation équitable des demandes. Pour ce faire, en 2023, l'organisme commencera par ajouter systématiquement dans les demandes une section distincte pour les interruptions de carrière et les circonstances spéciales pour toutes les occasions de financement.

a) En tant que membre de comité, avez-vous rencontré des obstacles à l'accessibilité durant votre mandat (ex. : obstacles liés à la communication, à l'accès ou à l'utilisation des dossiers ou des systèmes, à la participation aux réunions)?

Oui/Non

b) Comment pourrait-on rendre le processus d'évaluation du mérite du CRSH exempt d'obstacles et plus accessible pour les membres de comité?

Question ouverte

c) Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : Il y a des obstacles systémiques qui entravent l'évaluation équitable des demandes au CRSH.

Fortement en accord

D'accord

Neutre

En désaccord

Fortement en désaccord

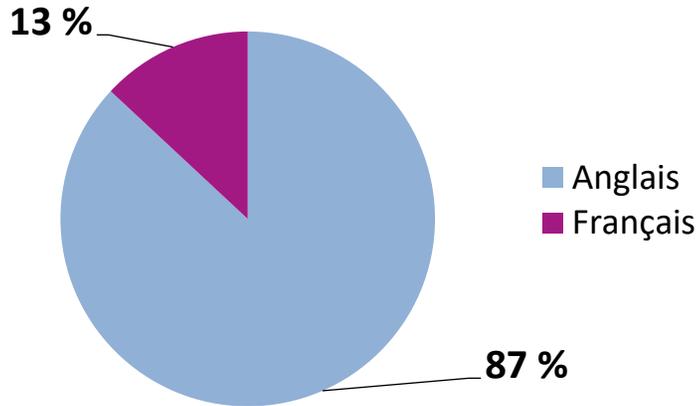
Je préfère ne pas répondre

d) Comment pourrait-on rendre le processus d'évaluation du mérite du CRSH exempt d'obstacles et plus accessible pour les candidates et candidats?

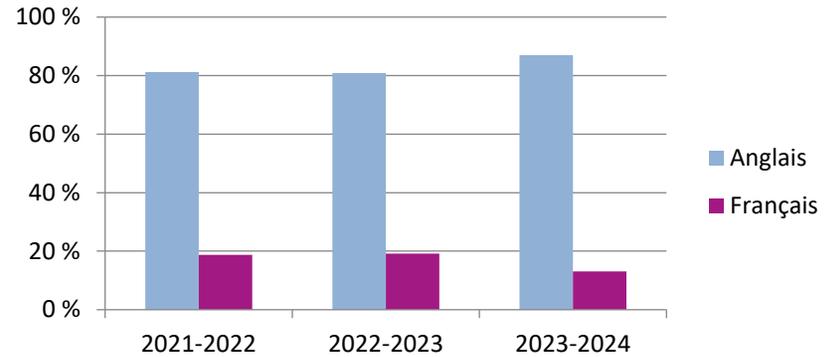
Question ouverte »

De plus, des questions adaptées ont été ajoutées pour certaines occasions de financement, à la demande des équipes de programmes. Elles sont exclues du présent rapport.

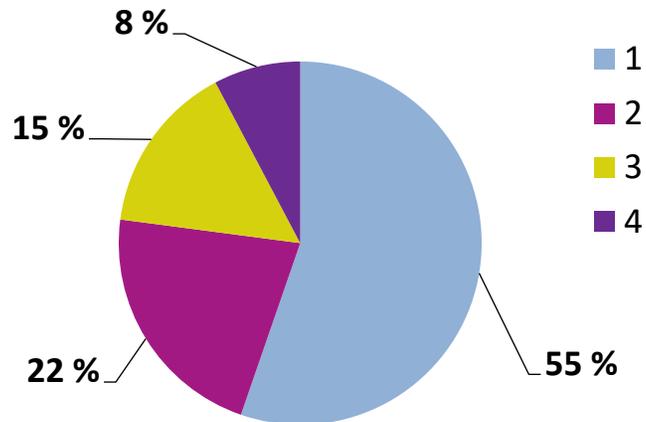
Langue du sondage rempli (2023-2024)



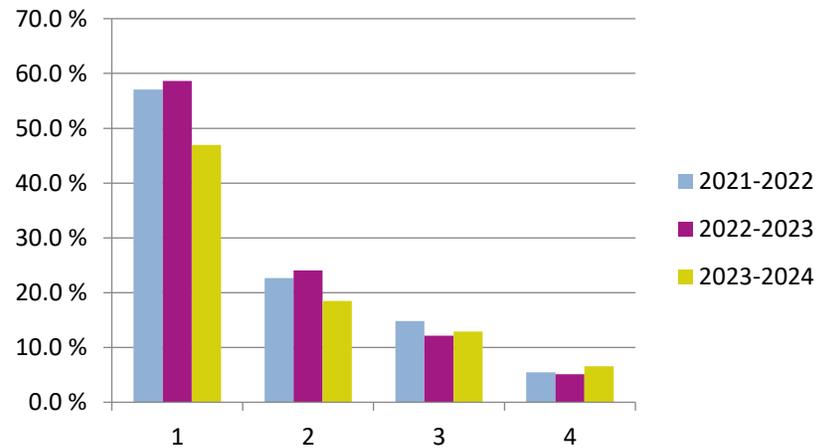
Langue du sondage rempli (tendance sur trois ans)



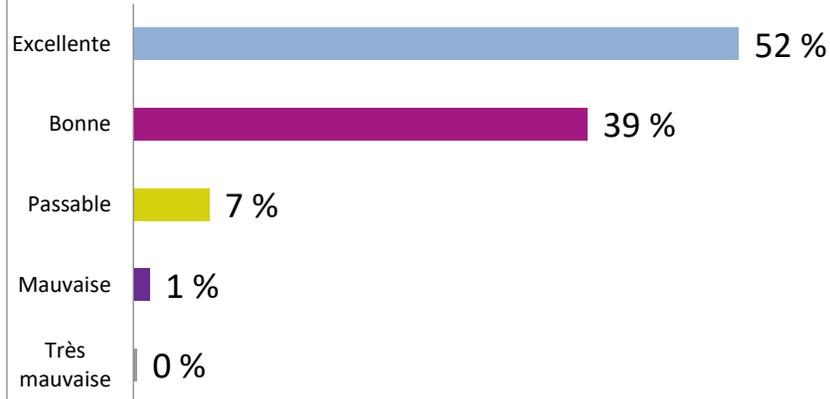
2. Combien de fois avez-vous siégé à ce comité? (2023-2024)



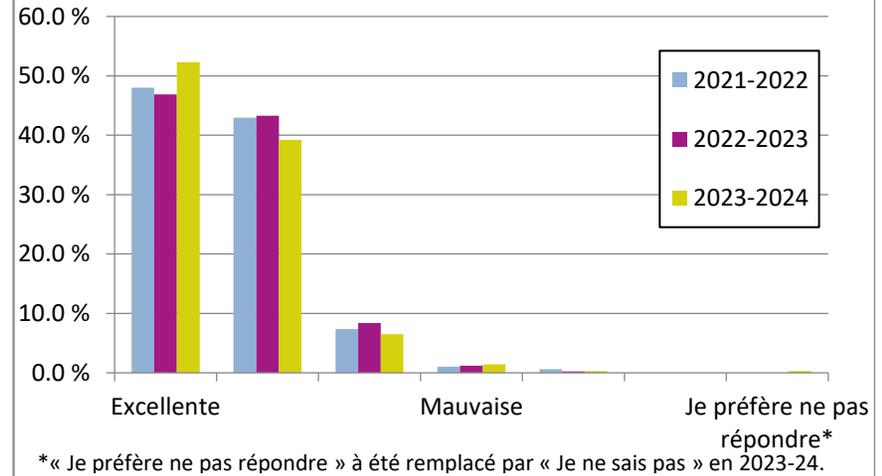
Combien de fois avez-vous siégé à ce comité? (tendance sur trois ans)



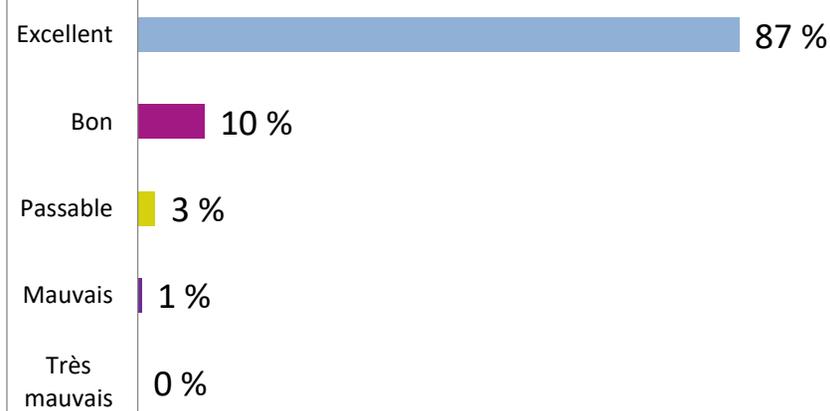
3. Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous la qualité du processus d'évaluation du mérite du CRSH? (2023-2024)



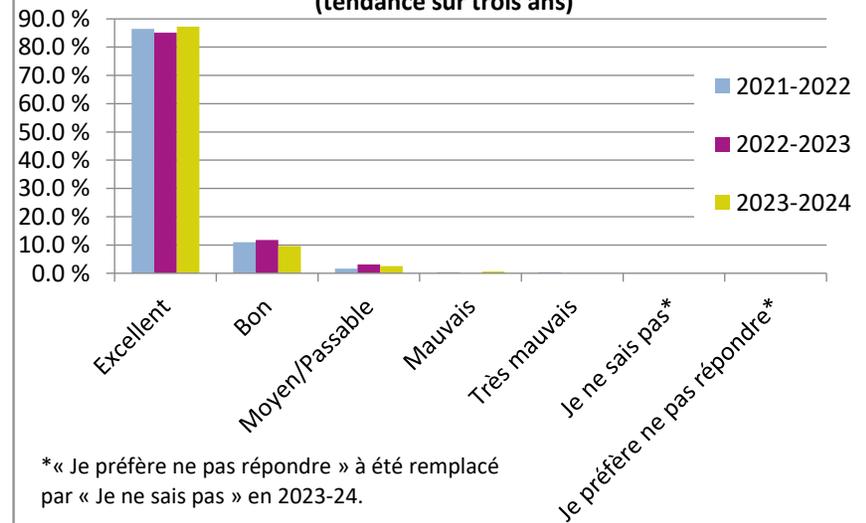
Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous la qualité du processus d'évaluation du mérite du CRSH? (tendance sur trois ans)



4. Comment évalueriez-vous le soutien offert par le personnel du CRSH? (2023-2024)



Comment évalueriez-vous le soutien offert par le personnel? (tendance sur trois ans)



5. Dans quelle mesure les outils suivants du CRSH vous ont-ils été utiles? (2023-2024)

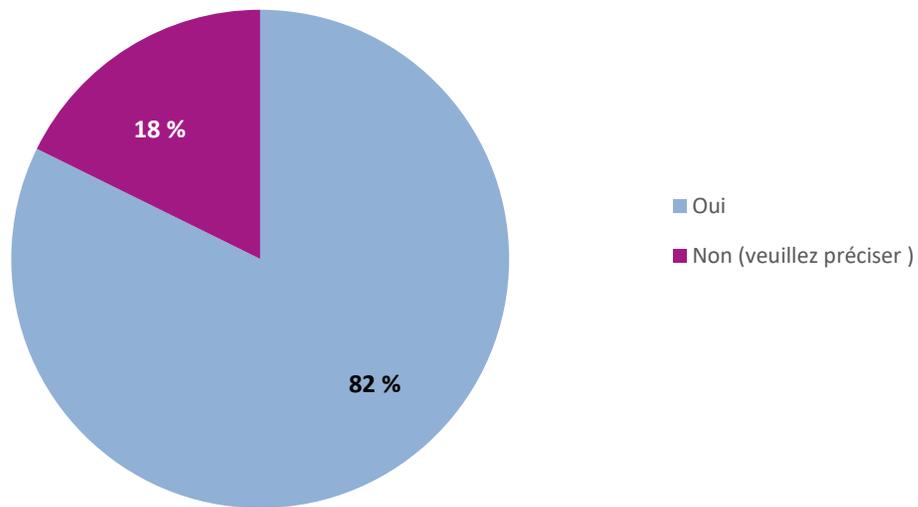
Outils d'évaluation	Extrêmement utiles	Utiles	Neutre	Pas très utiles	Pas du tout utiles	Ne s'applique pas
Séance d'orientation et (ou) de calibrage	48 %	38 %	5 %	2 %	1 %	6 %
Critères et sous-critères d'évaluation	44 %	48 %	6 %	1 %	1 %	0 %
Site extranet	34 %	41 %	16 %	5 %	2 %	2 %
Formulaire d'évaluation de la lectrice ou du lecteur et (ou) feuille de notation	41 %	42 %	10 %	5 %	1 %	1 %
Chiffrier du concours	54 %	38 %	5 %	1 %	0 %	2 %
Guide des membres de comité d'évaluation du mérite du CRSH	36 %	48 %	13 %	1 %	1 %	1 %
Module de formation en ligne sur les préjugés dans le processus d'évaluation par les pairs	23 %	39 %	19 %	5 %	2 %	12 %

Dans quelle mesure les outils suivants du CRSH vous ont-ils été utiles? (tendance sur trois ans)

Outils d'évaluation	Années	Extrêmement utiles	Très utiles*	Utiles*	Neutre	Pas très utiles	Pas du tout utiles	Je ne sais pas*	Sans objet/Ne s'applique pas
Téléconférence d'orientation et (ou) de calibrage	2021-2022	37 %	47 %		9 %	3 %	1 %	1 %	2 %
	2022-2023	36 %	48 %		9 %	3 %	1 %	1 %	3 %
	2023-2024	48 %		38 %	5 %	2 %	1 %		6 %
Critères et sous-critères d'évaluation	2021-2022	32 %	51 %		13 %	3 %	0 %	0 %	0 %
	2022-2023	34 %	51 %		11 %	4 %	0 %	0 %	0 %
	2023-2024	44 %		48 %	6 %	1 %	1 %		0 %
Site extranet	2021-2022	31 %	41 %		20 %	5 %	2 %	0 %	1 %
	2022-2023	28 %	44 %		18 %	6 %	2 %	1 %	0 %
	2023-2024	34 %		41 %	16 %	5 %	2 %		2 %
Formulaire d'évaluation de la lectrice ou du lecteur	2021-2022	32 %	49 %		11 %	4 %	1 %	0 %	1 %
	2022-2023	33 %	46 %		13 %	4 %	1 %	1 %	1 %
	2023-2024	41 %		42 %	10 %	5 %	1 %		1 %
Chiffrier du concours	2021-2022	48 %	42 %		8 %	1 %	0 %	0 %	0 %
	2022-2023	47 %	42 %		6 %	2 %	0 %	0 %	2 %
	2023-2024	54 %		38 %	5 %	1 %	0 %		2 %
Guide des membres de comité de sélection du CRSH	2021-2022	26 %	51 %		16 %	3 %	1 %	3 %	1 %
	2022-2023	29 %	48 %		18 %	2 %	1 %	1 %	1 %
	2023-2024	36 %		48 %	13 %	1 %	1 %		1 %
Module de formation en ligne portant sur les préjugés inconscients	2021-2022	16 %	36 %		26 %	7 %	2 %	6 %	7 %
	2022-2023	17 %	39 %		25 %	5 %	4 %	4 %	6 %
	2023-2024	23 %		39 %	19 %	5 %	2 %		12 %

* Changement de choix de réponse en 2023-2024 : « Très utiles » a été remplacé par « Utiles », et l'option « Je ne sais pas » a été retirée.

6. Avez-vous suivi le module de formation en ligne du CRSH sur les préjugés dans le processus d'évaluation par les pairs? (2023-2024)



7. Dans quelle mesure les lignes directrices suivantes vous ont-elles été utiles? (2023-2024)

Lignes directrices du CRSH	Extrêmement utiles	Utiles	Neutre	Pas très utiles	Pas du tout utiles	Ne s'applique pas
Lignes directrices à l'intention des membres de comité (Recherche axée sur la connaissance et Partenariats) / Lignes directrices à l'intention des membres de comité (guide d'évaluation et de notation) (Formation en recherche et perfectionnement des compétences et Division des défis de demain)	41 %	51 %	6 %	1 %	0 %	1 %
Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone	27 %	45 %	10 %	3 %	0 %	15 %
Lignes directrices pour une mobilisation des connaissances efficace (ne s'appliquent pas aux bourses doctorales et postdoctorales)	25 %	54 %	13 %	3 %	0 %	5 %
Lignes directrices liées à une formation en recherche efficace	25 %	54 %	11 %	3 %	0 %	6 %
Lignes directrices concernant les documents d'appui liés à la recherche-crédation (pour les subventions seulement)	20 %	43 %	15 %	3 %	0 %	18 %

Dans quelle mesure les lignes directrices suivantes vous ont-elles été utiles? (tendance sur trois ans)

Lignes directrices du CRSH	Années	Extrêmement utiles	Très utiles**	Utiles**	Neutre	Pas très utiles	Pas du tout utiles	Je ne sais pas	Sans objet/Ne s'applique pas
Document « Renseignements importants » / Lignes directrices à l'intention des membres de comités / Lignes directrices à l'intention des membres de comités (guide d'évaluation et de notation)	2021-2022	30 %	55 %		10 %	1 %	0 %	3 %	0 %
	2022-2023	30 %	54 %		12 %	2 %	0 %	1 %	0 %
	2023-2024	41 %		51 %	6 %	1 %	0 %		1 %
Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone	2021-2022	20 %	37 %		17 %	3 %	1 %	7 %	15 %
	2022-2023	22 %	38 %		16 %	4 %	0 %	6 %	14 %
	2023-2024	27 %		45 %	10 %	3 %	0 %		15 %
Lignes directrices pour la mobilisation des connaissances efficace*	2021-2022	19 %	43 %		19 %	3 %	0 %	8 %	8 %
	2022-2023	20 %	41 %		21 %	3 %	1 %	9 %	5 %
	2023-2024	25 %		54 %	13 %	3 %	0 %		5 %
Lignes directrices liées à une formation en recherche efficace*	2021-2022	18 %	43 %		18 %	2 %	1 %	9 %	10 %
	2022-2023	19 %	41 %		20 %	3 %	0 %	9 %	7 %
	2023-2024	25 %		54 %	11 %	3 %	0 %		6 %
Lignes directrices concernant les documents d'appui liés à la recherche-création*	2021-2022	14 %	33 %		16 %	2 %	1 %	12 %	22 %
	2022-2023	13 %	29 %		19 %	4 %	0 %	14 %	21 %
	2023-2024	20 %		43 %	15 %	3 %	0 %		18 %
Guide du CRSH pour aborder les considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subvention de partenariat*	2021-2022	38 %	50 %		4 %	0 %	0 %	8 %	0 %
	2022-2023	11 %	56 %		26 %	4 %	0 %	0 %	4 %
	2023-2024	29 %		64 %	0 %	0 %	0 %		7 %

*Pas demandé dans tous les questionnaires. ** Changement de choix de réponse en 2023-2024 : « Très utiles » a été remplacé par « Utiles », et l'option « Je ne sais pas » a été retirée.

8. Comment les aspects suivants du processus d'évaluation ont-ils été gérés? (2023-2024)

Aspects	Très bien	Bien	Neutre	Mal	Très mal	Ne s'applique pas
Processus d'attribution des demandes	64 %	27 %	4 %	3 %	1 %	1 %
Soumission des notes	72 %	21 %	5 %	2 %	0 %	1 %
Recensement des conflits d'intérêts (avant la sélection)	74 %	21 %	3 %	0 %	0 %	1 %
Conflits d'intérêts (pendant la sélection)	70 %	22 %	3 %	0 %	0 %	6 %
Prise en compte des demandes liées à la recherche autochtone	37 %	29 %	11 %	3 %	1 %	20 %
Prise en compte des candidatures présentant des circonstances spéciales et (ou) des interruptions de carrière	43 %	29 %	14 %	3 %	1 %	10 %
Bris d'égalité	41 %	26 %	10 %	2 %	0 %	20 %
Civilité et respect entre les membres de comité	87 %	11 %	1 %	0 %	0 %	1 %

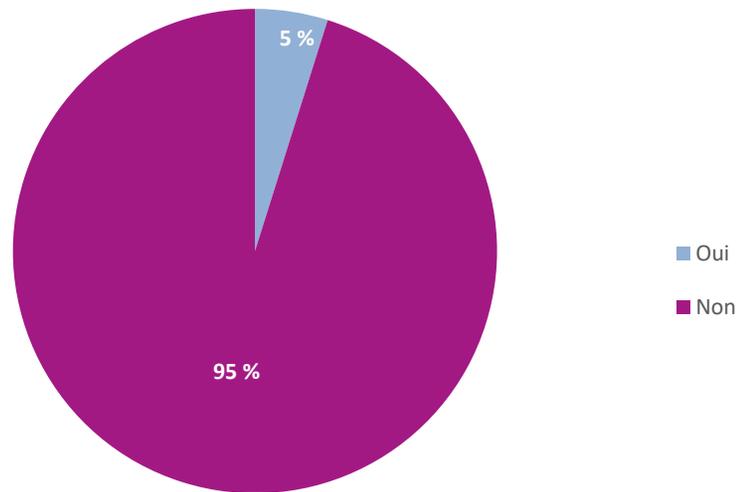
Comment les aspects suivants du processus d'évaluation ont-ils été gérés? (tendance sur trois ans)

Mesures	Années	Très bien	Bien	Neutre	Mal	Très mal	Je ne sais pas*	Ne s'applique pas
Processus d'attribution des demandes	2021-22	66 %	26 %	4 %	2 %	1 %	1 %	0 %
	2022-23	61 %	26 %	8 %	2 %	0 %	1 %	0 %
	2023-24	64 %	27 %	4 %	3 %	1 %		1 %
Soumission des notes	2021-22	71 %	25 %	3 %	1 %	0 %	0 %	0 %
	2022-23	69 %	26 %	3 %	1 %	0 %	0 %	0 %
	2023-24	72 %	21 %	5 %	2 %	0 %		1 %
Recensement des conflits d'intérêts (avant la sélection)	2021-22	77 %	18 %	3 %	1 %	0 %	1 %	0 %
	2022-23	74 %	21 %	3 %	1 %	0 %	1 %	0 %
	2023-24	74 %	21 %	3 %	0 %	0 %		1 %
Conflits d'intérêts (pendant la sélection)	2021-22	74 %	17 %	4 %	0 %	0 %	1 %	4 %
	2022-23	70 %	22 %	3 %	1 %	0 %	0 %	4 %
	2023-24	70 %	22 %	3 %	0 %	0 %		6 %
Prise en compte des demandes liées à la recherche autochtone	2021-22	36 %	22 %	13 %	3 %	0 %	5 %	20 %
	2022-23	37 %	21 %	13 %	5 %	2 %	6 %	17 %
	2023-24	37 %	29 %	11 %	3 %	1 %		20 %
Prise en compte des candidatures présentant des circonstances spéciales et (ou) des interruptions de carrière	2021-22	39 %	28 %	15 %	3 %	1 %	4 %	10 %
	2022-23	39 %	34 %	12 %	4 %	0 %	4 %	7 %
	2023-24	43 %	29 %	14 %	3 %	1 %		10 %
Bris d'égalité	2021-22	40 %	24 %	7 %	2 %	1 %	2 %	24 %
	2022-23	31 %	25 %	11 %	1 %	0 %	4 %	27 %
	2023-24	41 %	26 %	10 %	2 %	0 %		20 %
Civilité et respect entre les membres de comité	2021-2022**	73 %	21 %	5 %	2 %	0 %	0 %	0 %
	2022-23	85 %	11 %	2 %	1 %	0 %	0 %	0 %
	2023-24	87 %	11 %	1 %	0 %	0 %		1 %

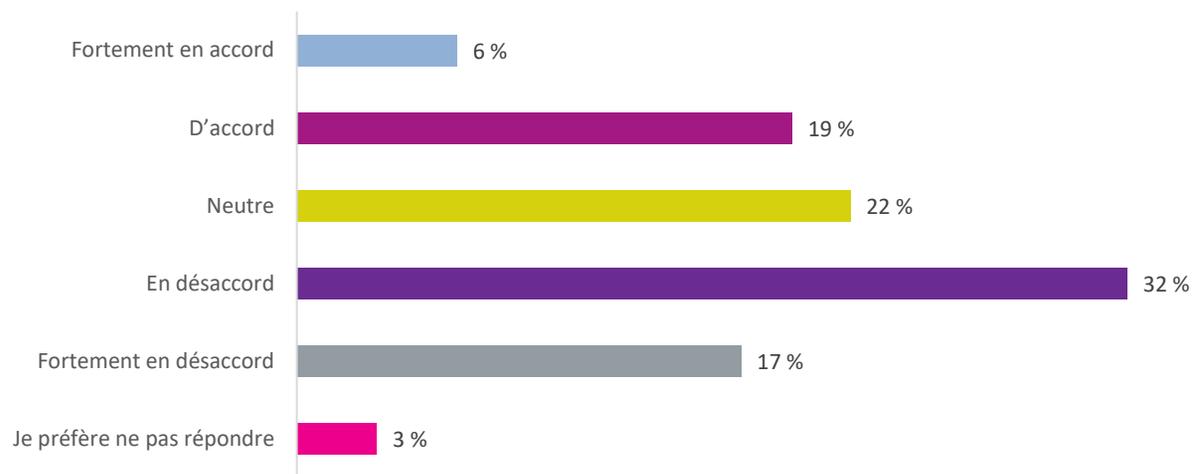
* Le choix de réponse « Je ne sais pas » n'était pas disponible en 2023-2024.

** Pas demandé dans tous les questionnaires.

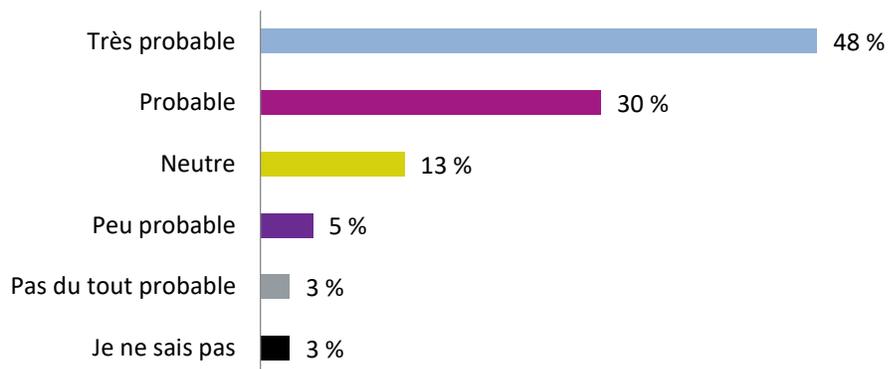
9.a) En tant que membre de comité, avez-vous rencontré des obstacles à l'accessibilité durant votre mandat (ex. : obstacles liés à la communication, à l'accès ou à l'utilisation des dossiers ou des systèmes, à la participation aux réunions)? (2023-2024)



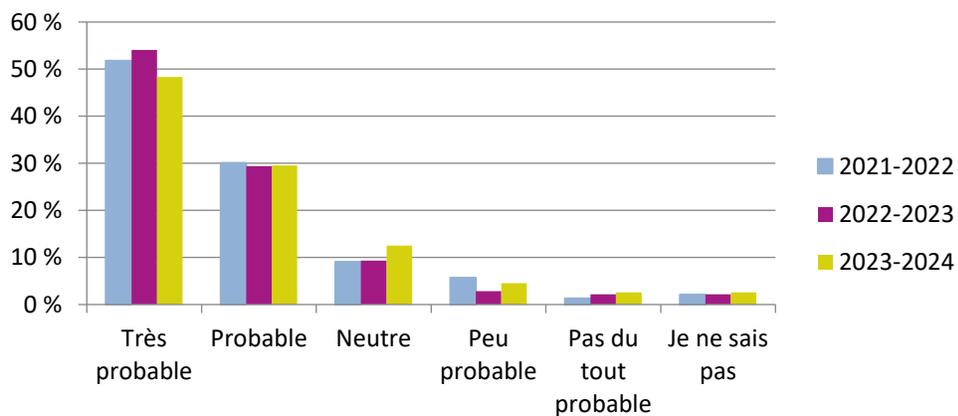
**9. c) Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé
suivant : Il y a des obstacles systémiques qui entravent
l'évaluation équitable des demandes au CRSH.
(2023-2024)**



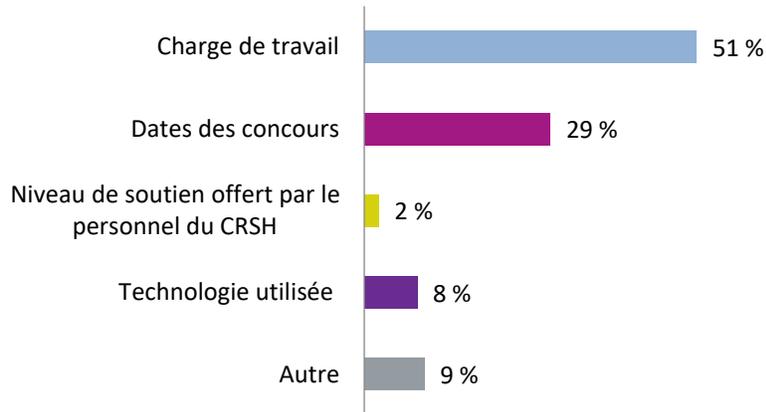
12. Dans quelle mesure accepteriez-vous de siéger de nouveau à un comité du CRSH? (2023-2024)



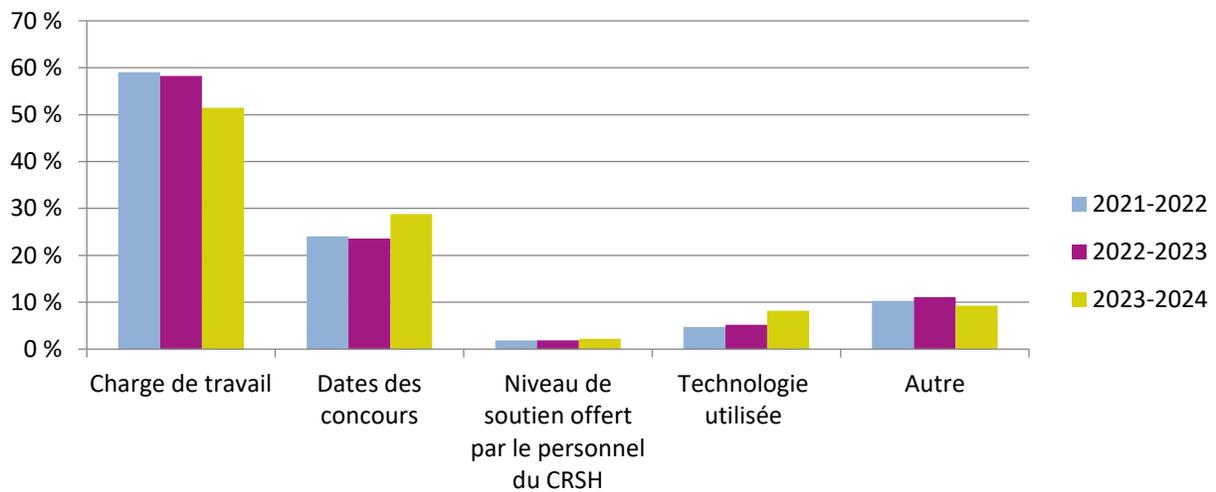
Dans quelle mesure accepteriez-vous de siéger de nouveau à un comité? (tendance sur trois ans)



13. Parmi les raisons suivantes, lesquelles pourraient vous dissuader de siéger de nouveau à un comité?
Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.



Parmi les raisons suivantes, lesquelles pourraient vous dissuader de siéger de nouveau à un comité? (tendance sur trois ans) (sélections multiples)



Il n’y a pas de tendance triennale pour les graphiques et tableaux suivants parce que les questions ont été ajoutées en 2021-2022 ou après. Les choix de réponse pour le temps consacré aux activités ont aussi changé dans les trois dernières années.

14. Environ combien de temps avez-vous consacré aux activités suivantes (2023-2024)

	Moins de 30 minutes	30 minutes à une heure	Une à deux heures	Deux à quatre heures	Plus de quatre heures	Impossible à estimer
Consultation des outils et lignes directrices d'évaluation, et suivre les modules de formation du CRSH	4 %	22 %	43 %	23 %	6 %	2 %
Évaluation d'une demande (délai moyen)	9 %	39 %	34 %	13 %	3 %	3 %
Notation et autres préparatifs en vue de la réunion de sélection	2 %	15 %	36 %	26 %	18 %	2 %
Participation à des réunions (temps de déplacement compris, le cas échéant)	1 %	1 %	3 %	17 %	74 %	3 %
Communications écrites avec l'agent(e) de programme du CRSH	33 %	42 %	19 %	4 %	1 %	1 %

Annexe B – Liste des personnes observatrices et commentaires

Occasion de financement	Personne observatrice*	Université
Formation en recherche et perfectionnement des compétences		
Bourses postdoctorales du CRSH	Martha Priscylla Monteiro Joca Martins	Lincoln Alexander School of Law, Toronto Metropolitan University
Bourses postdoctorales du CRSH	Mathieu Lang	Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie, Université de Moncton
Bourses de doctorat du CRSH – National	Ann Beaton	À la retraite – Aucune affiliation
Bourses de doctorat du CRSH – National	Barry Eidlin	Département de sociologie, Université McGill
Recherche axée sur la connaissance		
Subventions Savoir	Aziz Douai	Faculté des études supérieures et de la recherche, University of Regina
Subventions Savoir	Christine Jourdan	Département de sociologie et d'anthropologie, Université Concordia
Subventions Savoir	Samir Trabelsi	Goodman School of Business, Brock University
Partenariats de recherche		
Subventions de développement de partenariat	Viktor Freiman	Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie, Université de Moncton
Subventions de partenariat – Étape 1 et étape 2	Carla Peck	Département d'enseignement au primaire, University of Alberta

* Le CRSH a reçu en tout huit rapports rédigés par neuf personnes observatrices. Pour les subventions Savoir, trois personnes ont présenté un rapport conjoint, tandis que pour les subventions de partenariat, la personne observatrice a soumis deux rapports, un pour chaque étape.

Cette section présente, en s'appuyant sur les huit rapports reçus, un survol des résultats quantitatifs et certains commentaires. La présentation suit le même ordre que le questionnaire à l'intention des personnes observatrices de 2023-2024.

1. Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous la qualité du processus d'évaluation du mérite durant ce concours?

Choix de réponse	Réponses
Excellente	75 %
Bonne	25 %
Passable	0
Mauvaise	0
Très mauvaise	0

« Les discussions sur les mérites des candidatures ont été à la fois exhaustives et efficaces. Les membres ont fait leur évaluation de manière réfléchie et l'ont modifiée dans certains cas à la suite des échanges. »

Personne observatrice

2. Comment évalueriez-vous l'accompagnement fourni par le personnel du CRSH?

Choix de réponse	Réponses
Excellent	100 %
Bon	0
Passable	0
Mauvais	0
Très mauvais	0

« La présence active et constructive de membres de l'équipe du CRSH est remarquable. Tant au niveau de la préparation (formation, informations, ressources) que lors de délibérations, ils étaient toujours là pour guider, aider en cas de problèmes et assurer un bon déroulement. Les réponses aux questions des membres du comité ont été toujours [données] rapidement et efficacement en proposant des solutions constructives. »

Personne observatrice

3. Comment évalueriez-vous la dynamique et le fonctionnement global du ou des comités, notamment le degré de civilité et de respect entre les membres de comité et la façon dont les idées divergentes ont été gérées?

Choix de réponse	Réponses
Excellents	75 %
Bons	12,5 %
Passables	12,5 %
Mauvais	0
Très mauvais	0

« Les membres du comité ont vraiment bien travaillé ensemble. Chaque membre semblait très bien préparé à discuter des dossiers qui lui avaient été confiés, et une relation collégiale s’est rapidement établie au sein du groupe. Celui-ci a facilement dégagé un consensus au sujet des dossiers, dès le milieu de la matinée du premier jour. Les membres ont soulevé de bonnes questions sur les dossiers qui n’étaient pas les leurs, par exemple : “Deux des trois membres chargés de lire le dossier disent ne pas comprendre ce que la personne candidate veut faire comme recherche, ce qui ne paraît pas logique vu les bonnes notes qu’elle a reçues”. Cette remarque a donné lieu à une discussion plus approfondie (et importante) sur le dossier. Ces échanges ont toujours été faits dans le respect et la collégialité, même lorsqu’il y avait des désaccords. En général, les membres arrivaient à bien s’autocalibrer, c’est-à-dire à reconnaître les cas où leur évaluation d’un dossier était un peu trop positive ou négative. (...) »

Personne observatrice

4. Sur le plan de l’efficacité, comment évalueriez-vous la gestion des conflits d’intérêts?

Choix de réponse	Réponses
Très efficace	75 %
Efficace	25 %
Neutre	0
Pas efficace	0
Pas du tout efficace	0
Ne s’applique pas	0

« Un membre du personnel a facilité d’une façon très efficace le retrait d’une personne évaluatrice qui était en situation de conflit d’intérêts lors de la première séance. L’usage de la création d’une salle est une excellente pratique et facile à gérer. »

Personne observatrice

5. Comment évalueriez-vous la capacité des membres de comité à gérer leur temps et à porter une attention adéquate à chaque demande?

Choix de réponse	Réponses
Excellente	62,5 %
Bonne	37,5 %
Passable	0
Mauvaise	0
Très mauvaise	0

« Plusieurs dossiers ont été discutés et par conséquent, la discussion a été limitée à 10 minutes par dossier litigieux (...).

Les rencontres ont respecté le temps alloué. »

Personne observatrice

6. Sur le plan de l'efficacité, comment évalueriez-vous la façon dont les membres de comité ont pris en compte les documents de candidature (ex. : CV, proposition, lettres, etc.) pendant leurs discussions?

Choix de réponse	Réponses
Très efficace	37,5 %
Efficace	37,5 %
Neutre	25 %
Pas efficace	0
Pas du tout efficace	0

« Tous les membres du comité avaient pris des notes détaillées sur chaque dossier et les consultaient régulièrement lors des discussions sur les demandes qui leur avaient été assignées. Elles et ils ont aussi, au besoin, parlé d'aspects précis des demandes (par exemple, pour étayer leur évaluation d'un dossier ou donner un exemple en ce sens). Les membres ont aussi fait référence aux rapports des groupes d'expertes et experts, aux réponses écrites et aux CV tout au long de leurs délibérations. »

Personne observatrice

7. Comment évalueriez-vous la cohérence dont ont fait preuve les membres de comité dans l'application des critères d'évaluation, notamment des lignes directrices applicables (ex. : lignes directrices du CRSH pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone)?

Choix de réponse	Réponses
Excellente	62,5 %
Bonne	37,5 %
Passable	0
Mauvaise	0
Très mauvaise	0

« Sur ce plan, le comité a très bien fait les choses. Dans un cas, il a fallu discuter en détail d'une proposition pour déterminer dans quelle mesure elle répondait ou non aux lignes directrices du CRSH pour la recherche autochtone. Cet échange a été mené avec considération et professionnalisme. »

Personne observatrice

8. Comment évalueriez-vous l'équité de traitement dont les demandes, soumises dans l'une ou l'autre des langues officielles, ont fait l'objet?

Choix de réponse	Réponses
Excellente	50 %
Bonne	37,5 %
Passable	0
Mauvaise	12,5 %
Très mauvaise	0
Ne s'applique pas	0

« Nous recommanderions de confier les discussions sur les dossiers en français à des membres qui parlent vraiment français! On ne peut pas se contenter de la déclaration volontaire des membres de comité pour garantir une évaluation équitable des demandes rédigées en français! »

Personne observatrice

9. a) Dans quelle mesure les membres de comité étaient-ils outillés pour évaluer équitablement le mérite des demandes en matière d'excellence en recherche, conformément à l'[Énoncé des trois organismes sur l'équité, la diversité et l'inclusion](#)?

Choix de réponse	Réponses
Très bien	25 %
Bien	12,5 %
Neutre	37,5 %
Mal	12,5 %
Très mal	0
Ne s'applique pas	12,5 %

« Les membres du comité ont évoqué les forces et les faiblesses en matière d'EDI lors des discussions sur la plupart des dossiers. Cet aspect m'a semblé être traité de manière plus cohérente (...), ce qui s'explique possiblement par la diminution du nombre de dossiers à évaluer et le fait que les candidates et candidats ont plus de place pour aborder l'EDI dans leur demande. »

Personne observatrice

b) Comment les membres de comité pourraient-ils être mieux outillés pour évaluer équitablement le mérite des demandes en matière d'excellence en recherche?

« Bien que l'anonymat semble être nécessaire pour l'évaluation, il serait peut-être bon que le comité dispose d'un bref portrait de la position de la candidate ou du candidat afin qu'il tienne compte de la politique en rendant sa décision finale. »

Personne observatrice

c) Dans quelle mesure les membres de comité ont-ils pris en compte les interruptions de carrière et les circonstances spéciales dans le processus d'évaluation, le cas échéant?

Choix de réponse	Réponses
Très bien	12,5 %
Bien	12,5 %
Neutre	12,5 %
Mal	0 %
Très mal	0 %
Ne s'applique pas	62,5 %

« À ma connaissance, les interruptions de carrière et les circonstances spéciales n'ont pas été mentionnées durant les trois jours de réunions. Je me suis parfois demandé s'il aurait fallu en parler... »

Personne observatrice

10. Dans le cadre de son engagement pour l'équité, la diversité et l'inclusion dans ses travaux de recherche et conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, le CRSH a publié en 2022 un plan d'accessibilité. Pour relever, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité, le CRSH aimerait connaître votre avis sur les mesures d'accessibilité et d'adaptation qui pourraient améliorer le processus d'évaluation du mérite.

a) En tant qu'observatrice ou observateur, avez-vous constaté ou rencontré des obstacles à l'accessibilité durant l'observation de la réunion du comité (ex. : obstacles liés à la communication, à l'accès aux dossiers ou à la participation à la réunion)?

Choix de réponse	Réponse
Oui	37,5 %
Non	62,5 %

« Je trouve que le format en ligne est très difficile pour les membres du comité et pour l'observateur. Je soutiens du coup l'idée de revenir au format en présentiel ou du moins hybride. Ceci dit, je constate de grands efforts de l'équipe du CRSH de faciliter le travail de deux comités que j'ai observés tant au niveau de la clarté de communications pendant la préparation (donner toutes les informations nécessaires) et aussi lors de délibérations. »

Personne observatrice

b) Selon vous, comment pourrait-on rendre le processus d'évaluation du mérite du CRSH exempt d'obstacles et plus accessible?

« Je crois qu'il aurait été très difficile pour une personne ayant une incapacité visuelle à participer à ce comité. Il serait bien de se pencher sur cette question. »

Personne observatrice

11. Commentaires et suggestions

Avez-vous d'autres commentaires, remarques ou idées? Si oui, veuillez fournir tout élément de contexte pertinent qui pourrait nous aider à mieux comprendre votre rétroaction. Vous pouvez également donner des précisions sur vos réponses précédentes. *Pour des raisons de confidentialité, nous vous prions d'éviter de dévoiler l'identité de personnes.*

« (...) Parmi les observations dont nous avons fait part (...), citons le format en ligne de la réunion de sélection. Bien qu'il présente des avantages sur les plans économique, environnemental et de l'accessibilité, il semble avoir pour effet de réduire les interactions entre les membres du comité. Le comité estime d'ailleurs qu'il faudrait envisager une réunion de sélection en personne à Ottawa, ce qui donnerait lieu à des échanges mieux ciblés et inciterait les membres et la présidence à mieux se préparer! Cela permettrait aussi d'éviter les distractions dont j'ai été témoin dans de nombreux comités. (...) Lors de l'intégration, il faudrait donner plus de formation au sujet des petits établissements et des interruptions de carrière. (...) Les politiques sur le libre accès continuent de semer la confusion, et il faudrait que le CRSH se penche sur cette question. »

Personne observatrice

Annexe C – Charge de travail des membres de comité

Le CRSH continue de surveiller la charge de travail des membres de comité, reconnaissant l'investissement de temps considérable qu'exige le processus d'évaluation du mérite.

Il y a trois ans, une nouvelle question portant sur le temps consacré aux différents aspects du processus a été ajoutée au sondage sur l'évaluation du mérite. Selon les résultats généraux pour l'ensemble des occasions de financement de 2023-2024, ce qui requiert le plus de temps, c'est encore la participation aux réunions d'évaluation du mérite.

Environ combien de temps avez-vous consacré aux activités suivantes? (2023-2024)

	Moins de 30 minutes	30 minutes à une heure	Une à deux heures	Deux à quatre heures	Plus de quatre heures	Impossible à estimer
Consultation des outils et lignes directrices d'évaluation, et suivre les modules de formation du CRSH	4 %	22 %	43 %	23 %	6 %	2 %
Évaluation d'une demande (délai moyen)	9 %	39 %	34 %	13 %	3 %	3 %
Notation et autres préparatifs en vue de la réunion de sélection	2 %	15 %	36 %	26 %	18 %	2 %
Participation à des réunions (temps de déplacement compris, le cas échéant)	1 %	1 %	3 %	17 %	74 %	3 %
Communications écrites avec l'agent(e) de programme du CRSH	33 %	42 %	19 %	4 %	1 %	1 %

Le nombre de demandes assignées aux membres de comité varie en fonction de la longueur de la demande pour l'occasion de financement. Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous, 51 p. 100 des répondantes et répondants au sondage de 2023-2024 ont cité la « charge de travail » comme une raison qui les dissuaderait de siéger à nouveau (n = 352; 890 invitations, taux de réponse de 39,5 p. 100). L'année précédente, 58 p. 100 des répondantes et répondants avaient eu cette réponse à la même

question (n = 418). Le CRSH continuera de surveiller la charge de travail et d'explorer les moyens d'en maintenir une qui soit appropriée.

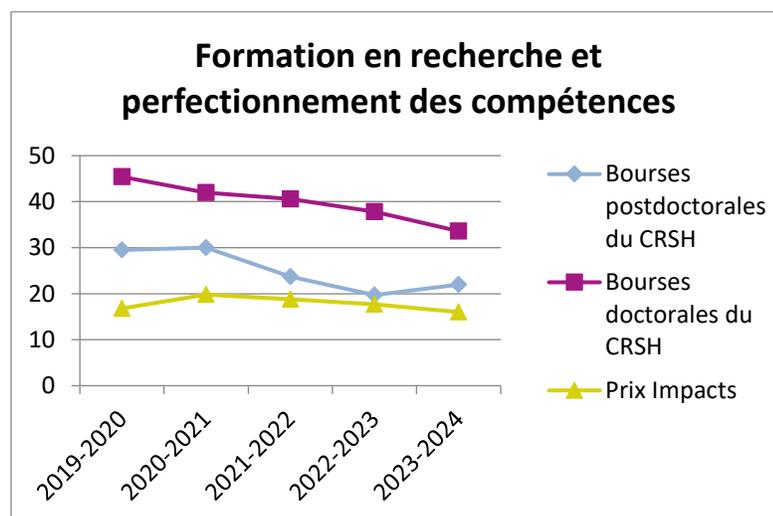
Raisons qui dissuaderaient les membres de comité de siéger à nouveau (tendance sur trois ans)

Années	Charge de travail	Dates des concours	Niveau de soutien offert par le personnel du CRSH	Technologie utilisée	Autre
2021-2022	59 %	24 %	2 %	5 %	10 %
2022-2023	58 %	24 %	2 %	5 %	11 %
2023-2024	51 %	29 %	2 %	8 %	9 %

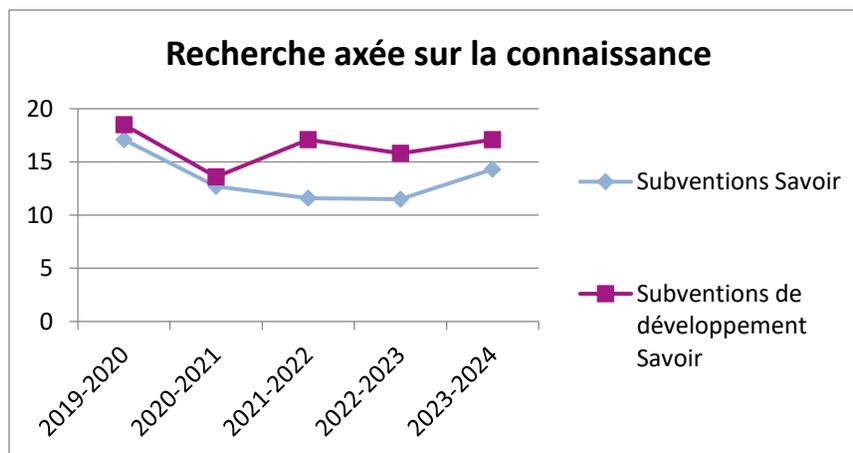
Tendances relatives à la charge de travail de 2019-2020 à 2023-2024

Les tableaux et graphiques suivants présentent le **nombre moyen de demandes assignées aux membres de comité aux fins d'évaluation**. De façon générale, en 2023-2024, la charge de travail a légèrement augmenté pour de nombreux comités, notamment pour ceux des bourses postdoctorales du CRSH, des subventions Savoir, des subventions de développement Savoir, des subventions de partenariat – Étape 1, des subventions de développement de partenariat, des subventions d'engagement partenarial et des subventions Connexion.

Formation en recherche et perfectionnement des compétences	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Bourses postdoctorales du CRSH	29,5	30	23,7	19,7	22
Bourses de doctorat du CRSH	45,4	42	40,6	37,8	33,6
Prix Impacts	16,8	19,8	18,8	17,7	16



Recherche axée sur la connaissance	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Subventions Savoir	17,1	12,7	11,6	11,5	14,3
Subventions de développement Savoir	18,5	13,6	17,1	15,8	17,1

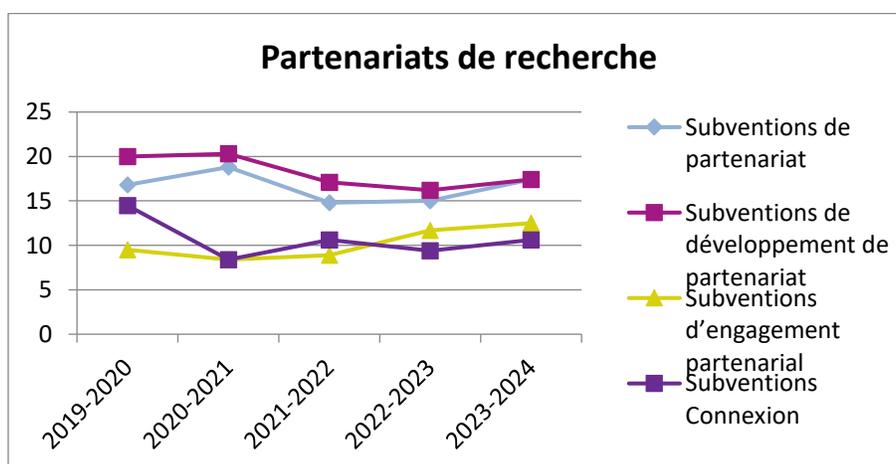


Partenariats de recherche	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Subventions de partenariat ^a	16,8	18,8	14,8	15	17,4
Subventions de développement de partenariat	20	20,3	17,1	16,2	17,4
Subventions d'engagement partenarial	9,5	8,4 ^b	8,9	11,7 ^c	12,5 ^c
Subventions Connexion	14,48	8,4	10,6	9,4	10,6

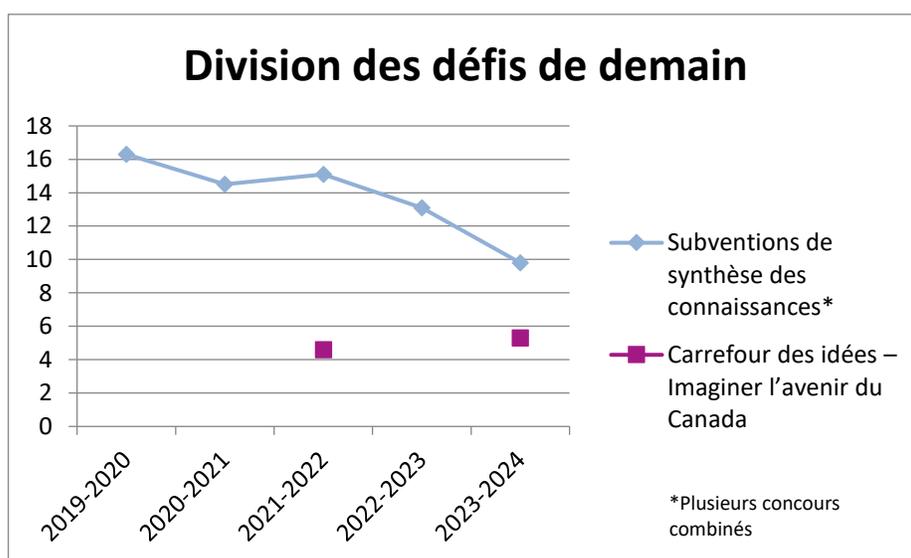
^a Selon les demandes de l'étape 1 seulement.

^b Selon les concours des subventions d'engagement partenarial et les concours en lien avec la pandémie de COVID-19.

^c Selon les concours des subventions d'engagement partenarial seulement.



Division des défis de demain	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Subventions de synthèse des connaissances (pour les données par concours, voir le tableau ci-dessous)	16,3	14,5	15,1	13,1	9,8
Carrefour des idées – <i>Imaginer l'avenir du Canada</i>			4,6		5,3



Subventions de synthèse des connaissances – données par concours

Division des défis de demain	2019-2020 Évaluations environnementales et évaluations des impacts	2019-2020 Capacité limite de la Terre	2020-2021 Compétences numériques	2020-2021 Mobilité et transport en commun	2021-2022 Émergence de la société asociale	2022-2023 Violence fondée sur le genre	2022-2023 Évolution de la dynamique privilèges–marginalisation	2023-2024 Récits évolutifs des cultures et des histoires
Subventions de synthèse des connaissances	15	17,4	16,1	11,3	15,1	14,2	11,7	9,8

Annexe D – Statistiques sur les concours

Ces statistiques se fondent sur des données ponctuelles concernant les dossiers sélectionnés. Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les subventions et bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses. En 2023-2024, le CRSH a reçu un plus grand nombre de demandes admissibles pour plusieurs occasions de financement – notamment pour les subventions Savoir, les subventions de partenariat, les subventions de développement de partenariat, les subventions d'engagement partenarial et les subventions Connexion –, ce qui a contribué à la baisse des taux de réussite.

Bourses postdoctorales

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024	590	130*	22 %	S.O.	11 610 000 \$
2022-2023	533	150	28 %	S.O.	13 230 000 \$
2021-2022	650	182	28 %	S.O.	16 245 000 \$
2020-2021	795	160	20 %	S.O.	14 015 250 \$
2019-2020	751	160	21 %	S.O.	14 220 000 \$

*Sur ces 130 attributions, six ont été accordées dans le cadre du financement destiné aux universitaires noirs.

Bourses de doctorat (bourses de doctorat du CRSH et Programme de BÉSC)

Année	Demandes admissibles ^a	Allocations	Attributions	Taux de réussite ^b	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024	3 796	2 201	477 (CRSH) 458 ^c (BÉSC)	42 %	S.O.	26 340 000 \$ (CRSH) 48 090 000 \$ (BÉSC)
2022-2023	3 727	2 185	630 (CRSH) 423 (BÉSC)	48 %	S.O.	36 900 000 \$ (CRSH) 44 415 000 \$ (BÉSC)
2021-2022	4 158	2 294	657 (CRSH) 420 (BÉSC)	47 %	S.O.	38 860 000 \$ (CRSH) 44 100 000 \$ (BÉSC)
2020-2021	4 365	2 390	528 (CRSH) 500 (BÉSC)	43 %	S.O.	30 140 000 \$ (CRSH) 52 500 000 \$ (BÉSC)
2019-2020	4 087	2 586	540 (CRSH) 514 (BÉSC)	41 %	S.O.	29 160 006 \$ (CRSH) 54 180 000 \$ (BÉSC)

^a Nombre approximatif, car le CRSH ne vérifie pas l'admissibilité des demandes qui ne sont pas recommandées au concours national par les établissements canadiens ayant un quota.

^b Le taux de réussite est calculé en utilisant le total combiné des bourses du CRSH et du Programme de BÉSC, par rapport au nombre de demandes admissibles à l'échelle nationale (colonne « Allocations »).

^c Sur les 458 attributions, 10 ont été décernées dans le cadre du financement destiné aux universitaires noirs.

Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise

Année	Demandes admissibles	Allocations	Attributions ^a	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024	3 011	1 405	1 398 ^b	46 %	S.O.	24 465 000 \$ ^c
2022-2023	2 932	1 366	1 365	47 %	S.O.	23 887 500 \$
2021-2022	3 225	1 510	1 509	47 %	S.O.	26 407 500 \$
2020-2021	3 022	1 510	1 513	50 %	S.O.	26 477 500 \$
2019-2020	2 827	1 510	1 492	53 %	S.O.	26 255 832 \$

^a Nombre de bourses offertes en fonction des demandes admissibles reçues. Certains établissements n'ont pas reçu assez de demandes admissibles pour pouvoir utiliser pleinement leur allocation.

^b Sur les 1 398 attributions, 28 ont été décernées dans le cadre du financement destiné aux universitaires noirs, et 49 étaient des suppléments versés dans le cadre de l'Initiative pilote de bourses et suppléments pour universitaires autochtones. De plus, 32 autres attributions étaient constituées d'une bourse et d'un supplément versés dans le cadre de cette même initiative.

^c Un montant supplémentaire de 925 000 \$ a été accordé dans le cadre de l'Initiative pilote de bourses et suppléments pour universitaires autochtones.

Bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith

Année	Allocations*	Attributions**	Pourcentage d'allocations utilisées	Total demandé	Total attribué
2023-2024	125	103	82 %	962 458 \$	616 185 \$
2022-2023	125	86	69 %	727 045 \$	508 080 \$
2021-2022	125	86	69 %	741 758 \$	499 661 \$
2020-2021	125	67	54 %	557 888 \$	397 738 \$
2019-2020	125	132	106 %	1 043 742 \$	778 946 \$

* Le CRSH alloue des fonds pour 125 suppléments par année.

** Les bourses sont tributaires de l'allocation. Elles sont accordées seulement aux candidates et candidats admissibles.

Subventions Savoir

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024 (Volet A)	508	207	41 %	43 893 114 \$	16 929 169 \$
2023-2024 (Volet B)	969	296	31 %	270 955 428 \$	69 386 084 \$
2022-2023 (Volet A)	413	209	51 %	35 855 352 \$	17 243 859 \$
2022-2023 (Volet B)	732	301	41 %	197 280 970 \$	72 226 162 \$
2021-2022 (Volet A)	427	241	56 %	36 349 321 \$	19 404 543 \$
2021-2022 (Volet B)	657	319	49 %	174 565 729 \$	77 038 472 \$
2020-2021 (Volet A)	496	281	57 %	41 705 518 \$	23 184 285 \$
2020-2021 (Volet B)	717	356	50 %	183 039 458 \$	80 816 747 \$
2019-2020 (Volet A)	602	274	46 %	50 788 162 \$	22 703 076 \$
2019-2020 (Volet B)	823	306	37 %	212 906 940 \$	68 980 028 \$

Subventions de développement Savoir

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024	1 203	579	48 %	77 449 710 \$	35 467 433 \$
2022-2023	1 055	589	56 %	66 713 985 \$	35 267 427 \$
2021-2022	1 175	662	56 %	73 989 471 \$	39 452 804 \$
2020-2021	1 256	563	45 %	77 596 998 \$	32 302 006 \$
2019-2020	1 128	565	50 %	68 800 784 \$	31 685 401 \$

Subventions de partenariat

Année	Demandes admissibles Étape 1	Demandes admissibles Étape 2	Attributions	Taux de réussite	Total demandé* (admissible)	Total attribué
2023-2024	81	22	15	19 %	54 963 245 \$	37 470 850 \$
2022-2023	65	25	19	29 %	61 692 665 \$	45 703 883 \$
2021-2022	69	25	21	30 %	62 143 029 \$	52 147 443 \$
2020-2021	75	25	19	25 %	62 150 620 \$	47 468 400 \$
2019-2020	67	23	16	24 %	55 895 685 \$	38 493 991 \$
2019-2020 SCHL	19**	8	6	75 %	10 426 277 \$	7 938 424 \$

* Comprend les montants demandés à l'étape 2 uniquement.

** En 2019-2020, le CRSH a administré un concours spécial de subventions de partenariat conjointement avec la SCHL, à l'appui de la Stratégie nationale sur le logement du Canada. Il s'agissait de la deuxième des deux étapes du processus de l'initiative conjointe. Les candidates et candidats retenus dans le cadre du concours de subventions de développement de partenariat de la SCHL en 2018-2019 ont été invités à soumettre une demande au concours de subventions de partenariat.

Subventions de développement de partenariats

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024	186	75	40 %	36 059 361 \$	14 688 305 \$
2022-2023	159	76	48 %	30 874 764 \$	14 871 966 \$
2021-2022	114	85	75 %	21 529 261 \$	16 087 715 \$
2020-2021	135	96	71 %	25 493 209 \$	18 210 789 \$
2019-2020	134	77	57 %	25 406 914 \$	14 990 960 \$

Subventions d'engagement partenarial

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024	405	268	66 %	9 870 155 \$	6 555 965 \$
2023-2024 Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique	17	12	71 %	423 761 \$	298 876 \$
2022-2023	299	262	88 %	7 285 806 \$	6 377 345 \$
2022-2023 Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones	9	8	89 %	423 460 \$	373 460 \$
2021-2022	317	271	85 %	7 617 049 \$	6 507 111 \$
2020-2021	305	216	71 %	7 350 137 \$	5 218 919 \$
2020-2021 COVID-19	396	251*	63 %	9 583 096 \$	6 092 299 \$
2019-2020	335	205	61 %	8 086 357 \$	6 198 339 \$

* À la suite d'une réaffectation, le CRSH a stratégiquement attribué 43 bourses supplémentaires pour l'appel lié à la pandémie de COVID-19 de 2020-2021, pour un total de 294 bourses, soit le nombre annoncé à grande échelle par le gouvernement fédéral pour cette année-là.

Subventions Connexion

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024	792	318	40 %	22 460 677 \$	9 372 212 \$
2022-2023	591	415	70 %	17 454 343 \$	11 798 816 \$
2021-2022	396	332	84 %	11 184 291 \$	9 017 812 \$
2020-2021	309	237	77 %	8 968 236 \$	6 552 586 \$
2019-2020	699	312	45 %	18 695 919 \$	7 776 618 \$

Subventions de synthèse des connaissances

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024 Récits évolutifs des cultures et des histoires	49	31	63 %	1 340 328 \$ (CRSH) / 46 311,45 £ en livres sterling (UKRI pour le volet 2)	800 665 \$ (CRSH) / 37 591,84 £ en livres sterling (UKRI pour le volet 2)
2022-2023 Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation	47	25 (CRSH) / 5 (Génome Canada)	64 %	1 372 065 \$	743 525 \$ (CRSH) / 149 823 \$ (Génome Canada)
2022-2023 Violence fondée sur le genre	64	32	50 %	1 865 084 \$	933 571 \$
2021-2022 Émergence de la société asociale	52	30	58 %	1 507 151 \$	868 740 \$
2020-2021 Mobilité et transport en commun	30	23	77 %	858 425 \$	669 238 \$
2020-2021 Compétences numériques	59	36	61 %	1 694 824 \$	762 217 \$
2019-2020 Capacité limite de la Terre	58	31	53 %	2 766 528 \$	1 487 312 \$
2019-2020 Évaluations environnementales et évaluations des impacts	40	13	33 %	1 148 595 \$	380 367 \$

Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées

Concours	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2023-2024 La santé et le mieux-être à l'échelle mondiale au 21 ^e siècle Étape 2	6	4	67 %	1 470 925 \$	973 779 \$
2021-2022 Le Canada et l'économie circulaire Étape 2	5	3	60 %	1 218 175 \$	684 088 \$

Annexe E – Données des concours sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Depuis le milieu de 2018, on utilise le [formulaire harmonisé pour les trois organismes](#)¹⁴ afin de recueillir des données de déclaration volontaire des candidates et candidats aux programmes. Ces informations servent à mesurer le rendement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et à mener des analyses des données désagrégées du CRSH. Ce questionnaire répond à la priorité du Comité de coordination de la recherche au Canada sur l'amélioration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans la recherche, et cadre avec le [Plan d'action des trois organismes pour l'équité, la diversité et l'inclusion \(2018-2025\)](#).

On demande aux répondantes et répondants d'indiquer si elles ou ils s'identifient à un ou plusieurs facteurs d'identité. Pour toutes les questions, il est possible de cocher « Je préfère ne pas répondre ».

Lancé en janvier 2020, le [tableau de bord sur l'équité, la diversité et l'inclusion](#) du CRSH demeure un important outil qui permet de communiquer publiquement des résumés agrégés des données de déclaration volontaire recueillies auprès des candidates et candidats, des titulaires de bourse ou de subvention et des membres de comité d'évaluation du mérite. Lorsque la situation le permet, des statistiques comparables sur la main-d'œuvre canadienne ou le contexte universitaire pour chaque groupe désigné sont également incluses dans le tableau de bord.

Sont présentées ci-dessous les données de déclaration volontaire des candidates et candidats, des titulaires de bourse ou de subvention et des membres de comité pour toutes les occasions de financement évaluées en 2023-2024. Cependant, les données doivent être interprétées avec prudence, en particulier pour les concours où le nombre de candidates et candidats est bas (valeur « n »). Comme les données de déclaration volontaire sont considérées de niveau « Protégé B », les données désagrégées de groupes inférieurs à 10 personnes (< 10) sont exclues. Les données sont présentées dans des tableaux, qui offrent davantage de flexibilité et résolvent le problème des graphiques comportant une barre pour les groupes inférieurs à 10 personnes. De plus, la colonne « Je préfère ne pas répondre » est volontairement exclue des tableaux puisqu'il serait facile de déduire la valeur des cellules expurgées (< 10) si le total était de 100 p. 100. On évite ainsi l'entassement des étiquettes dans le graphique et les étiquettes sans pourcentage. Les cellules représentant un groupe inférieur à 10 personnes contiennent un tiret (-).

Remarque concernant la déclaration volontaire des personnes ayant un handicap :

Les statistiques présentées dans le présent rapport sont fondées sur les données disponibles des candidates et candidats et des membres de comités d'évaluation du mérite qui ont choisi de déclarer avoir un ou plusieurs handicaps dans le formulaire harmonisé pour les trois organismes. À noter toutefois que les candidates et candidats et les membres de comité peuvent éprouver une réticence à divulguer leur handicap en raison de préoccupations liées à une vulnérabilité accrue et à des préjugés systémiques, et donc choisir de ne pas le déclarer dans le formulaire. L'analyse présentée dans le présent rapport est fondée sur les données actuellement disponibles qui ont été recueillies au moyen du formulaire de déclaration volontaire.

¹⁴ Le questionnaire harmonisé a été révisé depuis 2018 à la lumière des exigences législatives, de la nouvelle législation et des commentaires du milieu de la recherche.



DONNÉES SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION LIÉES AUX DEMANDES ET AUX ATTRIBUTIONS

Les taux de demande et d'attribution¹⁵ de 10 concours¹⁶ de 2023-2024 sont présentés et analysés ci-dessous en fonction des quatre groupes historiquement sous-représentés désignés dans le formulaire de déclaration volontaire.

Ce rapport s'appuie sur les données agrégées pour le cycle de concours de 2023-2024 et pour les trois derniers exercices. Étant donné que les données sur l'équité, la diversité et l'inclusion n'ont pas été recueillies sur une longue période, il est conseillé d'interpréter les tendances avec prudence.

L'utilisation du « taux d'attribution » au lieu du « taux de réussite » pour chaque groupe est conforme à l'approche actualisée des trois organismes fédéraux de financement de la recherche en matière de rapports sur l'accès aux occasions de financement pour les groupes sous-représentés. Pour un concours donné, les taux de réussite sont déterminés par le nombre de demandes et les fonds disponibles. Le taux d'attribution, surtout lorsqu'il est considéré conjointement avec le taux de demande, donne une meilleure idée de l'équité du processus de financement de la recherche, et peut être comparé à la représentation de ces groupes dans la population universitaire ou canadienne en général. À mesure que d'autres données seront recueillies au cours des prochaines années, il sera possible de suivre et d'analyser les tendances pour avoir un meilleur portrait de la participation aux programmes du CRSH, particulièrement en ce qui concerne les taux d'attribution.

Données agrégées pour le cycle de concours 2023-2024

GENRE

En 2023-2024, les taux d'attribution pour les femmes continuent d'être légèrement supérieurs aux taux de demande, sauf pour les bourses postdoctorales et les bourses de doctorat du CRSH.

Genre	Femme	Homme	Autre identité de genre*	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	60,0 %	31,4 %	4,4 %	4,1 %
Taux d'attribution	61,7 %	29,7 %	4,8 %	3,7 %

* Cette colonne regroupe les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans et « Je ne m'identifie à aucune des catégories proposées ».

¹⁵ Le taux de demande est le pourcentage de demandes provenant d'un groupe désigné par rapport au nombre total de demandes reçues dans le cadre d'un concours. Le taux d'attribution est le pourcentage de subventions ou de bourses que reçoit un groupe désigné par rapport au total attribué dans un concours. Le nombre d'attributions diffère légèrement de ce qui est présenté dans les résumés des occasions de financement de financement pour les concours de doctorat et de maîtrise en raison du moment où les offres de financement sont acceptées.

¹⁶ Les taux de demande sont rapportés pour 10 concours et les taux d'attribution, pour 11, parce que les taux d'attribution des bourses de doctorat du CRSH et du Programme de BÉSC sont rapportés séparément, bien que le bassin de demandes soit le même.

Répartition par occasion de financement :

Taux de demande – Genre

Occasion de financement	Femme	Homme	Autre identité de genre*
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 890)	53,4 %	39,3 %	3,6 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 201)	63,9 %	26,6 %	6,4 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 3 011)	69,9 %	22,1 %	5,9 %
Subventions Savoir (n = 1 477)	46,5 %	45,2 %	2,0 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 203)	51,0 %	38,2 %	2,8 %
Subventions de partenariat (n = 81)	49,4 %	42,0 %	-
Subventions de développement de partenariat (n = 186)	65,1 %	28,5 %	-
Subventions d'engagement partenarial (n = 405)	61,5 %	33,6 %	-
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 17)	64,7 %	-	-
Subventions Connexion (n = 792)	54,7 %	36,9 %	2,1 %
Total (n = 9 963)	60,0 %	31,4 %	4,4 %

Taux d'attribution – Genre

Occasion de financement	Femme	Homme	Autre identité de genre*
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 130)	50,0 %	43,1 %	-
Bourses de doctorat du CRSH (n = 477)	62,3 %	27,0 %	6,5 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 458)	64,8 %	26,2 %	7,6 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 1 398)	70,1 %	21,5 %	6,2 %
Subventions Savoir (n = 503)	47,1 %	45,5 %	2,2 %
Subventions de développement Savoir (n = 579)	53,5 %	34,9 %	2,9 %
Subventions de partenariat (n = 16)	-	-	-
Subventions de développement de partenariat (n = 75)	66,7 %	26,7 %	-
Subventions d'engagement partenarial (n = 268)	63,8 %	31,7 %	-
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 12)	-	-	-
Subventions Connexion (n = 318)	59,4 %	33,6 %	-
Total (n = 4 233)	61,7 %	29,7 %	4,8 %

* Cette colonne regroupe les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans et « Je ne m'identifie à aucune des catégories proposées ».

PERSONNES AUTOCHTONES

En 2023-2024, les taux d'attribution pour les candidates et candidats autochtones demeurent légèrement supérieurs aux taux de demande, sauf pour les Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise. Les taux d'attribution les plus élevés ont été enregistrés pour les bourses de doctorat du CRSH, le Programme des BÉSC au niveau du doctorat et les subventions Connexion (entre 5,3 et 7,4 p. 100).

Personnes autochtones	Oui	Non	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	3,6 %	92,4 %	3,9 %
Taux d'attribution	4,2 %	92,4 %	3,1 %

Taux de demande – Personnes autochtones

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 890)	-	94,6 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 201)	5,7 %	91,5 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 3 011)	4,4 %	93,6 %
Subventions Savoir (n = 1 477)	1,8 %	92,0 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 203)	2,0 %	90,9 %
Subventions de partenariat (n = 81)	-	95,1 %
Subventions de développement de partenariat (n = 186)	-	94,1 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 405)	-	95,1 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 17)	-	94,1 %
Subventions Connexion (n = 792)	3,5 %	90,5 %
Total (n = 9 963)	3,6 %	92,4 %

Taux d'attribution – Personnes autochtones

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 130)	-	96,9 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 477)	6,3 %	90,8 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 458)	7,4 %	90,6 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 1 398)	4,2 %	93,4 %
Subventions Savoir (n = 503)	2,4 %	93,0 %
Subventions de développement Savoir (n = 579)	2,6 %	91,0 %
Subventions de partenariat (n = 16)	-	93,3 %
Subventions de développement de partenariat (n = 75)	-	96,0 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 268)	-	95,5 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 12)	-	91,7 %
Subventions Connexion (n = 318)	5,3 %	90,9 %
Total (n = 4 233)	4,2 %	92,4 %

PERSONNES AYANT UN HANDICAP

En 2023-2024, pour la première fois depuis 2018 – année où le CRSH a commencé à recueillir des données de déclaration volontaire et à en faire rapport –, les taux d’attribution pour les candidates et candidats qui déclarent avoir un handicap sont légèrement supérieurs aux taux de demande, sauf pour les bourses postdoctorales, les bourses de doctorat du CRSH et les bourses d’études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, pour lesquelles les taux sont égaux ou presque (voir la [note en bas de page](#) dans l’introduction).

Personnes ayant un handicap	Oui	Non	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	13,7 %	78,8 %	7,4 %
Taux d’attribution	14,1 %	79,0 %	6,7 %

Répartition par occasion de financement :

Taux de demande – Personnes ayant un handicap

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 890)	14,7 %	77,3 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 201)	19,5 %	74,5 %
Bourses d’études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 3 011)	17,4 %	77,6 %
Subventions Savoir (n = 1 477)	7,8 %	82,7 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 203)	5,7 %	81,6 %
Subventions de partenariat (n = 81)	-	82,7 %
Subventions de développement de partenariat (n = 186)	9,7 %	83,9 %
Subventions d’engagement partenarial (n = 405)	7,9 %	84,9 %
Subventions d’engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 17)	-	88,2 %
Subventions Connexion (n = 792)	10,5 %	79,7 %
Total (n = 9 963)	13,7 %	78,8 %

Taux d'attribution – Personnes ayant un handicap

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 130)	14,6 %	80,8 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 477)	19,5 %	73,8 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 458)	19,7 %	75,5 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 1 398)	17,5 %	77,5 %
Subventions Savoir (n = 503)	8,0 %	82,3 %
Subventions de développement Savoir (n = 579)	6,0 %	82,4 %
Subventions de partenariat (n = 16)	-	90,7 %
Subventions de développement de partenariat (n = 75)	-	86,7 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 268)	8,2 %	84,3 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 12)	-	91,7 %
Subventions Connexion (n = 318)	13,5 %	78,6 %
Total (n = 4 233)	14,1 %	79,0 %

PERSONNES RACISÉES (« MINORITÉS VISIBLES »)

En 2023-2024, les taux d'attribution pour les candidates et candidats qui s'identifient comme faisant partie d'une minorité visible (voir la [note en bas de page](#)) continuent d'être légèrement inférieurs aux taux de demande, à l'exception des bourses de doctorat du CRSH.

Données agrégées :

Minorités visibles	Oui	Non	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	25,0 %	69,8 %	5,2 %
Taux d'attribution	23,7 %	71,8 %	4,4 %

Taux de demande – Minorités visibles

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 890)	23,7 %	71,7 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 201)	26,4 %	69,2 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 3 011)	24,4 %	73,7 %
Subventions Savoir (n = 1 477)	23,9 %	68,1 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 203)	33,3 %	58,9 %
Subventions de partenariat (n = 81)	19,8 %	74,1 %
Subventions de développement de partenariat (n = 186)	21,5 %	74,2 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 405)	22,2 %	72,8 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 17)	-	64,7 %
Subventions Connexion (n = 792)	16,4 %	75,4 %
Total (n = 9 963)	25,0 %	69,8 %

Taux d'attribution – Minorités visibles

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 130)	20,0 %	75,4 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 477)	27,0 %	68,8 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 458)	25,1 %	72,3 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 1 398)	23,4 %	73,2 %
Subventions Savoir (n = 503)	20,5 %	73,2 %
Subventions de développement Savoir (n = 579)	31,4 %	60,6 %
Subventions de partenariat (n = 16)	-	86,7 %
Subventions de développement de partenariat (n = 75)	14,7 %	84,0 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 268)	21,3 %	75,0 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 12)	-	66,7 %
Subventions Connexion (n = 318)	15,1 %	79,6 %
Total (n = 4 233)	23,7 %	71,8 %

Données agrégées sur trois ans

Femmes

Femmes	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	62,5 %	61,5 %	60,0 %
Taux d'attribution	64,2 %	62,9 %	61,7 %

Personnes autochtones

Personnes autochtones	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	3,1 %	3,0 %	3,6 %
Taux d'attribution	3,7 %	3,4 %	4,2 %

Personnes ayant un handicap

Personnes ayant un handicap	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	10,3 %	12,9 %	13,7 %
Taux d'attribution	9,6 %	11,9 %	14,1 %

Minorités visibles

Minorités visibles	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	21,9 %	23,0 %	25,0 %
Taux d'attribution	20,9 %	21,1 %	23,7 %



DONNÉES DE DÉCLARATION VOLONTAIRE DES MEMBRES DE COMITÉ

Les conclusions relatives aux données de déclaration volontaire des membres de comité pour les occasions de financement de 2023-2024 sont présentées ci-dessous. Le taux de réponse des membres de comité au questionnaire sur l'équité, la diversité et l'inclusion a augmenté de 12 p. 100 par rapport à l'année précédente.



Membres de comité confirmés : **1 030**

Questionnaires de déclaration volontaire remplis : **592**

Taux de réponse : **57,5 %**

Pour assurer une évaluation de qualité des projets proposés par un groupe diversifié de candidates et candidats et atténuer les préjugés négatifs possibles, il est important de diversifier la composition des comités.

Les tableaux ci-dessous regroupent les données sur les occasions de financement à l'échelle des programmes¹⁷ afin de protéger la confidentialité des membres de comité d'évaluation du mérite. Les répondantes et répondants pouvaient indiquer qu'elles et ils préféreraient ne pas répondre à l'une ou l'autre des questions de déclaration volontaire, une option choisie par 6,8 p. 100 d'entre elles et eux, en moyenne, pour toutes les occasions de financement.

Comme le CRSH est encore en train de développer ses connaissances sur la déclaration volontaire chez les membres de comité, il faudra obtenir d'autres résultats au fil du temps (et peut-être des données de référence supplémentaires à des fins de comparaison) pour avoir un meilleur portrait en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, et aussi de représentation des groupes désignés au sein des comités, le but étant de cerner les lacunes à ce chapitre.

¹⁷ Programmes : Le Programme de formation en recherche et de perfectionnement des compétences comprend les données sur les bourses postdoctorales, les bourses de doctorat du CRSH et du Programme de BÉSC, et les prix Impacts; le Programme de recherche axée sur la connaissance comprend les subventions Savoir et les subventions de développement Savoir; le Programme de partenariats de recherche comprend les subventions de partenariat, les subventions de développement de partenariat, les subventions d'engagement partenarial, les subventions Connexion, et les subventions de synthèse des connaissances (Récits évolutifs des cultures et des histoires).

Composition des comités par programme – Genre

Programme	Femme	Homme	Autre identité de genre*
Formation en recherche et perfectionnement des compétences (n = 123)	49,6 %	43,1 %	-
Recherche axée sur la connaissance (n = 360)	51,7 %	41,7 %	-
Partenariats de recherche (n = 109)	54,1 %	34,9 %	-
Total (n = 592)	51,7 %	40,7 %	1,7 %

* Cette colonne regroupe les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans et « Je ne m'identifie à aucune des catégories proposées ».

Composition des comités par programme – Personnes autochtones

Programme	Oui	Non
Formation en recherche et perfectionnement des compétences (n = 123)	-	95,1 %
Recherche axée sur la connaissance (n = 360)	3,6 %	90,3 %
Partenariats de recherche (n = 109)	-	87,2 %
Total (n = 592)	3,7 %	90,7 %

Composition des comités par programme – Personnes ayant un handicap

Programme	Oui	Non
Formation en recherche et perfectionnement des compétences (n = 123)	9,8 %	85,4 %
Recherche axée sur la connaissance (n = 360)	9,7 %	79,8 %
Partenariats de recherche (n = 109)	9,2 %	80,7 %
Total (n = 592)	9,6 %	81,1 %

Composition des comités par programme – Minorités visibles

Programme	Oui	Non
Formation en recherche et perfectionnement des compétences (n = 123)	-	89,4 %
Recherche axée sur la connaissance (n = 360)	20,5 %	72,6 %
Partenariats de recherche (n = 109)	12,8 %	81,7 %
Total (n = 592)	16,0 %	77,7 %

Annexe F – Représentation des établissements par occasion de financement

Dans un souci d’harmonisation, le Rapport sur les concours utilise la classification de la taille des établissements du Programme des chaires de recherche du Canada.

Voici les critères employés pour cette classification :



Établissements de grande taille :
reçoivent 40 chaires ou plus



Établissements de moyenne taille :
reçoivent entre 11 et 39 chaires



Établissements de petite taille :
reçoivent 10 chaires ou moins

Autres établissements :
n’atteignent pas le seuil d’au moins 100 000 \$ de financement des trois organismes

Les collèges sont ceux qui figurent dans la liste interne des collèges. Les établissements internationaux sont ceux compris dans la base de données du CRSH, laquelle recense aussi les collèges internationaux.

Définitions

Taux de réussite = nombre de subventions et de bourses divisé par le nombre de demandes admissibles

Taux de demande = nombre de demandes admissibles selon la taille d’établissement divisé par le nombre total de demandes

Taux d’attribution = nombre de subventions et de bourses divisé par le nombre total d’attributions

Données agrégées pour le cycle de concours 2023-2024

Les taux de réussite des candidates et candidats en 2023-2024 continuent d’afficher une proportion équilibrée entre les établissements de différentes tailles. À titre de rappel, le taux de réussite représente le nombre de subventions ou de bourses divisé par le nombre de demandes admissibles. Les établissements de moyenne taille se démarquent des établissements de grande taille pour les bourses de doctorat du CRSH, les subventions de développement de partenariat, les subventions d’engagement partenarial et les subventions Connexion.

Taux de réussite des demandes selon la taille de l'établissement (%)

Occasion de financement	Grande	Moyenne	Petite	Collège	International	Autre
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 590)	22,5 %	22,5 %	12,5 %	100 %	22,6 %	16,7 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 201)	43,2 %	44,8 %	26,4 %	S. O.	37,8 %	33,3 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, et bourses et suppléments pour universitaires autochtones (n = 3 011)	50,8 %	43,0 %	43,8 %	S. O.	S. O.	15,0 %
Bourses de recherche de 1 ^{er} cycle (n = 34)	100 %	100 %	100 %	S. O.	S. O.	100 %
Prix Impacts (n = 64)	8,7 %	6,3 %	0,0 %	S. O.	S. O.	S. O.
Subventions Savoir – volet A (n = 508)	45,3 %	39,4 %	27,8 %	33,3 %	S. O.	25,0 %
Subventions Savoir – volet B (n = 969)	34,0 %	25,8 %	23,6 %	0,0 %	S. O.	40,0 %
Subventions Savoir – volets A et B (n = 1 477)	37,7 %	30,4 %	25,3 %	11,1 %	S. O.	31,8 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 203)	53,2 %	48,8 %	35,5 %	50,0 %	S. O.	16,1 %
Subventions de partenariat (n = 81)	30,4 %	0,0 %	20,0 %	S. O.	S. O.	0,0 %
Subventions de développement de partenariat (n = 186)	43,5 %	46,0 %	20,0 %	0,0 %	S. O.	14,3 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 405)	67,2 %	71,7 %	56,3 %	33,3 %	S. O.	66,7 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 17)	80,0 %	60,0 %	50,0 %	S. O.	S. O.	S. O.
Subventions Connexion (n = 792)	42,6 %	42,9 %	29,9 %	18,2 %	S. O.	35,3 %
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires (n = 49)	72,2 %	62,5 %	50,0 %	S. O.	S. O.	66,7 %
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées (n = 6)	0,0 %	100 %	66,7 %	S. O.	S. O.	S. O.
Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances (n = 1)	100 %	S. O.				
Total (n = 10 117)	45,3 %	42,7 %	35,6 %	25,7 %	32,6 %	27,0 %

Remarque : Chaque colonne doit être examinée indépendamment des autres. Il est normal que le total des pourcentages ne soit pas 100 p. 100. La catégorie International comprend les universités et les collèges de taille inconnue situés à l'extérieur du Canada. La catégorie Autre comprend les organisations autochtones, les associations, les organismes de bienfaisance, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes gouvernementaux, les hôpitaux, les associations d'apprentissage, les organismes sans but lucratif, les éditeurs, les entreprises privées, les organismes de secours ou d'aide, les organismes de recherche et les universités de taille inconnue.

Taux de demande selon la taille de l'établissement (%)

Occasion de financement	Grande	Moyenne	Petite	Collège	International	Autre
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 590)	53,6 %	20,3 %	5,4 %	0,2 %	19,5 %	1,0 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 201)	59,3 %	26,8 %	3,3 %	0,0 %	10,1 %	0,5 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, et bourses et suppléments pour universitaires autochtones (n = 3 011)	58,1 %	32,1 %	9,2 %	0,0 %	0,0 %	0,7 %
Bourses de recherche de 1 ^{er} cycle (n = 34)	55,9 %	26,5 %	14,7 %	0,0 %	0,0 %	2,9 %
Prix Impacts (n = 64)	71,9 %	25,0 %	3,1 %	0,0 %	0,0 %	S. O.
Subventions Savoir – volet A (n = 508)	56,9 %	26,0 %	14,2 %	0,6 %	0,0 %	2,4 %
Subventions Savoir – volet B (n = 969)	61,0 %	26,4 %	10,9 %	0,6 %	0,0 %	1,0 %
Subventions Savoir – volets A et B (n = 1 477)	66,0 %	23,5 %	8,9 %	0,2 %	0,0 %	1,4 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 203)	52,6 %	28,1 %	16,4 %	0,3 %	0,0 %	2,6 %
Subventions de partenariat (n = 81)	56,8 %	34,6 %	6,2 %	0,0 %	0,0 %	2,5 %
Subventions de développement de partenariat (n = 186)	58,1 %	26,9 %	10,8 %	0,5 %	0,0 %	3,8 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 405)	43,7 %	35,8 %	17,5 %	2,2 %	0,0 %	0,7 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 17)	58,8 %	29,4 %	11,8 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Subventions Connexion (n = 792)	47,7 %	31,8 %	14,8 %	1,4 %	0,0 %	4,3 %
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires (n = 49)	36,7 %	32,7 %	24,5 %	0,0 %	0,0 %	6,1 %
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées (n = 6)	16,7 %	33,3 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances (n = 1)	100 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (n = 10 117)	56,2 %	28,9 %	9,8 %	0,3 %	3,3 %	1,4 %

Remarque : La catégorie International comprend les universités et les collèges de taille inconnue situés à l'extérieur du Canada. La catégorie Autre comprend les organisations autochtones, les associations, les organismes de bienfaisance, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes gouvernementaux, les hôpitaux, les associations d'apprentissage, les organismes sans but lucratif, les éditeurs, les entreprises privées, les organismes de secours ou d'aide, les organismes de recherche et les universités de taille inconnue.

Taux d'attribution selon la taille de l'établissement (%)

Occasion de financement	Grande	Moyenne	Petite	Collège	International	Autre
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 130)	54,6 %	20,8 %	3,1 %	0,8 %	20,0 %	0,8 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 935)	60,3 %	28,2 %	2,0 %	0,0 %	9,0 %	0,4 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, et bourses et suppléments pour universitaires autochtones (n = 1 428)	62,3 %	29,1 %	8,5 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %
Bourses de recherche de 1 ^{er} cycle (n = 34)	55,9 %	26,5 %	14,7 %	0,0 %	0,0 %	2,9 %
Prix Impacts (n = 5)	80,0 %	20,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Subventions Savoir – volet A (n = 207)	63,3 %	25,1 %	9,7 %	0,5 %	0,0 %	1,4 %
Subventions Savoir – volet B (n = 296)	67,9 %	22,3 %	8,4 %	0,0 %	0,0 %	1,4 %
Subventions Savoir – volets A et B (n = 503)	58,2 %	28,5 %	12,1 %	0,3 %	0,0 %	0,9 %
Subventions de développement Savoir (n = 579)	61,5 %	26,4 %	10,9 %	0,2 %	0,0 %	1,0 %
Subventions de partenariat (n = 15)	93,3 %	0,0 %	6,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Subventions de développement de partenariat (n = 75)	62,7 %	30,7 %	5,3 %	0,0 %	0,0 %	1,3 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 268)	44,4 %	38,8 %	14,9 %	1,1 %	0,0 %	0,7 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 12)	66,7 %	25,0 %	8,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Subventions Connexion (n = 318)	50,6 %	34,0 %	11,0 %	0,6 %	0,0 %	3,8 %
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires (n = 31)	41,9 %	32,3 %	19,4 %	0,0 %	0,0 %	6,5 %
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées (n = 4)	0,0 %	50,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances (n = 1)	100 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (n = 4 338)	59,5 %	28,8 %	8,1 %	0,2 %	2,5 %	0,9 %

Remarque : La catégorie International comprend les universités et les collèges de taille inconnue situés à l'extérieur du Canada. La catégorie Autre comprend les organisations autochtones, les associations, les organismes de bienfaisance, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes gouvernementaux, les hôpitaux, les associations d'apprentissage, les organismes sans but lucratif, les éditeurs, les entreprises privées, les organismes de secours ou d'aide, les organismes de recherche et les universités de taille inconnue.

Données agrégées sur trois ans

Taux de réussite des demandes au cours des trois dernières années – Programme de formation en recherche et de perfectionnement des compétences

Taille de l'établissement	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Grande	47,4 %	48,3 %	44,9 %
Moyenne	41,7 %	42,6 %	41,5 %
Petite	43,2 %	41,3 %	35,8 %
Collège	S. O.	0,0 %	100 %
International	39,6 %	39,1 %	32,6 %
Autre	27,3 %	24,2 %	21,1 %

Taux de réussite des demandes au cours des trois dernières années – Programme de recherche axée sur la connaissance

Taille de l'établissement	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Grande	56,6 %	54,5 %	44,2 %
Moyenne	55,1 %	48,4 %	39,0 %
Petite	47,4 %	38,6 %	30,7 %
Collège	10,0 %	33,3 %	23,1 %
Autre	33,3 %	30,2 %	22,6 %

Taux de réussite des demandes au cours des trois dernières années – Programme de partenariats de recherche

Taille de l'établissement	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Grande	78,3 %	72,0 %	48,0 %
Moyenne	78,8 %	69,8 %	49,5 %
Petite	83,2 %	65,3 %	37,6 %
Collège	72,2 %	45,5 %	23,8 %
Autre	77,8 %	51,5 %	32,6 %

Taux de demande au cours des trois dernières années – Programme de formation en recherche et de perfectionnement des compétences

Taille de l'établissement	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Grande	57,9 %	56,8 %	58,1 %
Moyenne	29,1 %	30,5 %	28,9 %
Petite	5,9 %	6,2 %	6,5 %
Collège	0,0 %	< 0,1 %	< 0,1 %
International	6,8 %	5,9 %	5,8 %
Autre	0,4 %	0,6 %	0,7 %

Taux de demande au cours des trois dernières années – Programme de recherche axée sur la connaissance

Taille de l'établissement	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Grande	55,2 %	55,3 %	56,5 %
Moyenne	27,6 %	28,2 %	27,1 %
Petite	14,5 %	13,8 %	14,0 %
Collège	0,4 %	0,8 %	0,5 %
Autre	2,3 %	2,0 %	2,0 %

Taux de demande au cours des trois dernières années – Programme de partenariats de recherche

Taille de l'établissement	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Grande	48,3 %	46,9 %	48,4 %
Moyenne	33,7 %	34,7 %	32,4 %
Petite	14,0 %	13,5 %	14,5 %
Collège	2,0 %	2,0 %	1,4 %
Autre	2,0 %	3,0 %	3,1 %

Taux d'attribution au cours des trois dernières années – Programme de formation en recherche et de perfectionnement des compétences

Taille de l'établissement	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Grande	61,1 %	60,4 %	61,4 %
Moyenne	27,0 %	28,6 %	28,2 %
Petite	5,6 %	5,6 %	5,5 %
Collège	0,0 %	0,0 %	< 0,1 %
International	6,0 %	5,1 %	4,5 %
Autre	0,2 %	0,3 %	0,3 %

Taux d'attribution au cours des trois dernières années – Programme de recherche axée sur la connaissance

Taille de l'établissement	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Grande	57,8 %	60,3 %	61,8 %
Moyenne	28,1 %	27,3 %	26,2 %
Petite	12,7 %	10,6 %	10,6 %
Collège	0,1 %	0,5 %	0,3 %
Autre	1,4 %	1,2 %	1,1 %

Taux d'attribution au cours des trois dernières années – Programme de partenariats de recherche

Taille de l'établissement	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Grande	47,9 %	48,8 %	50,4 %
Moyenne	33,6 %	35,0 %	34,8 %
Petite	14,7 %	12,7 %	11,9 %
Collège	1,8 %	1,3 %	0,7 %
Autre	2,0 %	2,2 %	2,2 %

Le tableau ci-dessous présente des statistiques nationales sur la représentation du corps professoral en sciences sociales et humaines, par taille d'établissement. Selon ces statistiques, les comités du CRSH pour les concours de 2023-2024 sont globalement représentatifs de la répartition des membres du corps professoral en sciences sociales et humaines dans les établissements au Canada.

Représentation du corps professoral en sciences sociales et humaines au Canada selon la taille de l'établissement

Taille de l'établissement ^a	Nombre d'établissements ^b	Nombre de membres du corps professoral	Représentation des membres du corps professoral ^c	Représentation des membres de comité du CRSH dans les concours de 2023-2024 ^d
Grande	16	10 704	43,4 %	43,0 %
Moyenne	18	7 815	31,7 %	27,6 %
Petite	43	5 004	20,3 %	20,0 %

Source : Statistique Canada, « Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel enseignant à plein temps (SPEUC-PT) », 2019-2020

^a Selon la catégorisation du Programme des chaires de recherche du Canada.

^b Données du SPEUC provenant de 100 établissements, dont 16 de grande taille, 18 de moyenne taille et 43 de petite taille, selon la catégorisation du Programme des chaires de recherche du Canada.

^c Les pourcentages sont basés sur le nombre total de membres du corps professoral déclarés par le SPEUC pour les 100 établissements, ce qui explique que le total ne soit pas de 100 p. 100.

^d Les pourcentages sont basés sur le nombre total de membres de comité, ce qui explique que le total ne soit pas de 100 p. 100.

Les deux tableaux ci-dessous montrent ce qui suit :

- La composition des comités du CRSH en 2023-2024 correspond à celle des années précédentes, avec une plus grande représentation des établissements de grande taille (43 % dans l'ensemble) par rapport aux autres catégories. Encore une fois, la participation des universités a été plus importante que celle des collèges. Il y a eu une légère augmentation de la représentation des établissements de petite taille, des collèges et des établissements internationaux comparativement à l'année dernière.
- Les membres de comité proviennent principalement du secteur postsecondaire, mais on constate des différences selon l'occasion de financement. Par exemple, la représentation des secteurs public et sans but lucratif est plus marquée dans les comités des prix Impacts, des subventions de partenariat, des subventions de développement de partenariat, des subventions de synthèse des connaissances, du Carrefour des idées et de l'Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances. Le secteur industriel est absent de la plupart des occasions de financement, à l'exception d'une faible représentation dans les comités des subventions de développement de partenariat et des subventions Connexion.

Représentation des membres de comité selon la taille de l'établissement (%)

Occasion de financement	Grande	Moyenne	Petite	Collège	International	Autre
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 53)	43,4 %	20,8 %	15,1 %	0,0 %	18,9 %	1,9 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 131)	38,2 %	29,8 %	13,7 %	0,0 %	16,0 %	2,3 %
Prix Impacts (n = 13)	53,8 %	15,4 %	15,4 %	0,0 %	7,7 %	7,7 %
Subventions Savoir (n = 250)	53,2 %	26,0 %	17,2 %	0,4 %	0,4 %	2,8 %
Subventions de développement Savoir (n = 248)	44,0 %	28,6 %	25,8 %	0,4 %	0,4 %	0,8 %
Subventions de partenariat (n = 26)	38,5 %	11,5 %	19,2 %	0,0 %	7,7 %	23,1 %
Subventions de développement de partenariat (n = 34)	32,4 %	20,6 %	23,5 %	11,8 %	2,9 %	8,8 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 76)	36,8 %	26,3 %	26,3 %	6,6 %	0,0 %	3,9 %
Subventions Connexion (n = 158)	38,0 %	34,2 %	20,3 %	5,7 %	0,6 %	1,3 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 8)	37,5 %	25,0 %	25,0 %	12,5 %	0,0 %	0,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires (n = 11)	18,2 %	18,2 %	0,0 %	9,1 %	36,4 %	18,2 %
Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65 (n = 6)	16,7 %	50,0 %	33,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées (n = 6)	33,3 %	33,3 %	0,0 %	0,0 %	16,7 %	16,7 %
Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances (n = 4)	50,0 %	25,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	25,0 %
Réseau de recherche en sciences humaines sur l'agriculture durable dans une économie carboneutre (n = 6)	33,3 %	33,3 %	33,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (n = 1 030)	43,0 %	27,6 %	20,0 %	2,1 %	4,2 %	3,1 %

Remarque : La catégorie International comprend les universités et les collèges de taille inconnue situés à l'extérieur du Canada. La catégorie Autre comprend les organisations autochtones, les associations, les organismes de bienfaisance, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes gouvernementaux, les hôpitaux, les associations d'apprentissage, les organismes sans but lucratif, les éditeurs, les entreprises privées, les organismes de secours ou d'aide, les organismes de recherche et les universités de taille inconnue.

Représentation des membres de comité selon le secteur (%)

Occasion de financement	Postsecondaire	Industriel	Sans but lucratif	Public
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 53)	100 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 131)	99,2 %	0,0 %	0,0 %	0,8 %
Prix Impacts (n = 13)	92,3 %	0,0 %	0,0 %	7,7 %
Subventions Savoir (n = 250)	99,6 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %
Subventions de développement Savoir (n = 248)	99,6 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %
Subventions de partenariat (n = 26)	84,6 %	0,0 %	7,7 %	7,7 %
Subventions de développement de partenariat (n = 34)	94,1 %	2,9 %	0,0 %	2,9 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 76)	100 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Subventions Connexion (n = 158)	98,7 %	0,6 %	0,6 %	0,0 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 8)	100 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires (n = 11)	81,8 %	0,0 %	9,1 %	9,1 %
Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65 (n = 6)	100 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées (n = 6)	83,3 %	0,0 %	0,0 %	16,7 %
Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances (n = 4)	75,0 %	0,0 %	0,0 %	25,0 %
Réseau de recherche en sciences humaines sur l'agriculture durable dans une économie carboneutre (n = 6)	100 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (n = 1 030)	98,4 %	0,2 %	0,4 %	1,0 %

Annexe G – Profils linguistiques dans le cadre des concours du CRSH

Le CRSH surveille le rendement des programmes en ce qui a trait à la langue utilisée dans les demandes¹⁸ et à la langue de correspondance des membres de comité, et collecte des données à ce sujet. Depuis 2021-2022, le CRSH recueille également des renseignements sur l'identité linguistique dans le formulaire de déclaration volontaire, conformément à l'approche de Statistique Canada en matière de collecte de données sur les langues officielles. Ces renseignements ne sont toutefois pas inclus dans le présent rapport.

Les taux de demande et d'attribution¹⁹ pour 2023-2024 sont les suivants :



Taux de demande selon la langue utilisée dans les demandes

Anglais : 83,8 %

Français : 16,1 %



Taux d'attribution selon la langue utilisée dans les demandes

Anglais : 82 %

Français : 18 %

Les tableaux et les graphiques ci-dessous montrent les taux de demande et d'attribution pour l'ensemble des occasions de financement du CRSH en 2023-2024. On y trouve aussi, pour la première fois, les données agrégées des trois dernières années.

En général, au cours de la dernière année, les taux de demande en français ont légèrement diminué par rapport ceux de l'année précédente et de 2021-2022, qui étaient respectivement de 17,2 et de 16,5 p. 100.

Les demandes en français continuent d'afficher une bonne performance, les taux d'attribution demeurant légèrement supérieurs aux taux de demande.

En juin 2023, le CRSH a produit un rapport interne sur les langues officielles utilisées dans les demandes reçues sur une période de cinq ans (2017-2021). Ce rapport a été présenté au conseil d'administration du CRSH et a fait l'objet de discussions. Voici les principales observations du rapport :

¹⁸ Les termes « langue utilisée dans la demande » ou « langue de la demande » renvoient à la langue utilisée dans le formulaire de demande.

¹⁹ Le taux de demande est le pourcentage de demandes, par rapport au nombre total enregistré, pour un concours, selon la langue dans laquelle elles ont été présentées. Le taux d'attribution est le pourcentage du nombre total de subventions ou de bourses attribuées pour un concours, selon la langue dans laquelle les demandes ont été présentées. Le nombre d'attributions diffère légèrement de ce qui est présenté dans les résumés des occasions de financement pour les concours de doctorat et de maîtrise en raison du moment où les offres de financement sont acceptées.

- La proportion des demandes présentées en français est en diminution dans certains programmes, mais en augmentation dans d'autres;
- Parmi les demandes provenant d'établissements francophones et bilingues, la proportion de demandes présentées en français était en baisse, un phénomène qui s'observe autant durant les cinq années de l'analyse qu'à plus long terme (tendance sur 30 ans);
- Bien que les taux de réussite des demandes présentées en français et en anglais au même concours soient généralement comparables, les demandes présentées en français par des établissements à l'extérieur du Québec ont affiché des taux de réussite inférieurs à ceux des demandes présentées en français par des établissements du Québec.

L'[Acfas](#) (anciennement l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) a commencé à offrir, aux chercheuses et chercheurs francophones qui présentent une demande au CRSH, un [service](#) de soutien dans les établissements où les ressources sont insuffisantes. Onze établissements ont déjà signé des ententes pour utiliser le service (six sont des établissements anglophones, deux sont des établissements francophones, un est un campus francophone d'un établissement anglophone et deux sont des établissements bilingues). L'Acfas a déclaré qu'elle avait déjà appuyé ou qu'elle se préparait à appuyer 46 demandes pour diverses occasions de financement du CRSH, ainsi que neuf demandes de bourses d'études supérieures.

Données agrégées de 2023-2024

	Anglais	Français	Global
Taux de demande selon la langue de la demande	83,8 %	16,1 %	S. O.
Taux d'attribution selon la langue de la demande	82,0 %	18,0 %	S. O.
Langue de correspondance des membres de comité	77,5 %	22,5 %	S. O.

Données agrégées par programme et par région pour les demandes en français

Formation en recherche et perfectionnement des compétences	Québec	Extérieur du Québec	Global
Taux de demande par région	60,3 %	3,1 %	16,6 %
Taux d'attribution par région	62,4 %	2,8 %	18,6 %

Recherche axée sur la connaissance	Québec	Extérieur du Québec	Global
Taux de demande par région	44,1 %	2,5 %	12,8 %
Taux d'attribution par région	46,5 %	2,4 %	13,6 %

Partenariats de recherche	Québec	Extérieur du Québec	Global
Taux de demande par région	71,1 %	2,9 %	20,1 %
Taux d'attribution par région	73,3 %	1,8 %	22,5 %

Données par occasion de financement

Taux de réussite des candidates et candidats selon la langue de la demande

Occasion de financement	Anglais	Français	Global
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 590)	22,5 %	19,8 %	22,0 %
Bourses de doctorat du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 2 201)	40,9 %	51,4 %	42,5 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, et bourses et suppléments pour universitaires autochtones (n = 3 011)	46,6 %	51,5 %	47,4 %
Bourses de recherche de 1 ^{er} cycle (n = 34)	100 %	100 %	100 %
Prix Impacts (n = 64)	8,8 %	0,0 %	7,8 %
Subventions Savoir (Volet A) (n = 508)	40,7 %	41,5 %	40,7 %
Subventions Savoir (Volet B) (n = 969)	30,7 %	29,2 %	30,5 %
Subventions Savoir (Volets A et B) (n = 1 477)	34,2 %	33,1 %	34,1 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 203)	47,5 %	52,0 %	48,1 %
Subventions de partenariat (n = 81)	14,9 %	57,1 %	18,5 %
Subventions de développement de partenariat (n = 186)	36,7 %	53,8 %	40,3 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 405)	65,7 %	67,6 %	66,2 %
Subventions Connexion (n = 792)	39,9 %	41,3 %	40,2 %
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires (n = 49)	63,6 %	60,0 %	63,3 %

Taux de demande selon la langue de la demande

Occasion de financement	Anglais	Français
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 590)	83,7 %	16,3 %
Bourses de doctorat du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 2 201)	85,1 %	14,9 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, et bourses et suppléments pour universitaires autochtones (n = 3 011)	81,8 %	18,1 %
Bourses de recherche de 1 ^{er} cycle (n = 34)	94,1 %	5,9 %
Prix Impacts (n = 64)	89,1 %	10,9 %
Subventions Savoir (Volet A) (n = 508)	89,6 %	10,4 %
Subventions Savoir (Volet B) (n = 969)	88,3 %	11,7 %
Subventions Savoir (Volets A et B) (n = 1 477)	88,8 %	11,2 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 203)	85,3 %	14,7 %
Subventions de partenariat (n = 81)	91,4 %	8,6 %
Subventions de développement de partenariat (n = 186)	79,0 %	21,0 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 405)	73,3 %	26,7 %
Subventions Connexion (n = 792)	81,1 %	18,9 %
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires (n = 49)	89,8 %	10,2 %

Taux d'attribution selon la langue de la demande

Occasion de financement	Anglais	Français
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 130)	85,4 %	14,6 %
Bourses de doctorat du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 935)	81,9 %	18,1 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise, et bourses et suppléments pour universitaires autochtones (n = 1 428)	80,4 %	19,6 %
Bourses de recherche de 1 ^{er} cycle (n = 34)	94,1 %	5,9 %
Prix Impacts (n = 5)	100 %	0,0 %
Subventions Savoir (Volet A) (n = 207)	89,4 %	10,6 %
Subventions Savoir (Volet B) (n = 296)	88,9 %	11,1 %
Subventions Savoir (Volets A et B) (n = 503)	89,1 %	10,9 %
Subventions de développement Savoir (n = 579)	84,1 %	15,9 %
Subventions de partenariat (n = 15)	73,3 %	26,7 %
Subventions de développement de partenariat (n = 75)	72,0 %	28,0 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 268)	72,8 %	27,2 %
Subventions Connexion (n = 318)	80,5 %	19,5 %
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires (n = 31)	90,3 %	9,7 %

Données agrégées pour les trois dernières années par secteur de programme

Des écarts sont possibles avec les données agrégées de l'exercice contenues dans d'autres tableaux, car certaines demandes et attributions ne sont pas prises en compte dans les tableaux de données sur trois ans.

Formation en recherche et perfectionnement des chercheurs

Langue de la demande (anglais)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	84,3 %	83,0 %	83,2 %
Taux d'attribution	81,9 %	80,8 %	81,0 %

Langue de la demande (français)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	15,7 %	17,0 %	16,7 %
Taux d'attribution	18,1 %	19,2 %	19,0 %

Recherche axée sur la connaissance

Langue de la demande (anglais)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	85,3 %	84,9 %	87,2 %
Taux d'attribution	85,4 %	83,9 %	86,4 %

Langue de la demande (français)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	14,7 %	15,1 %	12,8 %
Taux d'attribution	14,6 %	16,1 %	13,6 %

Partenariats de recherche

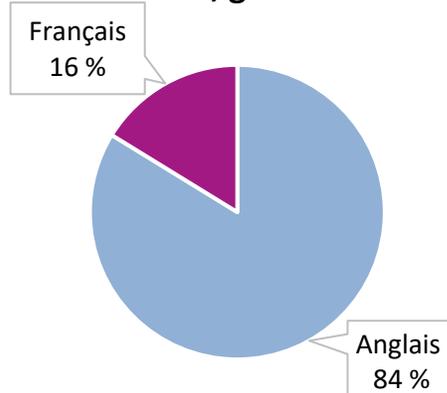
Langue de la demande (anglais)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	75,2 %	77,3 %	79,2 %
Taux d'attribution	73,7 %	74,1 %	76,3 %

Langue de la demande (français)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de demande	24,8 %	22,7 %	20,8 %
Taux d'attribution	26,3 %	25,9 %	23,7 %

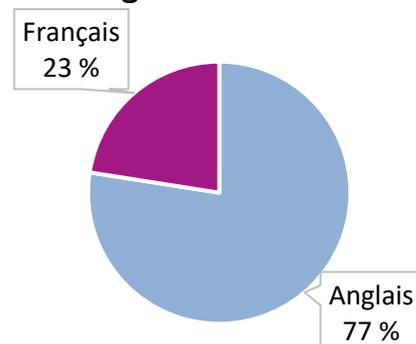
À l'exception d'un petit nombre de comités unilingues formés dans le cadre d'occasions de financement plus importantes, la majorité des comités d'évaluation du mérite du CRSH et de leurs membres doivent être effectivement bilingues.

Dans l'ensemble, conformément aux données des dernières années, la proportion de membres de comité dont la langue de correspondance est le français est plus élevée que la proportion de candidates et candidats dont c'est le cas.

Langue utilisée dans les demandes, globalement



Langue de correspondance des membres de comité, globalement



Langue de correspondance des membres de comité selon l'occasion de financement

Occasion de financement	Anglais	Français
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 53)	58,5 %	41,5 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 131)	72,5 %	27,5 %
Prix Impacts (n = 13)	61,5 %	38,5 %
Subventions Savoir (n = 250)	81,2 %	18,8 %
Subventions de développement Savoir (n = 248)	85,1 %	14,9 %
Subventions de partenariat (n = 26)	76,9 %	23,1 %
Subventions de développement de partenariat (n = 34)	73,5 %	26,5 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 76)	71,1 %	28,9 %
Subventions Connexion (n = 158)	70,9 %	29,1 %
Subventions d'engagement partenarial – Générer des preuves pour la prise de décision en santé publique (n = 8)	100 %	0,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Récits évolutifs des cultures et des histoires (n = 11)	90,9 %	9,1 %
Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65 (n = 6)	83,3 %	16,7 %
Imaginer l'avenir du Canada – Carrefour des idées (n = 6)	100 %	0,0 %
Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances (n = 4)	100 %	0,0 %
Réseau de recherche en sciences humaines sur l'agriculture durable dans une économie carboneutre (n = 6)	100 %	0,0 %
Total (n = 1 030)	77,5 %	22,5 %

Les occasions de financement pour la formation en recherche et le perfectionnement des compétences comptent historiquement davantage de membres de comité francophones – avec une fourchette de représentation de 38,5 à 41,5 p. 100 en 2023-2024 –, sauf pour les bourses de doctorat du CRSH. Les concours de subventions d'engagement partenarial et de subventions Connexion avaient également une représentation élevée de membres de comité francophones cette année (28,9 et 29,1 p. 100).